

Table des matières

CAS POSTE (MINPOSTEL) : DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE POSTALE	03
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE.....	07
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS.....	11
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS.....	15
CAS EAU (MINEE) : FINANCEMENT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DURABLE EN MATIERE D'EAU ET ASSAINISSEMENT	24
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE.....	28
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS.....	30
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS.....	33
CAS FAUNE (MINFOF) : FONDS SPECIAL DE PROTECTION DE LA FAUNE.....	40
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE.....	44
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS.....	48
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS.....	52
CAS FDSE : FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE.....	65
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE.....	69
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS.....	73
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS.....	76
CAS FORET : DEVELOPPEMENT FORESTIER.....	84
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE.....	88
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS.....	92
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS.....	95
CAS FSE : FONDS SPECIAL POUR LA SECURITE ELECTRONIQUE.....	142
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE.....	146
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS.....	149
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS.....	153
CAS FST : FONDS SPECIAL DE DEVELOPPEMENT DES TELECOMMUNICATIONS.....	172
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE.....	176
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS.....	178
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS.....	181
CAS MINAC : SOUTIEN DE LA POLITIQUE CULTURELLE.....	212
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE.....	216

II.	EVALUATION DES RECETTES DU CAS.....	218
III.	EVALUATION DES CHARGES DU CAS.....	220

CAS MINEPDED : FONDS NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE..226

I.	DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE.....	230
II.	EVALUATION DES RECETTES DU CAS.....	234
III.	EVALUATION DES CHARGES DU CAS.....	239

CAS MINT : PRODUCTION DES DOCUMENTS SECURISES DE TRANSPORT.....256

I.	DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE.....	260
II.	EVALUATION DES RECETTES DU CAS.....	263
III.	EVALUATION DES CHARGES DU CAS.....	267

CAS MINTOUL : SOUTIEN ET DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DE TOURISME ET DE LOISIRS.....276

I.	DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE.....	280
II.	EVALUATION DES RECETTES DU CAS.....	283
III.	EVALUATION DES CHARGES DU CAS.....	290

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

**DEVELOPPEMENT DU SECTEUR
POSTAL**

■ VERSION FRANÇAISE ■

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	6
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	6
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	7
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	8
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	8
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	9
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	11
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	12
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	12
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	12
III.2.b. BILAN FINANCIER	14
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	16
III.3.b. MOYENS DU CAS	22
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	22
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	22
ANNEXE	27

NOTE EXPLICATIVE

Le budget du CAS-Poste, exercice 2022 est élaboré dans le respect des principes généraux édictés par la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État, la loi de finances en cours et la loi n°2020/004 du 23 avril 2020 régissant l'activité postale au Cameroun.

Il s'appuie également sur les articles 23^{ème} de la loi de finances n°2019/023 du 24 décembre 2019 pour l'exercice 2020 qui crée le Compte d'Affectation Spéciale pour le développement du secteur postal (CAS-Poste). Le budget du CAS-Poste au titre de l'exercice 2022, est arrêté en recettes et en dépenses à la somme **d'un milliard (1 000 000 000) FCFA.**

Les décrets n°2005/0706/PM du 21 mars 2005 fixant les taux, des modalités de calcul et de recouvrement de la redevance postale au Cameroun et n°2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du MINPOSTEL ont également été consultés. En outre, l'article 98 de la loi régissant l'activité postale susvisée stipule que l'administration chargée des postes assure les fonctions de régulation jusqu'à la mise en place effective de l'Agence de Régulation.

Ce budget a été structuré selon le cadre logique du programme 586 (Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale) du MINPOSTEL.

Il s'élève en recettes et en dépenses à la somme **d'un milliard (1 000 000 000) FCFA.**

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU
COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE**

La loi de Finances n°2019/023 du 24 décembre 2019 crée en son article vingt troisième, un Compte d'Affectation Spéciale intitulé « Développement du secteur postal ».

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

La loi de Finances 2020 qui crée le Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement du secteur postal précise que ses ressources sont issues:

- des prélèvements au titre de l'exercice par les opérateurs privés des activités concédées conformément aux dispositions de la loi régissant l'activité postale ;
- - de la contribution du secteur des Télécommunications au secteur Postal ;
- - de tout autre prélèvement sur les opérateurs publics et privés au titre du financement des missions de service public postal ;
- - des dons et legs ;
- - de la subvention de l'Etat.

En ce qui concerne les prélèvements sur les opérateurs privés et public au titre du financement des missions de Service Public Postal, deux principales sources de recettes existent :

- les droits d'entrée à l'exercice de l'activité postale dont le montant est fonction de la catégorie et de la nature de l'activité (messagerie postale, transfert postal de fonds...) sur une période de dix ans ;
- la redevance de 5% assise sur le chiffre d'affaires hors taxes des opérateurs.

Il convient de noter en outre, que la procédure de délivrance des titres d'exploitation exige à un postulant, le paiement des frais d'étude des dossiers de demande d'agrément qui sont de 200.000FCFA.

L'opération de répression des opérateurs a permis d'enregistrer de nouveaux opérateurs de messagerie postale ; le nombre actuel des opérateurs privés postaux passe de 11 à 29 opérateurs en règle (dont 27 de messagerie postale et 02 de transfert postal de fonds). Le montant des recettes en termes de redevance postale va certainement augmenter au cours de l'exercice 2022 à condition que les opérations de contrôle, de répression et de recouvrement soient permanentes et efficaces sur le terrain.

En perspective, l'article 20 de la loi postale n°2020/004 du 23 avril 2020 prévoit une taxe de 1% à prélever sur toutes les opérations de transfert postal des fonds. En attendant le texte d'application y afférent, le MINFI avait été saisi par le MINPOSTEL par lettre n°0003895/MPT/SG/DRP du 15 octobre 2020 en vue de l'inscription de cette taxe dans la loi de finances 2021 conformément aux articles 4(6) et 5(1) du Régime Financier de l'Etat.

Le décret 2005/0706/PM du 21 mars 2005 fixe les taux des droits d'entrée suivants :

- **Messagerie postale** :
- 1^{ère} catégorie (international) : 45 millions;
- 2^{ème} catégorie (national) : 35 millions.

- **Transfert postal de fonds :**
- 1^{ère} catégorie (international) : 75 millions ;
- 2^{ème} catégorie (national) : 40 millions.

Par ailleurs, le décret n°2010/2429/PM du 12 août 2019 fixe la durée de l'autorisation à dix (10) ans renouvelable.

■ 1.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

S'agissant des missions assignées au CAS-Poste, les dispositions de la loi de finances 2020 portant création et fonctionnement d'un Compte d'Affectation du Trésor pour le Développement du secteur postal précise que ses ressources du CAS-Poste sont notamment destinées au financement de :

- les opérations de développement du Secteur Postal ;
- la mission de Service Public Postal ;
- la formation ;
- les contributions financières de l'Etat aux organisations internationales chargées des questions postales.

Les opérations de développement du secteur postal concernent la planification et le développement des investissements postaux, la desserte équilibrée du territoire national par la réalisation des infrastructures des réseaux et services postaux, la régulation du secteur postal et la promotion de l'épargne nationale.

Les missions de Service Public Postal s'assurent de l'accès égal à toute la clientèle aux prestations postales à des tarifs abordables et l'offre des services postaux de base de manière permanente à des prix abordables et homogènes, autant que possible en tout point du territoire national.

La formation assure le renforcement des capacités des personnels et acteurs du secteur postal, les investissements dans les institutions de formation du secteur postal.

Le guichet « contribution aux organisations internationales chargée des questions postales » comprend les contributions auprès des organisations postales auxquelles appartient le Cameroun, notamment l'UPU et l'UPAP.

■ 1.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les dépenses éligibles au Compte d'Affectation Spéciales pour Développement du secteur postal (CAS-Poste) se déclinent ainsi qu'il suit :

- les dépenses relatives à la mise en place de la régulation et développement des activités postales ;
- celles relatives à la mise en place des infrastructures de codification et d'adressage postal au Cameroun ;
- les dépenses liées au développement des infrastructures du réseau postal ;
- et enfin, celles de la coordination des activités des services de la Poste.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Les recettes du CAS-Poste pour les trois dernières années étaient adossées essentiellement sur les frais d'étude, le paiement des droits d'entrée et enfin la redevance postale de 8%. Il convient de préciser que depuis le 23 avril 2020, date de promulgation de la loi n°2020/004 régissant l'activité postale au Cameroun, cette redevance est passée à 5% du montant du chiffre d'affaires annuel hors taxes.

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2018	2019	2020	2021
Prélèvements au titre de l'exercice par les opérateurs privés des activités concédées , conformant aux dispositions de la loi régissant l'activité postale	150 025 000	281 125 000	254 910 500	201 400 000
Autre prélèvement sur les opérateurs publics et privés au titre du financement des missions de service public	0	0	195 089 500	550 000 000
Subvention de l'Etat	200 000 000	0	0	0
Reports (solde à reporter)	258 780 234	398 729 406	300 000 000	150 000 000
TOTAL	608 805 234	679 854 406	750 000 000	901 400 000

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Difficultés rencontrées

En termes de difficultés, il convient de citer :

- l'absence des statistiques fiables et indispensables pour une évaluation rigoureuse des potentiels du CAS-Poste ;
- absence des textes d'application de la loi 2020/004 du 23 avril 2020 régissant l'activité postale au Cameroun ;
- le processus de répression et de recouvrement des créances dues auprès des opérateurs privés postaux a été perturbé par la situation sanitaire mondiale due à la pandémie du Covid-19 ;
- le non-respect de la fréquence de déclaration du chiffre d'affaires mensuel par les opérateurs privés postaux et du paiement de la redevance y afférente ;
 - l'instabilité de l'application PROBMIS-CAS ;
 - la non perception de la taxe de 1% auprès des opérateurs de transfert postal des fonds, faute d'inscription de ladite dans la loi des finances ;
 - le processus de corégulation des activités des micro-finances non encore enclenché par le MINFI et le MINPOSTEL.

Aussi, la redynamisation des opérations d'assainissement et de recouvrement des recettes postales et l'inscription des projets ont-elles été retenues dans le cadre de ce budget

conformément aux orientations issues des travaux d'arrimage des CAS au budget général de l'État et du Plan Intégral de réforme et de Développement Postal (PIDEP).

Actions envisagées.

Le MINPOSTEL a retenu un certain nombre d'actions permettant de redynamiser le processus de recouvrement des redevances et d'assainissement du marché postal, au rang desquelles :

- l'opération de répression des opérateurs exerçant en marge de la réglementation sur l'ensemble du territoire national ;
- la consolidation des chiffres d'affaires déclarés par les opérateurs privés postaux ;
- la tenue à Yaoundé et Douala, d'un séminaire de sensibilisation des opérateurs privés postaux sur leurs obligations vis-à-vis des textes réglementaires ;
- le recouvrement de la redevance auprès des opérateurs privés postaux.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

En 2022, les prévisions budgétaires prennent en compte :

- les droits d'entrée (fixes) en valeur relative de 40% en majorité en provenance des opérateurs de transfert d'argent ;
- les redevances postales à collecter auprès de 29 opérateurs privés postaux en règle, et quelques-uns notamment du transfert postal des fonds qui vont régulariser leur situation administrative ;
- les frais d'étude des dossiers d'agrément.

En 2023, les prévisions de recettes prennent en compte :

- les droits d'entrée (fixes) en valeur relativement faible à collecter auprès des opérateurs de transfert postal des fonds ;
- la redevance postale à hauteur de 5% du chiffre d'affaires hors taxes à collecter auprès de plus de 29 opérateurs privés de messagerie postale et d'une dizaine d'opérateurs de transfert postal de fonds ;
- les frais d'étude des dossiers d'agrément.

En 2024, les prévisions de recettes prennent en compte pour l'essentiel :

- la redevance postale à hauteur de 5% du chiffre d'affaires hors taxes à collecter auprès d'une trentaine d'opérateurs privés postaux ;
- les contributions au titre de la taxe de 1% à collecter sur les opérations de transfert d'argent, objet de l'article 20 de la loi n°2020/004 du 23 avril 2020 régissant l'activité postale au Cameroun.

Pour atteindre les objectifs et les projections faites en matière de recettes, le MINPOSTEL entend poursuivre un certain nombre d'activités visant à assainir le marché postal au rang desquelles :

- la sensibilisation des opérateurs postaux et la concertation permanente avec les acteurs du secteur postal et de la société civile ;

- les activités de contrôle du marché postal ;
- les activités de répression des opérateurs exerçant en marge de la réglementation en vigueur ;
- les activités de consolidation des chiffres d'affaires mensuels déclarés par les opérateurs en attendant la mise en place d'un dispositif informatique approprié auprès des opérateurs postaux ;
- les activités de recouvrement des ressources du CAS auprès des opérateurs ;
- les activités spécifiques du régulateur en rapport avec l'assainissement du marché postal.

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2022	2023	2024
Prélèvements au titre de l'exercice par les opérateurs privés des activités concédées , conformément aux dispositions de la loi régissant l'activité postale	202 000 000	102 000 000	51 000 000
Autre prélèvement sur les opérateurs publics et privés au titre du financement des missions de service public	718 000 000	1 898 000 000	2 449 000 000
Reports (solde à reporter)	80 000 000	0	0
TOTAL	1 000 000 000	2 000 000 000	2 500 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le programme opérationnel 586 « Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale » a pour objectif d'étendre et d'optimiser le réseau postal national. Bâti autour de deux (02) indicateurs à savoir le nombre de points de contact postaux fonctionnels et le nombre de points de contacts postaux ayant une connexion internet haut débit, ce programme comporte quatre (04) actions :

- Action 1 : Coordination et suivi des activités de services de la Poste ;
- Action 2 : Développement des infrastructures du réseau postal ;
- Action 3 : Infrastructures de codification et d'adressage postale au Cameroun ;
- Action 4 : Régulation et développement des activités postales.

Dans le cadre du budget CAS-Poste pour l'exercice 2022 et conformément aux différents guichets de financement, la « formation » a été retenue comme une nouvelle action.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Activité	Date de début		Date de fin		Résultats		Ecart	Justification des écarts	Activités à reprogrammer/action à entreprendre
	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée			
Contribution aux organisations internationales	Mars 2021	Juillet & Août 2021		Juillet & Août 2021	la contribution à l'UPU et à l'UPAP	contribution réalisée	-	-	-
Pilotage des activités du programme 586	Mars 2021			Juin 2021	Cordination des activités du programme 586	Programme 586 cordonné	-	-	-
Activités de gestion du CAS-Poste par l'ordonnateur	Avril 2021	Juin 2021		Juin 2021	Gestion du compte d'affectation spécial	Gestion du CAS assurée avec production d'un compte administratif.	-	-	-
Activité de comptabilité matière	Mars 2021	Juin 2020	Juin 2020	Juin 2020	exécution de l'activité de la comptabilité matière	Activité réalisée avec production d'un compte administratif	-	-	-

Activité de contrôle des opérations de gestion du CAS-Poste	Avril 2021	Activité permanente	-	Décembre 2021	Contrôle des opérations	Contrôle effectué	-	-	
Cadre de concertation permanente avec les acteurs du secteur postal et de la société civile	Mars 2021	Activité permanente	Mars 2021	Septembre 2021	Concertation avec tous les acteurs du secteur postal	Rencontre avec les acteurs du secteur réalisée	-	-	-
Examen des projets du CAS-Poste en commission de Passation des Marchés	Avril 2021	Juin 2021	Avril 2021	Juillet 2021	Assurer l'examen et l'éligibilité des projets aux guichets des CAS	DAO examinés	-	-	-
Activité de recouvrement du CAS-Poste auprès des opérateurs	Mars 2021	Activité permanente	Mars 2021	Octobre 2021	Paiement des droits et redevances	Mobilisation des droits d'entrée, frais d'étude et redevance postale effectuée	-	-	-
Equipement des bureaux postaux de poste	octobre 2021			Décembre 2021	Bureaux de poste équipés	Equipement des bureaux de poste réalisé		-	-
Construction et réhabilitation des bureaux de Poste (Monitoring Campost)	Avril 2021	Septembre 2021		Décembre 2021	Aménagement de l'espace Monitoring à Campost	Espace Monitoring et bureaux d'exploitation aménagés et équipés	-	-	-
Modernisation des écoles et centre de formation du secteur (SUP'PTIC)	Octobre 2021	Décembre 2021	Juillet 2021	Décembre 2021	Amphithéâtre de SUP'PTIC à réhabiliter	Travaux réalisés aux normes de l'UPU avec signature d'un avenant	-	-	-
Etude sur l'adressage numérique	Mars 2019	Mai 2021	-	-	Facilités dans la distribution des correspondances	-	-	Retard pris dans la préparation des appels d'offres	Activité reprogrammée en 2022

Maitrise de l'environnement postal (évaluation SPU & Système suivi des activités postales)	Jun 2021	Août 2021		Décembre 2021	Evaluation du coût réel du SPU Meilleur suivi des activités postales	Activités réalisées	-	-	-
Intensification des activités de la régulation postale à travers le contrôle et le suivi des activités des opérateurs	Mars & Juin 2021	Jun 2021		Juillet 2021	Achat d'un pick up & Statistique sur les acteurs disponibles sur le marché postal Camerounais	réalisation partielle Marché postal assaini avec 18 nouveaux opérateurs. soit 29 opérateurs privés postaux en tout		Marché du pick up infructueux.	Achat pick up reprogrammé en 2022
Suivi et évaluation de la mise en œuvre des cahiers de charges des opérateurs privés postaux	Février 2021	Activité permanente		Décembre 2021	vérification de l'engagement de l'opérateur au respect des lois et règlements	Respect du cahier des charges par les opérateurs	-	-	-
Activité de consolidation des chiffres d'affaires mensuels déclarés par les opérateurs	Avril 2021	Avril 2021		Juillet 2021	vérification de la véracité des chiffres d'affaires déclarés en 2020	Chiffres d'affaires des opérateurs consolidés et redressement effectué	-	-	-
Renforcement de la capacité des acteurs du secteur postal	Septembre 2021	Novembre 2021		Novembre 2021	Séminaire à Yaoundé et Douala en vue du renforcement des capacités à travers les thématiques	Séminaire de renforcement effectué			

III.2.b. BILAN FINANCIER

Compte	Libellé	Prévision budgétaires	Exécution	Taux d'exécution
BUDGET DE FONCTIONNEMENT				
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureau	59500000	59500000	100%
6103	Achats de mobilier de bureau	4000000	4000000	100%

6104	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et technique)	60000000	60000000	100%
6121	Carburants et lubrifiants de véhicules automobiles	79000000	79000000	100%
6132	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	30000000	30000000	100%
6171	Indemnité de mission à l'intérieur	76000000	76000000	100%
6172	Indemnité de mission à l'Extérieur	25000000	25000000	100%
6187	Frais de formation, stages et organisations des séminaires	35000000	35000000	100%
6641	Cotisation à des organisations internationales	85000000	85000000	100%
BUDGET D'INVESTISSEMENT				
2040	Etude d'économie générale	174000000	174000000	66.66%
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation des bâtiments administratifs non résidentiels à l'usage de bureau	40000000	40000000	100%
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation des bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	96000000	96000000	100%
2261	Achat mobilier de bureau	50000000	50000000	100%
2280	Achat de voiture de fonction, de liaison ou de service	27000000	27000000	0%
2276	Acquisition, rénovation des installations et matériel des services informatiques	159500000	159500000	100%
TOTAL		1000000000		

III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

Identification des Activités/Projets par programme et action à financer dans le cadre du budget en cours d'élaboration

Programme	Action	Objectif	Indicateur	Activité / Projets		Extrants / indicateur			Effets direct attendus des extrants	Horizon d'évaluation des effets
				Libellé	Cout 2020	Année de référence	Valeur de référence	Valeur cible 2020		
Programme 586 Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale	Action 1. Coordination et suivi des activités de la Postes	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures postales	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	Contribution aux organisations internationales	90 000 000	2021	0	contribution effective	Crédibilité auprès des organisations internationales	2022
				Pilotage des activités du programme 586	18 000 000	2021	0	01 rapport disponible	Production des outils de planification	2022
				Activité de gestion du CAS-Poste par l'ordonnateur	55 000 000	2021	0			2022
				Activité de comptabilité matière	13 000 000	2021	0	Production du compte administratif	Respect des dispositions du Régime Financier de l'Etat	2022
				Activité de contrôle des opérations de gestion du CAS-Poste	8 000 000	2021	0			2022

				Cadre de concertation permanente avec les acteurs du secteur postal et de la société civile	20 000 000	2021	0	01 rapport de concertation	Amélioration des rapports entre les acteurs du secteur	2022
				Examen des projets du CAS-Poste en commission ministérielle de Passation des Marchés	8 000 000	2021	0	PV de session de la Commission	Avis sur les procédures de passation de marché	2022
				Activité de recouvrement du CAS-Poste auprès des opérateurs	22 000 000	2021	0	01 rapport sur les activités de recouvrement	Amélioration du niveau des recettes du CAS	2022
	- - - Action 2. - Développement des infrastructures du réseau postal	Accroître les infrastructures d'accès aux produits et services postaux, financier et électroniques	Nombre de bureaux de poste	Electrification et connexion des bureaux de poste	50 000 000	2021	0	02 bureaux de poste électrifiés	Rendre fonctionnel les bureaux de poste de l'om Mpangar Centre et de Mboma	2022
				Equipement des bureaux de poste	103 160 175	2021	0	bureaux équipés en terminal de paiement électronique	Amélioration des conditions de travail du personnel de la Campost	2022

				Séminaire de validation et d'appropriation des conclusions de l'audit infrastructurel, technique et organisationnel du projet ecom@Africa	40 000 000	2021	0	Rapport du séminaire disponible	Maitrise des des conclusions de l'audit	2022
				Réhabilitation des infrastructures postales	254 524 610	2021	0	14 Bureaux de postes réhabilités	Amélioration des conditions de travail du personnel de la Campost	2022
	- Action 3. - Mise en place des infrastructures de codification et d'adressage postal au Cameroun	Disposer d'un code et adressage postal amélioré	Nombre de communes adressées	- - - Adressage numérique des communes du Cameroun	50 000 000	2021	0	01 rapport d'étude disponible	Extrant nécessaire à la mise en œuvre du projet	2022
	- Action 4. - Mise en place de la régulation et développement des activités postales	Assainir le marché postal	-Nombre d'opérateurs postaux recensés -Nombre d'opérateurs agréés	Maitrise de l'environnement postal	70 315 215	2021	0	- 01 rapports d'étude disponible	Maitrise du cout du SPU	2022

				Intensification des activités de la régulation à travers le contrôle et le suivi des activités des opérateurs postaux par les brigades nationales et celles des dix (10) Délégations Régionales	115 000 000	2021	0	01 rapport des activités de contrôle et de répression	Marché postal assaini assorti des statistiques des opérateurs privés postaux	2022
				Suivi et évaluation de la mise en œuvre des cahiers de charges des opérateurs privés postaux	15 000 000	2021	0	01 rapport a/s mise en œuvre des cahiers de charges des opérateurs disponibles	Respect des obligations du SPU	2022
				Renforcement des capacités des acteurs du secteur postal	45 000 000	2021	0	Rapport du séminaire disponible	Maitrise des outils technique de la régulation	2022

				Activité de consolidation des chiffres d'affaires mensuel déclarés par les opérateurs en attendant la mise en place d'un dispositif informatique approprié auprès des opérateurs postaux	23 000 000	2021	0	01 rapport de consolidation des chiffres d'affaires des opérateurs disponible	Conformité des déclarations des chiffres d'affaires.	2022
--	--	--	--	--	------------	------	---	---	--	------

■ **Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :**

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2022	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2022		
Programme : 129 - DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE							
Action : 01 - Développement des infrastructures du réseau postal						Improvement of working conditions for Campost staff	2022
Electrification et connexion des bureaux de poste	50 000 000						
Equipement des bureaux de poste	103 160 175						
Séminaire de validation et d'appropriation des conclusions de l'audit infrastructurel, technique et organisationnel du projet ecom@Africa	46 000 000						
Réhabilitation des infrastructures postales	248 524 610						
Total Action	447 684 785						
Action : 02 - Développement des infrastructures de codification et d'adressage postal au Cameroun						Output necessary for the project implementation	2022
Adressage numérique des communes du Cameroun	50 000 000						

Total Action	50 000 000						
Action : 03 - régulation et développement des activités postales						meilleur suivi des activité	2022
Maitrise de l'environnement postal	60 000 000						
Intensification des activités de la régulation à travers le contrôle et le suivi des activités des opérateurs postaux par les brigades nationales et celles des dix (10) Délégations Régionales	115 000 000						
Suivi et évaluation de la mise en œuvre des cahiers de charges des opérateurs privés postaux	15 000 000						
Renforcement des capacités des acteurs du secteur postal	45 000 000						
Activité de consolidation des chiffres d'affaires mensuel déclarés par les opérateurs en attendant la mise en place d'un dispositif informatique approprié auprès des opérateurs postaux	23 000 000						
Commission de suivi et de recette technique	10 315 215						
Total Action	268 315 215						
Action : 07 - Coordination et suivi des activités des services de la Poste						Improvement in the level of the special earmarked account revenue	2022
Contribution aux organisations internationales	90 000 000						
Pilotage des activités du programme 586	18 000 000						
Activité de gestion du CAS-Poste par l'ordonnateur	55 000 000						
Activité de comptabilité matière	13 000 000						
Activité de contrôle des opérations de gestion du CAS-Poste	8 000 000						
Cadre de concertation permanente avec les acteurs du secteur postal et de la société civile	20 000 000						
Examen des projets du CAS-Poste en commission ministérielle de Passation des Marchés	8 000 000						
Activité de recouvrement du CAS-Poste auprès des opérateurs	22 000 000						

Total Action	234 000 000	
Total Programme	1 000 000 000	
TOTAL GENERAL	1 000 000 000	

III.3.b. MOYENS DU CAS

III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		548 315 215
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	59 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	59 315 215
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	74 000 000
361120	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	15 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	84 000 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	15 000 000
361314	Enquêtes statistiques, études d'économie générale et recensements	110 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	70 000 000
464630	Contributions aux organisations africaines	25 000 000
464640	Contributions aux organisations internationales	35 000 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		451 684 785
523112	Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration déconcentrée	233 524 610
524112	Installations électriques et de générateurs d'électricité	50 000 000
524211	Matériels informatiques des services	108 160 175
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	60 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.A.S		1 000 000 000

III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 129 - DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE		
Action : 01 - Développement des infrastructures du réseau postal		
Activité : Electrification et connexion des bureaux de poste		
524112	Installations électriques et de générateurs d'électricité	50 000 000
Total Activité		50 000 000
Activité : Equipement des bureaux de poste		
524211	Matériels informatiques des services	103 160 175
Total Activité		103 160 175
Activité : Séminaire de validation et d'appropriation des conclusions de l'audit infrastructurel, technique et		

organisationnel du projet ecom@Africa		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	8 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	35 000 000
Total Activité		46 000 000
Activité : Réhabilitation des infrastructures postales		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	10 000 000
523112	Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration déconcentrée	233 524 610
Total Activité		248 524 610
Total Action		447 684 785
Action : 02 - Développement des infrastructures de codification et d'adressage postal au Cameroun		
Activité : Adressage numérique des communes du Cameroun		
361314	Enquêtes statistiques, études d'économie générale et recensements	50 000 000
Total Activité		50 000 000
Total Action		50 000 000
Action : 03 - régulation et développement des activités postales		
Activité : Maitrise de l'environnement postal		
361314	Enquêtes statistiques, études d'économie générale et recensements	60 000 000
Total Activité		60 000 000
Activité : Intensification des activités de la régulation à travers le contrôle et le suivi des activités des opérateurs postaux par les brigades nationales et celles des dix (10) Délégations Régionales		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	10 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	30 000 000
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	60 000 000
Total Activité		115 000 000
Activité : Suivi et évaluation de la mise en œuvre des cahiers de charges des opérateurs privés postaux		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	3 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	3 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	6 000 000
Total Activité		15 000 000
Activité : Renforcement des capacités des acteurs du secteur postal		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	5 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	35 000 000
Total Activité		45 000 000
Activité : Activité de consolidation des chiffres d'affaires mensuel déclarés par les opérateurs en attendant la mise en place d'un dispositif informatique approprié auprès des opérateurs postaux		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	2 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	3 000 000
COMPTE	LIBELLE	MONTANT

360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	15 000 000
Total Activité		23 000 000
Activité : Commission de suivi et de recette technique		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	2 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	3 315 215
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
Total Activité		10 315 215
Total Action		268 315 215
Action : 07 - Coordination et suivi des activités des services de la Poste		
Activité : Contribution aux organisations internationales		
361120	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	15 000 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	15 000 000
464630	Contributions aux organisations africaines	25 000 000
464640	Contributions aux organisations internationales	35 000 000
Total Activité		90 000 000
Activité : Pilotage des activités du programme 586		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	3 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	3 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
524211	Matériels informatiques des services	5 000 000
Total Activité		18 000 000
Activité : Activité de gestion du CAS-Poste par l'ordonnateur		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	15 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	20 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000 000
Total Activité		55 000 000
Activité : Activité de comptabilité matière		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	10 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000 000
Total Activité		13 000 000
Activité : Activité de contrôle des opérations de gestion du CAS-Poste		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	3 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	2 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000 000
Total Activité		8 000 000
Activité : Cadre de concertation permanente avec les acteurs du secteur postal et de la société civile		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	5 000 000

360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	5 000 000
Total Activité		20 000 000
Activité : Examen des projets du CAS-Poste en commission ministérielle de Passation des Marchés		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	3 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	5 000 000
Total Activité		8 000 000
Activité : Activité de recouvrement du CAS-Poste auprès des opérateurs		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	8 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000 000
COMPTE		
LIBELLE		MONTANT
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	5 000 000
Total Activité		22 000 000
Total Action		234 000 000
Total Programme		1 000 000 000
TOTAL GENERAL		1 000 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

COMPTE D'AFFECTION SPECIAL

**FINANCEMENT DES PROJETS DE
DEVELOPPEMENT DURABLE EN
MATIERE D'EAU ET
ASSAINISSEMENT**

■ VERSION FRANÇAISE ■

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	5
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	5
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	7
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	8
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	8
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	9
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	11
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	12
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	12
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	12
III.2.b. BILAN FINANCIER	12
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	13
III.3.b. MOYENS DU CAS	14
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	14
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	15
ANNEXE	17

NOTE EXPLICATIVE

La création d'un Compte d'Affectation Spéciale alimenté par les recettes du secteur de l'eau traduit la volonté de l'Etat de mettre sur pied une politique publique spéciale dont l'objectif est d'impulser le développement dudit secteur. La mission du CAS est donc clairement définie. Elle vise en substance à permettre à l'état de réaliser le pari de l'émergence en 2035 à travers la réalisation sur toute l'étendue du territoire national des projets de développement durable en matière d'eau et d'assainissement liquide. En effet, depuis le DSCE, la SND 30 réaffirme la volonté des pouvoirs publics d'approvisionner les populations en eau potable, et de garantir un assainissement liquide. Le CAS renforce le volet investissement du Ministère dans la réalisation urgente des projets inscrits dans son budget annuel.

L'Article 47 alinéa 1 de la loi 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat dispose que les Comptes d'Affectation Spéciale retracent, dans les conditions prévues par une loi de finances, des opérations budgétaires financées au moyen de recettes particulières qui sont, par nature, en relation directe avec les dépenses concernées.

L'article 44 alinéa 3 du même texte sus visé dispose que « Tout Compte d'Affectation Spéciale concourt à l'atteinte des objectifs d'un ou de plusieurs programmes ».

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU
COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE**

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

La loi N°98/005 du 14 Avril 1998 portant Régime de l'eau au Cameroun et la loi de finances 2020 instituent et consacrent une taxe d'assainissement et une redevance de prélèvement des eaux, perçues par l'Etat sur l'activité des personnes physiques ou morales propriétaires d'installation de prélèvement et /ou déversement des eaux de surface ou souterraines à des fins industrielles ou commerciales. En application des dispositions desdits textes, le décret N°2001/216 du 02 Août 2001 a créé un Compte d'Affectation Spéciale pour le financement des projets de développement durable en matière d'eau et d'assainissement (CAS/MINEE) et la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 a recrée ce Compte pour qu'il respecte les prescriptions du régime financier de 2018.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Le CAS/MINEE a pour missions :

- le développement des ressources en eau ;
- l'alimentation en eau potable des centres urbains, ainsi que des zones rurales ;
- l'assainissement des zones urbaines et rurales ;
- l'hydraulique agro-pastorale.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les dépenses éligibles sont de deux ordres :

Les dépenses d'investissement :

- arriérés budgétaires ;
- constructions, aménagements, et rénovations des réseaux d'eaux (forages) ;
- constructions, aménagements, rénovations des réseaux d'eaux des ouvrages et installations hydrauliques et digues (Adductions en eaux potables) ;
- constructions, aménagements, rénovations d'assainissement (latrines) ;
- formations, stages et séminaires pour le renforcement des capacités du personnel du CAS/MINEE ;
- rénovation des réseaux informatiques.

Les dépenses de fonctionnement :

- achat de fourniture et petit entretien de bureau ;
- fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution ;
- carburants et lubrifiants, entretien véhicules automobiles ;
- location des véhicules ;

- indemnité de mission des Agents à l'intérieur ;
 - frais de réception;
- Frais bancaires.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Les recettes du CAS/MINEE n'ont pas été constantes durant ces trois (03) dernières années comme l'illustre le tableau de l'évolution des recettes du CAS ci-dessous. Ces recettes ont drastiquement chuté de près de 50% jusqu'en 2020 du fait de plusieurs raisons énumérées au prochain titre.

-

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2018	2019	2020	2021
Redevance de prélèvement des eaux	349 245 012	282 835 782	124 975 838	429 571 098
Reports (solde à reporter)	52 583 274	247 351 996	166 601 641	61 428 902
TOTAL	401 828 286	530 187 778	291 577 479	491 000 000

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les difficultés rencontrées sont dues à plusieurs facteurs suivants:

- le manque des moyens de coercition pour effectuer, le recouvrement des restes à recouvrer dans les régions ;
- le décret n° 2014/2379/PM relatif aux inspections conjointes dans les régions dont les programmations se font par le MINMIDT sous la supervision des gouverneurs ;
- au décret 2005/3089/PM relatif à l'abattement de 75% de la base taxable lors du calcul de la taxe d'assainissement ;
- l'absence du fichier national des contribuables assujettis au paiement des taxes du secteur de l'eau;
- la mauvaise comptabilisation des recettes du secteur de l'eau par la Recette des Impôts de la Direction des Grandes Entreprises et dans les Trésoreries Générales;
- la comptabilisation des recettes du secteur de l'eau logées dans un compte d'attente à la RIDGE ;
- l'ignorance par certains contribuables de l'existence de la taxe d'assainissement et la redevance de prélèvement des eaux;
- les effets de la pandémie de la COVID 19 et aux différentes crises sécuritaires Nord-Ouest, du Sud-ouest et dans les régions septentrionales.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Pour les trois prochaines années, le CAS- Eau du MINEE propose un plafonnement au moins égal à cinq cent millions (500 000 000) pour l'année 2022 et 700 000 000 (sept cent millions) pour l'année 2023 et au moins un milliard(1000 000 000) de FCFA à partir de 2024 .Cela sera possible si les mesures ci-après sont exécutées :

- l'amendement **de la loi N°98/005 du 14 Avril 1998 portant régime de l'eau** afin d'introduire les mesures plus contraignantes de paiement de la redevance de prélèvement des eaux et la taxe d'assainissement;
- l'amendement du **décret N°2014/2379/PM du 24/08/2014** du Premier Ministre, sur les inspections conjointes des Etablissements classés dangereux, insalubres ou incommodes qui portait préjudice aux recettes du CAS /MINEE (joint en annexe) ;
- l'amendement **du décret 2005/3089/PM** précisant les règles d'assiette, de recouvrement et de contrôle de la taxe d'assainissement et de la redevance de prélèvement des eaux, afin de revoir l'abattement de 75% de la base taxable lors du calcul de la taxe d'assainissement ;
- la création d'une brigade nationale de contrôle et des inspections dans le secteur de l'eau dont le produit alimentera le CAS /MINEE ;
- le suivi permanent de la comptabilisation des recettes du CAS à la Recette des Impôts de la Direction des Grandes Entreprises (RIDGE) et à la trésorerie générale de Yaoundé ;
- l'organisation de missions conjointes trimestrielles de suivi de recouvrement de recettes du CAS à travers le territoire national (CAS-MINEE, le Programme de Sécurisation des Recettes des Mines de l'eau et de l'énergie (PSRMEE), IMPOTS et Forces de Maintien de l'Ordre) ;
- la sensibilisation aux moyens des supports publicitaires, de l'exigibilité des deux taxes du CAS/MINEE dans les médias nationaux ;
- l'organisation de missions de recouvrement des restes à recouvrer en instance dans certaines Délégations Régionales et des grandes entreprises en collaboration avec le (PSRMEE) ;
- la poursuite de la confection d'un fichier national actualisé des contribuables assujettis au paiement des taxes, redevance amendes et pénalités du secteur de l'eau ;
- l'ouverture des régies de recettes au niveau départemental avec nomination des régisseurs ;
- la mutation de certains Agents intermédiaires de Recettes ;
- le paramétrage du compte sur la Taxe d'Assainissement.

- **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2022	2023	2024
taxe d'assainissement	230 000 000	270 000 000	190 000 000
Amendes et transactions	50 000 000	170 000 000	280 000 000
Redevance de prélèvement des eaux	270 000 000	330 000 000	430 000 000
Autres Recettes Non Réparties	0	0	0
Reports (solde à reporter)	150 000 000	130 000 000	100 000 000
TOTAL	700 000 000	900 000 000	1 000 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le Ministère de l'Eau et de l'Energie a quatre (04) programmes dans son budget :

016 : offre d'énergie ;

137 : accès à l'énergie ;

138 : accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide ;

139 : gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Eau et Energie.

Le CAS/MINEE est rattaché au programme 423 conformément aux missions qui lui sont assignées par le décret de création. En effet, les missions du CAS/MINEE sont celles de la production, du transport, et de distribution de l'eau potable, l'assainissement liquide, la maintenance des ouvrages construits. Tout cela doit contribuer à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

■ III.2.b. BILAN FINANCIER

S'agissant du bilan financier de l'exercice 2021 et, concernant principalement le recouvrement, il est effectué dans les dix Régions du pays. Le taux de recouvrement des recettes se situe au 30 Septembre 2021 à 52%. Ces recettes proviennent du Littoral, du Centre, du Sud, du Sud-Ouest, de l'Est et de l'Ouest.

Compte	Libellés	Prévision budgétaire	Exécutions	Taux d'exécution
BUDGET DE FONCTIONNEMENT				
6101 XX	Achat de fourniture et petit entretien du bureau	20 000 000	15 000 000	49,99%
6111XX	Fourniture et prestations de service pour édition impression et distribution	1000 000	1 000 000	100%
6121XX	Carburants et lubrifiants entretien véhicules automobiles	20 000 000	14 965 800	74,82 %

61711XX	Indemnité de mission des agents à l'intérieur	32 000 000	18 450 000	42.34%
6152XX	Location des Véhicules	8 000 000	6 091 767	76,14%
6410XX	Frais bancaires	500 000	0	0%
Total		81.500.000	55 507 567	68%
BUDGET D'INVESTISSEMENT				
1607	Arriérés budgétaires de l'État audités et admis en dette intérieure: eau et assainissement financement CAS	315 500 000	20 000 000	6%
22406	Constructions, aménagements, et rénovations des réseaux d'eaux (forage)	52 500 000	0	
2247	Constructions, aménagements et rénovations des réseaux d'assainissement s (latrines et rigoles)	0	0	
2252	Constructions, aménagement, rénovations des réseaux d'eaux des ouvrages et installations hydrauliques et digues (Adductions en eaux potables)	45 500 000	0	
Total		418 500 .000	20 000 000	4.77%

■ III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

Pour chaque programme où le CAS à des activités à inscrire, rappeler la stratégie programme avant de montrer le lien avec une action du programme et la pertinence des activités ou des projets proposés par rapport à l'atteinte de l'objectif de l'action :

■ III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

■ Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2022	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2022		
Programme : 138 - ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE							
Action : 01 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE						prendre en charge les arriérés en AEP issus des marchés exécutés hors	2023

						décal budgétaire.	
Construction des Adductions en eau potable	105 000 000						
prise en charge des arriérés audités et admis en dette intérieur-AEP	180 000 000						
Total Action	285 000 000						
Action : 02 - AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE						prendre en charge les arriérés contractés par les prestataires.	2023
Construction des forages	90 000 000						
Prise en charge des arriérés budgétaire du CAS-MINEE-Forage	130 000 000						
Total Action	220 000 000						
Action : 03 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE						mettre à la disposition des populations des latrines.	2023
Prise en charge des arriérés budgétaires audités du CAS-MINEE-en assainissement	30 000 000						
Total Action	30 000 000						
Action : 07 - AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA FOURNITURE DE L'EAU POTABLE						accroissement de la performance des services du CAS-Eau.	2023
Amélioration des conditions de travail	15 000 000						
Amélioration de la performance du CAS-MINEE	150 000 000						
Total Action	165 000 000						
Total Programme	700 000 000						
TOTAL GENERAL	700 000 000						

■ III.3.b. MOYENS DU CAS

■ III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

■ Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		150 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	25 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	42 500 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	2 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	50 000 000
361210	Locations de véhicules	15 000 000
361710	Frais de réception	15 000 000
361910	Frais bancaires	500 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		550 000 000

523412	Ouvrages hydrauliques (barrages, digues, canaux...)	285 000 000
524113	Plomberies et réseaux d'eau	220 000 000
524114	Sanitaires et réseaux d'assainissement	30 000 000
524211	Matériels informatiques des services	15 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.A.S		700 000 000

■ III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

■ Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 138 - ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE		
Action : 01 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE		
Activité : Construction des Adductions en eau potable		
523412	Ouvrages hydrauliques (barrages, digues, canaux...)	105 000 000
Total Activité		105 000 000
Activité : prise en charge des arriérés audités et admis en dette intérieur-AEP		
523412	Ouvrages hydrauliques (barrages, digues, canaux...)	180 000 000
Total Activité		180 000 000
Total Action		285 000 000
Action : 02 - AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE		
Activité : Construction des forages		
524113	Plomberies et réseaux d'eau	90 000 000
Total Activité		90 000 000
Activité : Prise en charge des arriérés budgétaire du CAS-MINEE-Forage		
524113	Plomberies et réseaux d'eau	130 000 000
Total Activité		130 000 000
Total Action		220 000 000
Action : 03 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE		
Activité : Prise en charge des arriérés budgétaires audités du CAS-MINEE-en assainissement		
524114	Sanitaires et réseaux d'assainissement	30 000 000
Total Activité		30 000 000
Total Action		30 000 000
Action : 07 - AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA FOURNITURE DE L'EAU POTABLE		
Activité : Amélioration des conditions de travail		
524211	Matériels informatiques des services	15 000 000
Total Activité		15 000 000
Activité : Amélioration de la performance du CAS-MINEE		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	25 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	42 500 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	2 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	50 000 000
361210	Locations de véhicules	15 000 000
361710	Frais de réception	15 000 000
361910	Frais bancaires	500 000

	Total Activité	150 000 000
	Total Action	165 000 000
	Total Programme	700 000 000
	TOTAL GENERAL	700 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

**FONDS SPECIAL DE PROTECTION DE
LA FAUNE**

■ VERSION FRANÇAISE ■

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	6
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	7
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	8
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	9
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	10
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	11
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	13
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	14
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	15
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	15
III.2.b. BILAN FINANCIER	18
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	19
III.3.b. MOYENS DU CAS	21
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	21
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	22
ANNEXE	25

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU
COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE**

Le Fonds Spécial de Protection de la Faune est prévu par la Loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, sous la dénomination "Fonds Spécial D'Aménagement et d'Equiperment des Aires de Conservation et de Protection de la Faune", en son article 105, pour le soutien aux actions et activités liées à la sécurisation et à la valorisation des ressources fauniques et des aires protégées.

Ses modalités de fonctionnement sont fixées par Décret N° 96/237/PM du 10 avril 1996 fixant modalité de fonctionnement de certains Comptes d'Affectation Spéciale(CAS) prévu par la Loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, et participant à la mise en œuvre du budget programme du Ministère des Forêts et de la Faune avec pour objectifs, le financement des opérations d'aménagement, de conservation et de développement durable des ressources fauniques et des Aires Protégées, et la contribution pour le compte de l'Etat au financement des organismes internationaux.

Conformément à la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques, qui instruit la création des CAS dans le cadre des lois de finances, le Compte d'Affectation Spéciale pour la Protection de la Faune, le Développement et l'Aménagement des Aires Protégées, a été créé par loi des finances n° 2019-23 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020, et ses charges et ressources fixées en complément des textes susmentionnés.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Conformément à la loi n° 2019-23 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020, reprenant et complétant le décret n° 96/237/PM du 10 avril 1996 fixant modalité de fonctionnement de certains Comptes d'Affectation Spéciale(CAS) prévu par la Loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, les sources d'approvisionnement du Fonds sont définies aux articles 20 de la loi n° 2019-23 et 9 du décret n° 96/237/PM et sont constituées par les quotes-parts des droits et taxes ci-après cités :

- droits d'affermages ;
- droits de permis et licences de chasse;
- droits de licence de guide chasse;
- droits de licence de game farming et game ranching;
- taxe journalières pour la chasse dans les zones cynégétiques non affermées pour la conduite des expéditions de chasse par un guide de chasse;
- droits de permis de capture des animaux sauvages;
- droits de permis de recherche à but scientifique;
- droits de permis de capture à but scientifique, commercial et pour exportation;
- droits de collecte de peau et dépouilles de certains animaux sauvages des classes B et C à des fins commerciales;
- taxe sur les peaux et dépouilles collectées;
- taxes d'abattages;
- taxe de detention;

taxe d'exportation;
permis de petite chasse;
permis spécial de chasse;
permis de chasse cinématographique et photographique;
licence de chasse cinématographique et photographique;
permis de cession des zones;
produit de la faune produit des amendes, transactions, dommages-intérêts, ventes aux enchères publiques ou gré à gré des produits et objets divers saisis;
droits d'entrée dans les aires protégées;
autres recettes affectées par la loi;
subvention de l'Etat;
les subventions, contributions, dons et legs de toute personne physique ou morale
Frais de dossier pour l'attribution des agréments à une activité d'exploitation de la Faune et des aires protégées;
Frais de dossier pour l'attribution, le renouvellement ou le transfert d'un titre d'exploitation de la Faune ou des aires protégés;
Frais de dossier pour l'attribution des zones de chasse ;
Frais de dossier pour l'attribution et l'Exploitation des Pans de Tir et Plans de Tir Additionnels;
Frais de dossier d'autorisation de survol à But Scientifique;
Frais de dossier pour l'autorisation d'embarcation marine et sous-marine à But Scientifique;
Frais de dossier pour l'autorisation d'embarcation marine et sous-marine à But Cinématographique;
Frais d'examen des Plans de Sondage des inventaires Fauniques des ZIC, ZICGC et Game-Farming;
Frais d'examen des Rapports d'Inventaires des Inventaires Fauniques des ZIC, ZICGC et Game-Farming;
Frais pour demande d'Examen des Plans de Gestion des ZIC, ZICGC et Game-Farming, Jardin Zoologiques Privés;
Ressources de la vente des documents sécurisés de Transport des produits ;
Les certificats d'Enregistrement en Qualité d'Exportateur des Produits Fauniques ;
Les Certificats d'Enregistrement en Qualité de Transformateur des Produits ;
Frais d'Exploitation des Infrastructures et Equipements dans les Aires Protégés et Jardins Zoologiques;

■ 1.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

En application des dispositions de l'article 22 du Décret N° 2005/099 du 06 avril 2005 portant organisation du Gouvernement, le Ministère des Forêts et de la Faune est chargé de l'aménagement et la gestion des aires protégées, de l'inventaire et la protection de la faune et du suivi des organisations sous régionales s'occupant de la préservation de l'écosystème sous régional en liaison avec les départements ministériels concernés.

Ayant hérité de l'ancien Ministère de l'Environnement et des Forêts (MINEF), le département ministériel bénéficie de l'appui financier du Fonds Spécial de Protection de la Faune, pour le financement complémentaire des certaines activités non ou peu financées, liées avec pour objectif la protection, la gestion durable, la valorisation et le développement durable des ressources fauniques, et des aires de conservation de la faune.

Son action, inscrite en complément de celles mises en œuvre par le budget général de l'Etat et les appuis multiformes des partenaires à la conservation, vise la l'exécution de projets pour la résolution de problème d'envergure du secteur, et dont les extrants peuvent être mesurés à court terme.

Ses missions premières sont le renforcement de l'aménagement et de la sécurisation des aires de conservation et de protection de la faune, l'appui aux investissements et à l'écotourisme dans les aires protégées, l'accélération de la valorisation de la faune au profit du développement local.

Spécifiquement, ses charges éligibles sont autorisée dans une loi de finances, conformément à la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les charges et dépenses éligibles au Fonds, autorisées par la loi n° 2019-23 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020, reprenant et complétant le décret n° 96/237/PM du 10 avril 1996 fixant modalité de fonctionnement de certains Comptes d'Affectation Spéciale(CAS) prévu par la Loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, les sources d'approvisionnement du Fonds sont définies aux articles 20 de la loi n° 2019-23 et 9 du décret n° 96/237/PM, sont constituées ainsi qu'il suit :

- frais requis pour la création;
- aménagement et la valorisation des aires protégées ;
- frais de développement et de mise à niveau des équipements et construction dans les aires protégées
- frais de creusage, de récurage et de ravitaillement des mares dans les aires protégées
- frais d'ouverture et de renouvellement des pistes dans les aires protégées
- frais de délimitation, sécurisation des aires protégées
- frais d'acquisition du matériel requis pour les opérations d'aménagement
- frais requis pour les inventaires, la sécurisation, le renouvellement et la valorisation de la ressource faunique
- frais de battues d'aménagement et refoulement de la faune sauvage
- frais de fonctionnement du Comité de programmes prévu par le présent décret n° 96/237/PM du 10 avril 1996 fixant modalité de fonctionnement de certains Comptes d'Affectation Spéciale(CAS) prévu par la Loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche ;
- frais tenues des commissions techniques des agréments et d'attribution des titres d'exploitation de la faune ;
- fonds de contrepartie aux projets lorsque de tels fonds sont fournis par l'Etat ;
- contributions de l'Etat aux organismes internationaux ;
- frais de recouvrement des recettes ;
- frais d'assistance aux éco gardes victimes d'accidents ou d'agression de la faune et des braconniers dans le cadre du service.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

Bien qu'elles aient un caractère indicatif, les évaluations des recettes des comptes d'affectation spéciales permettent d'encadrer projeter les dépenses pouvant être prise en charge dans le cadre d'un budget sans créer la dette, conformément au principe de sincérité budgétaire.

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Les recettes du Fonds Spécial de Protection de la Faune (FSPF) ont connu depuis 2014 une chute progressive avec la montée rapide du braconnage militarisé, la transhumance et l'orpaillage avec comme corolaire la réduction du potentiel et de l'attractivité des aires protégées et zones de chasse, impactant directement la réalisation des recettes fauniques et dont le potentiel de recettes de FSPF.

Avec la mise en œuvre de plusieurs activités liées tant à la sécurisation, à l'aménagement ainsi qu'à la valorisation des aires protégées et zones de chasse, une remontée nette a été observée au cours des années 2018-2019, laquelle se projetait à court terme à un plafond de 500 000 *cing cent millions* de FCFA avec le recouvrement des transactions, amendes et dommages et intérêts, ainsi qu'un renforcement du suivi des régies des recettes de la faune, et à long terme, avec la revalorisation des recettes fauniques au double. Seulement l'émergence de la pandémie à Coronavirus est venue endiguer l'ensemble des projections faites dès l'année 2020, inhibant la réalisation de la quasi-totalité des recettes du FSPF, fortement dépendantes des recettes cynégétiques et de l'écotourisme dans les aires protégées.

L'évolution des recettes du Fonds au cours du triennat sont reprises dans le tableau ci-après :

■ Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2018	2019	2020	2021
Reports (solde à reporter)	37 467 323	10 483 868	0	9 445 000
Droits de permis de recherche à but scientifique	936 000	1 550 000	472 500	1 053 000
Droits d'entrée dans les aires protégées	110 000	163 000	19 354 500	4 629 300
Taxe d'abattage	62 205 250	75 006 500	57 590 700	40 161 600
Taxe d'exploitation	0	0	40 500	1 168 600
Produit des amendes, transaction, dommages-intérêts, ventes aux enchères publiques ou gré à gré des produits et objets divers saisis	235 000	205 000	7 221 600	6 478 500
Droits d'affermages	66 451 991	56 700 000	87 345 000	14 584 500
Droits de permis de petite chasse	5 650 000	4 250 000	3 750 000	43 500
Droits de permis et licences de chasse	23 580 000	24 630 000	16 405 000	29 486 200
Droits de licence de "gamefarming" et "gameranching"	1 300 000	830 000	1 500 000	54 000
Subventions, contributions, dons et legs de toute personne physique ou morale	0	59 312 810	0	0
Droits de licence de guide chasse	5 319 500	6 451 822	7 529 300	0

Autres Recettes Non Réparties	0	0	0	34 870 000
TOTAL	203 255 064	239 583 000	201 209 100	141 974 200

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Très florissante dans il y'a quelques années encore, les recettes du fonds spécial connaissent depuis 2014 une chute progressive avec la montée rapide du braconnage militarisé, la transhumance et l'orpaillage.

En effet, les effets cumulés de l'explosion démographique, entraînant de l'intensification des activités socio-économiques non contrôlées autour des aires protégées, et dans les zones banales, les envahissements des Aires Protégées, et le renforcement des bandes criminelles, spécialisées des la criminalité faunique ont entraîné la dégradation progressive du paysage des aires protégées, la destruction des ressources, et réduction du potentiel et de l'attractivité des aires protégées et zones de chasse, impactant directement la réalisation des recettes fauniques et dont le potentiel de recettes de FSPF.

Pour se maintenir au cap, et continuer d'assumer sa mission de soutien du Programme 962 dédié à la sécurisation et à la valorisation des ressources fauniques et aires protégées, le fonds, investit de gros moyens aux renforcement des infrastructures et équipement et à l'appui eaux initiatives de sécurisation des milieux et ressources, tout en assurant dans les limites de son enveloppe le maintien des équilibre hommes-nature.

A date, la difficulté majeure à laquelle fait face le FSPF, est celle de la réalisation des recettes, qui elles s'avèrent chaque jours insuffisantes, parce que pas assez collectées, mais également du fait des sollicitations chaque jour plus nombreuses du sous-secteur. Il y'a besoin tant de mettre sur pied des mécanismes efficaces de recouvrement et de sécurisation des recettes, mais premièrement de revoir les textes fondateurs soutenant la fiscalité de la filière faune compte tenu de sa vétusté.

Avec la mise en œuvre de plusieurs activités liées tant à la sécurisation, à l'aménagement qu'à la valorisation des aires protégées et zones de chasse, une remontée nette a été observée au cours des années 2018-2019, laquelle se projetait à court terme à un plafond de 500 000 *cent millions* de FCFA avec le recouvrement des transactions, amendes et dommages et intérêts, ainsi qu'un renforcement du suivi des régies des recettes de la faune, et à long terme, avec la revalorisation des recettes fauniques au double. Seulement l'émergence de la pandémie à Coronavirus est venue endiguer l'ensemble des projections faites pour l'année 2020, inhibant la réalisation de la quasi-totalité des recettes du FSPF.

Pouvant s'ajouter au difficultés de réalisation des recettes du Fonds Spécial de Protection de la Faune, l'on peut lister la non-remontée des statistiques y afférentes, les faibles coûts des services administratifs liés à l'exploitation de la faune et des aires protégées et le faible recouvrement des aérés et restes à recouvrer de certains exploitants de la filière faune et aires protégées. Pour y remédier, Il est prévu dès 2022, la centralisation des recettes phares du CAS (recettes cynégétiques, liées à l'affermage et à l'abattage) et le renforcement du suivi et du recouvrement des recettes opportunes (Produits des Transactions, ventes aux enchères, taxe d'entrée dans les aires protégées, et autres recettes non-inclues dans le plan de travail du

Programme 056), à travers le déploiement des missions de suivi des recettes, arrêts des quittanciers et déploiement des nouveau quittanciers. D'autres parts, il est prévu la tenue, en cohésions avec les services compétents du Ministère des Fiances et les autres ministères sectoriels, des travaux de création et de revalorisation des montants des droits de certains services administratifs liés à l'exploitation de la faune et des aires protégées.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Bien qu'envisageant un nombre important de mesures de résilience face tant à la pandémie, aux difficultés de la filière ainsi qu'aux autres lourdeurs freinant la bonne exécution des recettes du FSPF, il est projeté pour le triennat 2022-2024, un plafond de recettes stable à la somme de 500 millions de FCFA, conformément au tableau ci-après:

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2022	2023	2024
Droits d'affermages	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Droits de licence de "gamefarming" et "gameranching"	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Droits de permis de petite chasse	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Droits de permis de recherche à but scientifique	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Droits de permis et licences de chasse	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Droits d'entrée dans les aires protégées	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Produit des amendes, transaction, dommages-intérêts, ventes aux enchères publiques ou gré à gré des produits et objets divers saisis	45 000 000	45 000 000	45 000 000
Reports (solde à reporter)	117 000 000	117 000 000	117 000 000
Taxe d'abattage	70 000 000	70 000 000	70 000 000
Taxe d'exploitation	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Frais de dossier pour l'attribution des agréments à une activité d'exploitation de la Fune et des aires protégées	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Frais de dossier pour l'attribution, le renouvellement ou le transfert d'un titre d'exploitation de la Faune ou des aires protégés	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Frais de dossier pour l'attribution des zones de chasse	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Frais de dossier pour l'attribution et l'Exploitation des Plans de Tir et Plans de Tir Additionnels	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Frais de dossier d'autorisation de survol à But Scientifique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Frais de dossier pour l'autorisation d'embarcation marine et sous-marine à But Scientifique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Frais de dossier pour l'autorisation d'embarcation marine et sous-marine à But Cinématographique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Frais d'examen des Plans de Sondage des inventaires Fauniques des ZIC, ZICGC et Game-Farming	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Frais d'examen des Rapports d'Inventaires des Inventaires Fauniques des Zic, ZICGC et Game-Farming	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Frais pour demande d'Examen des Plans de Gestion des ZIC, ZICGC et Game-Farming, Jardin Zoologiques Privés	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Ressources de la vente des documents sécurisés de Transport des produits Fauniques	30 000 000	30 000 000	30 000 000

Les certificats d'Enregistrement en Qualité d'Exportateur des Produits Fauniques	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Les Certificats d'Enregistrement en Qualité de Transformateur des Produits Fauniques	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Frais d'Exploitation des Infrastructures et Equipements dans les Aires Protégées et Jardins Zoologiques	5 000 000	5 000 000	5 000 000
TOTAL	500 000 000	500 000 000	500 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

Les charges du Fonds Spécial de Protection de la Faune consistent en des activités alignées au Programme 056, à ses actions et activités dédiées à la sécurisation et à la valorisation des ressources fauniques et des aires protégées, conformément, aux projections de la Stratégie Nationale de Développement SND-30.

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le cadre logique du Ministère des Forêts et de la Faune connaît une stabilité avec trois Programmes opérationnels dont un dédié à la gestion de la filière faune et aires protégées, et un Programme support.

Le Programme 056 intitulé « Sécurisation et Valorisation des Ressources Fauniques et des Aires Protégées » obéit à la fois aux objectifs du millénaire en son objectif 7, et au Programme National d'Investissement Agricole dans son troisième objectif d'optimisation de l'utilisation durable des ressources naturelles. Sa mise en place s'est justifiée d'une part, par le souci d'accroître les superficies de conservation des ressources naturelles et la diversité écosystémique, et d'autre part, par la conservation de celles-ci et leur valorisation pour en faire des pourvoyeurs de richesses et d'emplois. De manière opérationnelle, ledit programme est décliné en sept (07) actions, elles mêmes déclinées en activités qui peuvent se fondre en tâches et opérations. Il est marqué depuis quelques années par la recrudescence du grand braconnage transfrontalier, les empiètements divers et la persistance de l'insécurité dans certaines régions du pays. Ces facteurs freinent considérablement l'atteinte des objectifs fixés en termes de recettes fauniques, de conservation des ressources fauniques, d'activités cynégétiques et éco-touristiques.

L'objectif du Programme est d'assurer la gestion durable et la valorisation de la faune et des aires protégées, afin de contribuer au développement de la politique de Production Forestière Nationale, au moyen de l'augmentation des recettes fiscales et parafiscales du sous-secteur, avec comme indicateurs le Nombre d'aires Protégées sous aménagement et les ressources générées par la gestion de la faune et des aires protégées, et pour valeurs de référence en 2020, respectivement 49 aires protégées aménagées et 900 millions de FCFA de recettes générées, et des cibles en légère évolution au courant du triennat 2022-2024.

Conformément à ses textes fondateurs, ensemble la réglementation en vigueur, le budget du Fonds Spécial projette supporter chaque année quelques une des 07 actions du programme, et certaines de ses activités validées dans le cadre de la refonte des programmes.

Les perspectives pour l'exercice 2022 s'inscrivent dans la continuité des axes définis antérieurement ; un accent particulier sera mis d'une part, sur la sécurisation des aires protégées par la poursuite du renforcement des équipements et infrastructures d'une part, et d'autre part, sur la valorisation des ressources fauniques et des aires protégées à travers la promotion et le développement de l'écotourisme.

III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

Le contexte de mise en fonctionnement tardif de l'application PROBMIS-CAS au Secrétariat Technique du Fonds Spécial de Protection de la Faune, ajouté aux difficultés de suivi de l'émission des recettes réalisées sur le terrain ont fortement limité l'exécution du budget en cours, lequel est évalué à date à 11,11% du fait du paiement des aérés des exercices précédents du Fonds. Avec la préparation Technique des nouvelles activités programmées en 2021, ledit taux d'exécution pourrait s'élever jusqu'à 45% à l'arrêt des engagements comptables.

III.2.a. BILAN TECHNIQUE

III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Dès l'entame de l'exercice budgétaire 2021, d'importantes difficultés liées tant au Déploiement de l'application PROBMIS et à ses exigences d'émission préalable des recettes avant exécution associées à celle de la non-remontée des informations à partir des postes comptable territoriaux de la faune (Agents Intermédiaires de Recettes), ont limité la capacité du Compte d'Affectation Spéciale à exécuter une grande majorité de ses activités prévues, malgré leur maturité et la préparation à l'avance des Termes de Références, Documents d'Appel d'Offres y relatif, en vu de leur engagement, dès disponibilité des crédits.

Si certaines ont pu être captées et exécutées par des financements parallèles mobilisés par des partenaires à la conservation, la plupart demeurent en attente du lancement effectifs de l'application au Secrétariat Technique dudit Fonds, et pour d'autres, il sera simple question de reprogrammation à l'exercice suivant, au vu de la limitation des crédits disponibles à date.

Le tableau ci-après déroule les performances d'exécution Technique des activités autorisées au budget du CAS-FSPF, exercice 2021.

	Activités	Date de Début		Date de Fin		Résultats		Ecart s	Justifications	Activités à Reprogrammer
		Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées			
1	Activité C796201B001 Elaboration et Validation des Plan de Gestion des ZICs et ZICGCs	mai-21	mai-21	Juillet		Au moins 02 missions de suivie de l'élaboration des PSG des ZIC/ZICGC déployées et une session du Comité d'examen et d'approbation des PG tenue	Termes de références Elaborés	100%	Déploiement tardif de l'application Probmis-CAS, remontée tardive de statistiques sur la réalisation des recettes et Trésorerie Inutilisable en Machine	Oui

2	Activité C796201B0 02 Controle et Gestion des Plan de Gestion des ZICs et ZICGCs	mai-21	mai-21	Septem bre		A u m o i n s 0 2 missions de Controle de la Mise en Oeuvre des PSG des ZIC/ZICGC déployées	Termes de références Elaborés	100%	Déploiemen t tardif de l'application Probmis- CAS, remontée tardive de statistiques sur la réalisatiion des recettes et Trésorerie Inutilisable en Machine	Oui
3	Activité C796202B0 01 Organisatio n du Commerce des Espèces Fauniques, appui aux initiatives de valorisation de la Faune	mai-21	mai-21	Novem bre		Une étude conduite pour la mise en place d'un centre pilote d'élevage en captivité de la faune conduite et des missions de suivi déployées	Termes de référencesbd'Exé cution de chaque tache Elaborés	100%	Déploiemen t tardif de l'application Probmis- CAS, remontée tardive de statistiques sur la réalisation des recettes et Trésorerie Inutilisable en Machine	Oui
4	Activité C796202B0 02 Suivi de l'Activité Cynégétique et Collecte des Recettes y Afférentes	janv-21		Décem bre		Session d'Attribution des Agréments tenue, Saison Cynégétique e Lancée et Mission de Suivi de l'Utilisation des Quote- Parts Effectuées	Termes de références Elaborés, Lancement Officiel de la Saison Cynégétique Effectué	33%	Déploiemen t tardif de l'application Probmis- CAS, remontée tardive de statistiques sur la réalisation des recettes et Trésorerie Inutilisable en Machine	Oui

5	Activité C796202B003 Suivi des Activités Applicables aux Différentes Conventions Signées par le Cameroun en Matière de Faune (CITES, RAMSAR...)	févr-21		juil-21		Personnel du Service de la Chasse Capacité, Equipement et petite Infrastructures du Service de la Chasse Acquis	Termes de références Elaborés	0%	Déploiement tardif de l'application Probmis-CAS, remontée tardive de statistiques sur la réalisation des recettes et Trésorerie Inutilisable en Machine	Oui, mais partiellement, notamment en ce qui concerne uniquement le développement des infrastructures et des acquisitions
6	Activité C796202B004 Lutte Contre la Criminalité Faunique et Réduction des Conflits Homme-Faune	Janvier		Décembre		Au moins 3 missions de refoulement ou de Battues Administratives organisées	0	100%	Pas de Sollicitation à date	Oui, activité liée à la gestion et à la prévention des risques et catastrophes
7	Activité C796203B001 Développement des Construction dans les Aires Protégées	mars-21	Termes de références Elaborés, Draft d'AMI et de DAO élaborés	sept-21		Etude de Construction Conduite a/n évacuation des Eaux au JZMB	0	100%	Déploiement tardif de l'application Probmis-CAS, remontée tardive de statistiques sur la réalisation des recettes et Trésorerie Inutilisable en Machine	Non, activité déjà financée par le Fonds Commun KfW-MINFOR-MINEPAT-MINEPDED
8	Activité C796203B003 Elaboration et Révision des Plans d'Aménagement des Aires Protégées	mars-21	Termes de références Elaborés, Draft d'AMI et de DAO élaborés	oct-21		Matériels Informatiques, Matériel Roulant à deux roues Mobilier de Bureau et matériel de Navigation acquis	0	100%	Déploiement tardif de l'application Probmis-CAS, remontée tardive de statistiques sur la réalisation des recettes et Trésorerie Inutilisable en Machine	Oui

9	Activité C796203B004 Suivi de la Dynamique des Population et maintien de l'Intégrité des Aires Protégées	févr-21	Termes de références Elaborés	déc-21		Comité MAB, Dja tenues , mission de LAB effectuées et Appuis accordés au nettoyage des Plans d'eaux du Lac Ossa	0	100%	Déploiement tardif de l'application Probmis-CAS, remontée tardive de statistiques sur la réalisation des recettes et Trésorerie Inutilisable en Machine	Oui
10	Activité C796204B001 Développement de l'Ecotourisme dans les Aires Protégées et Recherche de Partenariats	févr-21	Termes de références Elaborés	juin-21		Appuis Accordés en Aliments et Produits vétérinaires aux Jardins Zoologiques de Garoua, Limbé et Mvog-Betsi	0	100%	Pas de Sollicitation à date	Oui, mais sur la moitié du montant du présent exercice
11	Développement et Renforcement de l'Organe de Gestion de la Faune et des Aires Protégées	janv-21	Termes de références Elaborés	déc-21		Acquisition de Biens et Service, Déroulement de Mission et Organisation de Séminaires	Acquisition de Biens et Service, Déroulement de Mission et Organisation de Séminaires, et à régulariser	70%	Déploiement tardif de l'application Probmis-CAS, remontée tardive de statistiques sur la réalisation des recettes et Trésorerie Inutilisable en Machine	Oui

III.2.b. BILAN FINANCIER

III.2.b. BILAN FINANCIER

L'exécution du budget du CAS- Fonds Spécial de Protection de la Faune, initialement projeté en recettes et dépenses à la somme de FCFA 500 millions, a été fortement influencée par l'émergence de la pandémie à Coronavirus. Avec la réouverture timide de la chasse sportive, celle des visites dans les aires protégées, les activités cynégétiques et écotouristiques principales génératrices de recettes du CAS-FSPF ont été fortement limitées, avec pour corollaire la limitation de la production des recettes du Fonds. Par ailleurs, les difficultés liées à la non-remontée des informations sur les recettes et les dysfonctionnements observés de

l'application PROBMIS-CAS ont contribué à limiter le fonctionnement du CAS-FSPF.

Toutefois, dans les limites des crédits collectés, un accent a été mis sur l'apurement de la dette du CAS, l'Agent Comptable du Fonds, a effectué l'apurement total de la dette du CAS, au montant de FCFA 44 156 258 FCFA ont été apurés, ramenant la dette du FSPF à 0 FCFA et son solde à 75 318 448 FCFA disponibles pour exécution. Soit une dépense représentant 8,83% du budget autorisé.

Le Tableau ci-après resume le Bilan Financier du CAS-FSPF à la fin du Troisième Trimestre.

Programme	Montant AE voté (Milliers de FCFA)	Montant CP exécuté (Milliers de FCFA)	Taux d'exécution (%)
962. sécurisation et valorisation des ressources fauniques et des aires protégées	500 000	0	0
TOTAL FSPF	500 000	0	0

III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

En 2022 comme au cours des exercices précédents, les activités financées par le Fonds Faune sont issues de la liste des activités du Fonds Spécial validé dans le cadre du programme consacré à la Sécurisation et Valorisation des Ressources Fauniques et des Aires Protégées, Programme 056. Plusieurs des activités déjà programmées en 2021 seront reconduites du fait de leur non-exécution.

III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

Les effets directs, indirects et induits de activités prioritaires à réaliser en conformité avec les objectifs fixés ainsi que les impacts prévisionnels attendus dans le prolongement de l'objectif stratégique du Programme 056, du Ministère des Forêts et de la Faune et du Gouvernement de manière générale sont:

Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Évaluation des Effets
Libellé	Coût 2022	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2022		
Programme : 056 - Sécurisation et valorisation des ressources fauniques et des Aires protégées							
Action : 03 - Valorisation des ressources fauniques						Renforcer la sécurisation des personnes et des biens	2024
Organisation du Commerce des espèces fauniques, appui et suivi aux initiatives de valorisation de la faune	9 400 000						

Total Action	9 400 000						
Action : 01 - Aménagement des zones de chasse (ZIC, ZICGC)						Gestion appropriée du potentiel faunique et adhésion des populations aux activités cynégétiques	2024
Elaboration et Validation des Plans de Gestion des ZICs et ZICGC	2 500 000						
Controle et Suivi des Plans de Gestion des Zones de Chasse	2 500 000						
Total Action	5 000 000						
Action : 03 - Valorisation des ressources fauniques						Renforcer la sécurisation des personnes et des biens	2024
Suivi de l'activité cynégétique et collecte des taxes y afférentes	30 500 000						
Suivi des Activités applicables aux différentes conventions internationales signées par le Cameroun en matière de faune (CITES RAMSAR...)	12 000 000						
Lutte contre la criminalité faunique et réduction des conflits homme-faune	10 000 000						
Total Action	52 500 000						
Action : 04 - Aménagement des aires protégées						Reconstitution des populations animales	2024
Developpement des Equipements dans les Aires Protégées	81 000 000						
Developpement des Constructions dans les Aires Protégées	90 000 000						
Elaboration des Plans d'Aménagement des Aires Protégées	40 000 000						
Suivi de la Dynamique des populations et maintien de l'intégrité des Aires Protégées	48 000 000						
Total Action	259 000 000						
Action : 05 - Promotion de l'écotourisme dans et autour des aires protégées						Augmentation des recettes de l'Etat	2024
Mise en Place et Développement des Jardins Zoologiques	43 000 000						
Total Action	43 000 000						
Action : 07 - Pilotage du programme						Amélioration des performances du Programme	2024
Coordination des activités de la faune et	131 100 000						

des Aires Protégées					
Total Action	131 100 000				
Total Programme	500 000 000				
TOTAL GENERAL	500 000 000				

■ III.3.b. MOYENS DU CAS

Pour atteindre les différents objectifs fixés, des moyens en investissements et fonctionnement sont mis à la disposition des CAS, et pour le cas d'espèces du CAS-FSPF, via le mécanisme d'affectation des quototes parts des recettes de la Faune et des Aires Protégées, préalablement émises et recouvrées. Celle-ci varient suivant les Actions/Activités et en fonction de leur nature Economique.

■ III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

Le Tableau ci-après présente la ventilation des crédits du CAS-FSPF par nature économique:

■ Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		340 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	16 500 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	66 200 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	44 700 000
360582	Carburants et lubrifiants des navires, vedettes et autres engins maritimes ou fluviaux (hors bac)	5 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	15 500 000
360680	Achat de matières, intrants agricoles, produits vétérinaires, consommations intermédiaires	30 000 000
360690	Autres achats de petits matériels et fournitures spécifiques	21 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	56 500 000
361301	Honoraires et frais annexes	1 100 000
361316	Etudes agricoles, forestières, halieutiques et sur l'élevage	39 500 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	34 000 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		160 000 000
523112	Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration déconcentrée	90 000 000
524118	Mobilier et matériel de bureau	5 000 000
524211	Matériels informatiques des services	5 000 000
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	25 000 000
524313	Matériel de transport fluvial de service et de fonction	35 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.A.S		500 000 000

III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

Suivant la planification des activités, l'on peut lire dans le tableau ci-après la ventilation des autorisation d'Engagement et Crédits de paiement pour l'exercice 2022.

Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 056 - Sécurisation et valorisation des ressources fauniques et des Aires protégées		
Action : 01 - Aménagement des zones de chasse (ZIC, ZICGC)		
Activité : Elaboration et Validation des Plans de Gestion des ZICs et ZICGC		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	100 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	900 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	1 500 000
Total Activité		2 500 000
Activité : Controle et Suivi des Plans de Gestion des Zones de Chasse		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	100 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	900 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	1 500 000
Total Activité		2 500 000
Total Action		5 000 000
Action : 03 - Valorisation des ressources fauniques		
Activité : Organisation du Commerce des espèces fauniques, appui et suivi aux initiatives de valorisation de la faune		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	200 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	200 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	500 000
361316	Etudes agricoles, forestières, halieutiques et sur l'élevage	7 500 000
Total Activité		9 400 000
Activité : Suivi de l'activité cynégétique et collecte des taxes y afférentes		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	100 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	8 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 900 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	5 500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	8 000 000
Total Activité		30 500 000
Activité : Suivi des Activités applicables aux différentes conventions internationales signées par le Cameroun en matière de faune (CITES RAMSAR...)		
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	2 000 000
524118	Mobilier et matériel de bureau	5 000 000
524211	Matériels informatiques des services	5 000 000
Total Activité		12 000 000
Activité : Lutte contre la criminalité faunique et réduction des conflits homme-faune		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	5 000 000

		Total Activité	10 000 000
		Total Action	61 900 000
Action : 04 - Aménagement des aires protégées			
Activité : Développement des Equipements dans les Aires Protégées			
360690	Autres achats de petits matériels et fournitures spécifiques		21 000 000
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction		25 000 000
524313	Matériel de transport fluvial de service et de fonction		35 000 000
		Total Activité	81 000 000
Activité : Développement des Constructions dans les Aires Protégées			
523112	Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration déconcentrée		90 000 000
		Total Activité	90 000 000
Activité : Elaboration des Plans d'Aménagement des Aires Protégées			
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)		5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		5 000 000
COMPTE	LIBELLE	MONTANT	
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur		5 000 000
361316	Etudes agricoles, forestières, halieutiques et sur l'élevage		25 000 000
		Total Activité	40 000 000
Activité : Suivi de la Dynamique des populations et maintien de l'intégrité des Aires Protégées			
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)		27 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		6 000 000
360582	Carburants et lubrifiants des navires, vedettes et autres engins maritimes ou fluviaux (hors bac)		5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur		10 000 000
		Total Activité	48 000 000
		Total Action	259 000 000
Action : 05 - Promotion de l'écotourisme dans et autour des aires protégées			
Activité : Mise en Place et Développement des Jardins Zoologiques			
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 000 000
360680	Achat de matières, intrants agricoles, produits vétérinaires, consommations intermédiaires		30 000 000
361316	Etudes agricoles, forestières, halieutiques et sur l'élevage		7 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences		5 000 000
		Total Activité	43 000 000
		Total Action	43 000 000
Action : 07 - Pilotage du programme			
Activité : Coordination des activités de la faune et des Aires Protégées			
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau		16 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		10 000 000

360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	26 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	16 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	25 000 000
361301	Honoraires et frais annexes	1 100 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	27 000 000
Total Activité		131 100 000
Total Action		131 100 000
Total Programme		500 000 000
TOTAL GENERAL		500 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

**FONDS DE DEVELOPPEMENT DU
SECTEUR DE L'ELECTRICITE**

■ VERSION FRANÇAISE ■

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	5
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	6
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	8
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	9
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	10
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	11
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	12
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	13
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	13
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	13
III.2.b. BILAN FINANCIER	20
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	20
III.3.b. MOYENS DU CAS	23
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	23
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	23
ANNEXE	25

NOTE EXPLICATIVE

La loi n°2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité au Cameroun a prévu en son Titre 9, article 94 que:

« (1) Un Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité peut être créé en tant que de besoin. Le Ministre chargé de l'électricité est l'ordonnateur des dépenses engagées sur le Fonds.

(2) Les missions, l'organisation et le fonctionnement du Fonds sont fixés par Décret du Président de la République ».

Le développement du secteur de l'électricité au Cameroun a été confronté ces dernières années à de multiples obstacles liés notamment aux difficultés pour l'Etat de disposer à temps, des moyens financiers nécessaires pour le développement et la réalisation des projets ambitieux dans le secteur. Cette situation s'est traduite par le recours systématique à la procédure de gré à gré pour l'octroi des concessions de service public dans le secteur de l'électricité.

Le Fonds est donc un mécanisme d'autofinancement et de facilitation des levées des financements du secteur de l'électricité.

Conformément à l'article 3 du décret présidentiel du 19 août 2020, le Fonds est un Compte d'Affectation Spéciale Hors Trésor dédié au développement du secteur de l'électricité, placé sous l'autorité du Ministre chargé de l'électricité et dont il en est l'ordonnateur. Il est alimenté par les recettes du secteur de l'électricité et traduit la volonté de l'Etat de mettre sur pied une politique publique spéciale dont l'objectif est d'impulser le développement dudit secteur.

Ledit CAS a donc pour mission, le financement du développement du secteur de l'électricité à travers toutes actions tendant à l'élaboration des politiques et des stratégies en matière d'énergie électrique et de la mise en place des infrastructures y relatives.

L'article 47 alinéa 1 de la loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat dispose que les comptes d'affectation spéciale retracent, dans les conditions prévues par une loi de finances, des opérations budgétaires financées au moyen de recettes particulières qui sont, par nature, en relation directe avec les dépenses concernées.

L'article 44 alinéa 3 du texte sus visé dispose que « Tout compte spécial concourt à l'atteinte des objectifs d'un ou de plusieurs programmes ».

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU
COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE**

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

La Loi n° 2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité au Cameroun prévoit en son article 94 la création en cas de besoin, d'un Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité, chargé du développement du secteur de l'Electricité. C'est en application à cet article de la Loi régissant le secteur de l'électricité que, le Président de la République a signé le décret n° 2020/497 du 19 août 2020 portant création, organisation et fonctionnement du Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité.

Dès lors, la mise en conformité de ce fonds et son intégration dans l'architecture financière conformément aux dispositions de l'article 44 de la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 Portant Régime Financier de l'Etat est consacrée par les dispositions de l'article 20^{ème} de la Loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Le Fonds a pour missions le financement :

a) au- titre des politiques publiques et des stratégies en matière de développement du secteur de l'électricité :

des activités relatives à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies dans le secteur de l'électricité

des études relatives à la planification et au développement des activités du secteur de l'électricité

b) en matière de promotion des investissements dans le secteur de l'électricité;

des études de faisabilité et investissements nécessaires à la réalisation des infrastructures du secteur de l'électricité ;

des opérations relatives à la préparation et à l'organisation des Appels d'Offres en vue de la sélection des opérateurs des centrales électriques, ainsi que les opérateurs des activités de gestion du réseau de transport, de transport et de distribution d'électricité

de la participation et de la contribution de l'Etat au titre de la structuration juridique, technique et financière des projets du secteur de l'électricité

de la contrepartie de l'Etat en dépenses réelles dans le cadre des projets à financement conjoint

c) en matière de suivi, de régulation et de contrôle des activités du secteur de l'électricité :

des opérations de suivi et du contrôle des activités de stockage de l'eau pour la production de l'électricité, de production, de transport, de distribution, d'importation, d'exportation et de vente de l'électricité ;

des audits administratifs, techniques, financiers et comptables des activités des opérateurs

du secteur de l'électricité ;

des opérations d'élaboration des standards techniques et des règles de sécurité dans le secteur de l'électricité ;

des activités de contrôle de conformité des équipements électriques et installations électriques ;

des contributions financières du Cameroun aux organisations internationales relevant du secteur de l'électricité ;

de la compensation au titre du risque hydrologique ;

des interventions d'urgences.

d) en matière de développement des compétences des ressources humaines locales dans le secteur de l'électricité :

de la formation et des activités de renforcement des capacités des ressources humaines du secteur de l'électricité

■ 1.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les interventions au titre du Fonds s'opèrent à travers cinq (05) guichets distincts et autonomes, à savoir :

- **Le guichet des politiques et stratégies ;**
- **Le guichet de développement des projets du secteur de l'électricité ;**
- **Le guichet du suivi, de la régulation et du contrôle des activités du secteur de l'électricité ;**
- **Le guichet de gestion du risque hydrologique ;**
- **Le guichet de développement des compétences des ressources humaines locales dans le secteur de l'électricité.**

Le guichet des politiques et des stratégies a pour objet le financement :

- des activités relatives à l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques publiques et stratégies dans le secteur de l'électricité
- des études dédiées à la planification des activités du secteur de l'électricité. A ce titre, ce financement concerne notamment :
 - les études stratégiques ;
 - l'élaboration des schémas directeurs de développement du réseau de transport et de distribution
 - les évaluations du potentiel énergétique.

Le guichet de développement des projets du secteur de l'électricité a pour objet le financement :

- des études de faisabilité et investissements nécessaires à la réalisation des infrastructures du secteur de l'électricité
- des opérations relatives à la préparation et à l'organisation des Appels d'Offres en vue de la sélection des opérateurs des centrales électriques, ainsi que les opérateurs des activités de gestion du réseau de transport, de transport et de distribution d'électricité ;

- de la participation et de la contribution de l'Etat au titre de la structuration juridique, technique et financière des projets du secteur de l'électricité
- de la contrepartie de l'Etat en dépenses réelles dans le cadre des projets à financement conjoint.

Le guichet du suivi, de la régulation et du contrôle des activités du secteur de l'électricité, ce guichet a pour objet d'assurer le financement:

- des opérations de suivi et de contrôle des activités de stockage de l'eau pour la production d'électricité, de production, de transport, de distribution, d'importation, d'exportation et de vente de l'électricité ;
- des audits administratifs, techniques, financiers et comptables des activités des opérateurs du secteur de l'électricité
- des opérations d'élaboration des standards techniques et des règles de sécurité dans le secteur de l'électricité ;
- des activités de contrôle de conformité des équipements et installations électriques
- des contributions financières du Cameroun aux organisations internationales relevant du secteur de l'électricité
- des interventions d'urgence

Le guichet de gestion du risque hydrologique ce qui guichet a pour objet d'assurer le financement des mesures de mitigation des conséquences du risque hydrologique dans le secteur de l'électricité. A ce titre, ce financement concerne notamment:

- les coûts d'achat supplémentaires du combustible nécessaire à l'exploitation dans les centrales thermiques utilisées pour la production de l'énergie électrique de substitution.
- la rémunération supplémentaire payée en compensation de l'énergie non disponible des aménagements hydroélectriques affectés 'par le risque hydrologique.

Le guichet de développement des ressources humaines locales dans le secteur de l'électricité. Ce guichet a pour objet le financement:

- de la formation et du renforcement des capacités des ressources humaines du secteur de l'électricité ;
- de la formation académique et professionnelle nationale dans le secteur de l'électricité;
- des travaux en matière de recherche et innovation dans le secteur de l'électricité.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. **BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS**

Le FDSE a connu au cours cet exercice 2021 son premier exercice de démarrage. La loi de finance 2021 l'a plafonné à sept (07) milliards de FCFA.

Bilan de l'exécution au 30 septembre 2021

NATURE DE LA RECETTE	MONTANT PREVU PAR LA LOI DE FINANCES 2021	OPERATEURS	MONTANT RECOUVRE 30 SEPTEMBRE 2021
1 % du chiffre d'affaires hors taxe des titulaires de concession et de licence dans le secteur de l'électricité	5 000 000 000	ENEO	2 000 000 000
		KRIBI POWER DEVELOPEMENT COMPANY	551 639 302
		DIBAMBA POWER DEVELOPEMENT COMPANY	174 888 479
		SONATREL	
		EDC	
TOTAL RECETTES			2 726 527 781
La quote-part des amendes et pénalités collectées au titre de la loi N°2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité	2 000 000 000	RAS	0
REPORT 2021			
TOTAL	7 000 000 000		2 726 527 781

Sources : SDBMM/DAG/MINEE 2021

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2018	2019	2020	2021
Les contributions annuelles des opérateurs titulaires d'un titre de concession ou de licence dans le secteur de l'électricité, à hauteur de 1% de leur chiffre d'affaire annuel hors taxe, l'assiette de calcul du chiffre d'affaire étant pour les producteur	0	0	0	2 726 527 781
La quote-part des amendes et pénalités collectées au titre de la loi n°2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité	0	0	0	0
Reports (solde à reporter)	0	0	0	0
Frais de demande d'approbation des plans d'aménagement	0	0	0	0
Redevance d'utilisation des adresses, des préfixes et des numéros téléphoniques	0	0	0	0

Frais de dossier pour l'attribution des agréments à une activité d'exploitation de la Fune et des aires protégées	0	0	0	0
Frais de dossier pour l'attribution des zones de chasse	0	0	0	0
Frais de dossier pour l'attribution, le renouvellement ou le transfert d'un titre d'exploitation de la Faune ou des aires protégées	0	0	0	0
Frais de dossier pour l'attribution et l'Exploitation des Pans de Tir et Plans de Tir Additionnels	0	0	0	0
Frais de dossier d'autorisation de survol à But Scientifique	0	0	0	0
Frais de dossier d'autorisation de survol à But Cinématographique	0	0	0	0
Frais de dossier pour l'autorisation d'embarcation marine et sous-marine à But Scientifique	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	2 726 527 781

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Dans le cadre de sa mise en œuvre effective il a rencontré plusieurs notamment :

LES DIFFICULTES ADMINISTRATIVES D'OUVERTURE DU COMPTE DEVANT RECEVOIR SES RESSOURCES.

En effet, le décret N°2020/497 du 19 août 2020 portant création, organisation et fonctionnement du Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité (FDSE) en son article 5 Aléna (5) dispose que: «...**les ressources du fonds sont recouvrées par l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité et déposées dans un compte d'affectation spéciale hors trésor ouvert à la banque centrale par le ministre en charge de l'électricité...**».

Dans ce sens que le MINFI a été saisi pour compétence en date du 29 DEC 2020 à l'effet de demander à la BEAC de procéder à l'ouverture du compte dudit CAS. (Lettre N°00001177/L/MINFI/SG/DGTFCM/DCP/ ACCT/FP/SDCSP/SC). Il convient de noter que c'est seulement :

le 14 Septembre 2021 que la BEAC a procédé à l'ouverture du compte(alors que les fonds sont disponibles dans le compte de l'ARSEL depuis Avril 2021)

le 17 Septembre 2021 qu'il eu signature de la convention de fonctionnement dudit compte

DIFFICULTÉES TECHNIQUE DANS LE RECOUVREMENT DE CERTAINES RECETTES

Le texte de création du FDSE ne définit pas de manière claire la quote part des droits d'eau à reverser dans le fonds.

L'absence de titre de concession de certaines entreprises qui pourtant font un chiffre d'affaire dans le domaine de vente d'électricité:

EDC

AGGREKO.

Ø - La prise en main des mécanismes de recouvrement forcés par l'Agent Comptable du Fonds et l'ARSEL

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2022	2023	2024
Les contributions annuelles des opérateurs titulaires d'un titre de concession ou de licence dans le secteur de l'électricité, à hauteur de 1% de leur chiffre d'affaire annuel hors taxe, l'assiette de calcul du chiffre d'affaire étant pour les producteur	5 000 000 000	7 000 000 000	7 000 000 000
La quote-part des amendes et pénalités collectées au titre de la loi n°2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité	2 000 000 000	3 500 000 000	3 500 000 000
Reports (solde à reporter)	3 000 000 000	0	0
La quote-part de la redevance d'eau ou droits d'eau	0	500 000 000	500 000 000
La quote-part des dividendes de l'Etat au titre de ses prises de participation dans les entreprises du secteur de l'électricité tel que fixée par la loi de finances de l'Etat	500 000 000	500 000 000	500 000 000
La quote-part du produit de la vente d'électricité du barrage hydroélectrique de memve'ele	2 500 000 000	5 000 000 000	10 000 000 000
TOTAL	13 000 000 000	16 500 000 000	21 500 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le Fonds jouit d'un ancrage stratégie fort en cohérence avec les programme opérationnels 016 (offre d'énergie), 137 (accès à l'énergie) et 139 (gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Eau et Energie) conformément auxmissions qui lui sont assignées par son décret de création.

Dès lors, le FDSE a vocation à contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques et des stratégies en matière de développement du secteur de l'électricité, à la promotion des investissements dans le secteur de l'électricité au suivi, de la régulation et de contrôle des activités du secteur de l'électricité et enfin au développement des compétences des ressources humaines locales dans le secteur de l'électricité. Ses activités contribuent à bouger les différents indicateurs de ces programmes.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Les activités 2021 se résume à la passation de plusieurs marché d'électrification rurale notamment la Construction, le Renforcement et l'extension des réseaux électriques dans plusieurs localités du territoire National. L'impact attendu étant de desservir en énergie électrique ces zones nécessiteuses pour la promotion du développement économique et social. Les régions du Centres, Sud, Ouest et Littoral ont connu dans une première phase la passation des marchés pour le renforcement, la construction et l'extension des réseaux. Le tableau ci-contre présente une vision synoptique de cette action de urgente de densification.

MATRICE DE SUIVI DES MARCHES LANCES DANS LE FDSE AU TITRE DE L'EXERCICE 2021								
N°	N°AO	NOM DE L'APPEL D'OFFRES	TYPE DE MARCHES	INTITULE DU MARCHÉ	MONTANT	FINANCEMENT	MODE DE PASSATIN	NOMBRE DE LOT
1	000000 47	Acquisition de quatre (04) véhicules pour les services centraux et déconcentrés pour le suivi des activités des opérateurs du secteur de l'électricité	AG	Lot n°1: Acquisition d'un PRADO	50 000 000	FDSE	AONO	2
				Lot n°2: Acquisition de 03 pick-up	75 000 000	FDSE	AONO	

2	000000 40	travaux de remplacement, de renforcement et d'électrification de certaines localités de la région du Centre, en procédure d'urgence, financé par le fonds de développement du secteur de l'électricité	AI	Lot n°1 Travaux d'électrification de l'axe NKOL ESSONG, OTONG, MEKOK par NKOTENG arrondissement de NKOTENG, département de la Haute SANAGA	174 000 000	FDSE	AONO	3
			Lot n°2 Renforcement du Réseau MT pour l'alimentation électrique du CMA de NFEYGMIB ANG, Arrondissement d'AKONO, Départe de la MEFOU AKONO	164 000 000	FDSE	AONO		
			Lot n°3: Renforcement des support bois en support beton sur la ligne MT triphasée du village NKONGSTAM dans l'arrondissement d'Akono, Département de la MEFOU AKONO	50 000 000	FDSE	AONO		

3	000000 48	travaux de renforcement du réseau MT MONOPHASE en TRIPHASE AXE STATION CAMWATER - CARREFOUR NDELEYEM NKILZOCK	AI	travaux de renforcement du réseau MT MONOPHASE en TRIPHASE AXE STATION CAMWATER - CARREFOUR NDELEYEM NKILZOCK	184 000 000	FDSE	AONO	1
4	0000 54	Travaux de construction et raccordement électrique des sites de l'usine SUD HEVEA à partir du Barrage Hydroélectrique de MEKIN, dans le département du DJA et LOBO, Région du Sud.	AI	Travaux de construction et raccordement électrique des sites de l'usine SUD HEVEA à partir du Barrage Hydroélectrique de MEKIN, dans le département du DJA et LOBO, Région du Sud.	1 800 000 000	FDSE	AONO	1
5	0000 53	Pour la Maîtrise d'œuvre relative aux travaux de construction et raccordement électrique des sites de l'usine SUD HEVEA à partir du Barrage Hydroélectrique de MEKIN, dans le département du DJA et LOBO, Région du Sud.	SPI	Maîtrise d'œuvre relative aux travaux de construction et raccordement électrique des sites de l'usine SUD HEVEA à partir du Barrage Hydroélectrique de MEKIN, dans le département du DJA et LOBO, Région du Sud.	200 000 000	FDSE	AONO	1

6	000000 51	Pour les travaux d'électrification rurale de l'axe MBAYENGUE 2-NKOALAND A-MELENKOLI dans l'Arrondissement de NGOUMOU, Département de la MEFOU ET AKONO, Région du Centre	AI	Pour les travaux d'électrification rurale de l'axe MBAYENGUE 2-NKOALAND A-MELENKOLI dans l'Arrondissement de NGOUMOU, Département de la MEFOU ET AKONO, Région du Centre	142 000 000	FDSE	AONO	1
7	000000 52	Travaux d'électrification rurale dans les localités d'IPALIM, TUANYANG et NJIMETU dans la région du Nord-Ouest, du lycée technique de FOTOMENA dans la région de l'Ouest et de MEBANE-MIKEBE par MESSOK dans la région du SUD en procédure d'urgence quatre (04) lots	AI	Lot n°1: Travaux d'électrification dans les localités d'IPALIM, dans l'arrondissement de FUNGONG, département de la MENCHUM dans la région du Nord-Ouest	52 860 000	FDSE	AONO	4
			AI	Lot n°2: Travaux d'électrification du Lycée technique de FOTEMENA, Groupement de FOTOMENA, arrondissement de FOKOUE, Département de la MENOUE, Région de l'OUEST	60 670 000	FDSE	AONO	

			AI	Lot n°3: Travaux d'électrification dans la localité de TUANYANG et NJIMETU, Arrondissement de MBENGWI, département de la MOMO, Région du NORD OUEST	32 380 000	FDSE	AONO	
			AI	Lot n°4: Travaux d'électrification de la localité de MEBANE- MIKEBE par MESSOK arrondissement de MEYOMESS ALA, dans la région du SUD	150 000 000	FDSE	AONO	

8	000000 50	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux d'extension et réhabilitation des réseaux électriques dans la localité de NDOKOKO, arrondissement de NDIKINIMEKI dans la région du Centre et les localités de MEBAE arrondissement de d'EBOWA 1, MGOMESSANE 2, ATO'OVENG 1, ESSESSANA, MEKAMEMVOM et EBAP arrondissement de MENGONG dans la région du SUD en procédure d'urgence trois (03) lots 	AI	Lot n°1: Travaux d'extension du réseau électrique du CES de NDOKOKO, Arrondissement de NDIKINIMEKI, Département du MBAM et INOUBOU	44 500 000	FDSE	AONO	3
			AI	Lot n°2: Travaux d'extension du réseau électrique MT triphasée et alimentation BT du quartier MEBAE Arrondissement d'Ebolowa I, Département de la MVILA	43 330 000	FDSE	AONO	
			AI	Lot n°3: Travaux de réhabilitation électrique des village NGOMESSAME 2- ATO'OVENG 1 ESSESSANA, MEKAMEMVOM et EBAP arrondissement de MENGONG, département de la MVILA	42 171 380	FDSE	AONO	

9		Travaux de réhabilitation du réseau électrique du tronçon EBOLOWA-VILLAGE-MVILA-VILLAGE YEMISSEM-VILLAGE NGOTTO 2, région du SUD. (gré à gré du 07 octobre 2021 ETS MBAKAM)	AI	Travaux de réhabilitation du réseau électrique du tronçon EBOLOWA-VILLAGE-MVILA-VILLAGE YEMISSEM-VILLAGE NGOTTO 2, région du SUD. (gré à gré du 07 octobre 2021 ETS MBAKAM)	200 000 000	FDSE	gré à gré	1
10		Travaux d'électrification rurale dans les communes de MASSARE II (secteur résidence A1 Préfet, Résidence du Sous-Préfet et Palais de justice) et de Mora (Localités HERE et TCHARARM ARI) en trois (03) lots. (gré à gré du 07 octobre 2021 ETS ABDOULAYE ALI).	AI	Lot n°1: Electrification de MASSARE II, département du Mayo SAVA, Région Extrême Nord	60 310 200	FDSE	gré à gré	1
			AI	Lot n°2: Electrification Rurale de HERE, arrondissement de MORA, Département du MAYO SAVA, Région de l'Extrême Nord	108 300 000	FDSE	gré à gré	2
			AI	Lot n°3: Electrification rurale de TCHARARM ARI, Arrondissement de MORA, Département du MAYO SAVA, Région de l'Extrême Nord	102 100 000	FDSE	gré à gré	3
TOTAL					3 735 621 580			

LEGENDE	Approvisionnements généraux (AG)					
	Services et prestations intellectuelles (SPI)					
	Autres infrastructures (AI)					

■ III.2.b. BILAN FINANCIER

Le bilan financier est caractérisé par un recouvrement au 30 septembre 2021 d'environ 40%. Les activités n'ont pas pu être réalisées du fait des difficultés citées plus haut et des premiers pas de mise en œuvre effective du FDSE. Une montée en puissance est prévu pour l'exercice 2022 les préalables de fonctionnement ayant été balisés.

■ III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

■ III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

Les ressources prévisionnelles du FDSE pour l'exercice 2022 seront affectées dans deux Programmes du MINEE à savoir le programme 016 « Offre d'Énergie » et le programme 137 « Accès à l'Énergie ».

En ce qui concerne les interventions du FDSE dans le programme 016, l'exercice 2021 ayant été un exercice tampon, il s'agit pour l'Etat d'encadrer l'ensemble des activités liées à la mise en œuvre de nouveaux projets de production d'électricité par des partenaires privés.

En effet, l'Etat du Cameroun a fait le choix de réaliser en mode PPP des projets de production de grande capacité (plus de 100 MW). La structuration et la mise en œuvre de ce type de montage est très complexe et nécessite une assistance technique à toutes les étapes du projet. Une enveloppe budgétaire a été réservée pour l'assistance technique, juridique et financière pour la structuration de certains projets électriques de seconde génération (Kikot – Grand Eweng – centrales à gaz de Limbe et Bekoko). L'expérience du projet Nachtigal est une parfaite illustration.

Dans la même lancée le budget du FDSE envisage la prise en charge de certaines dépenses du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Chollet sur la Rivière DJA. Pour mémoire, d'une capacité de 600MW, cet ouvrage vise à doter le Cameroun et le Congo d'une infrastructure de production et de transport de l'électricité au bénéfice de leur population.

Dès lors après examen de la validation et signature de l'accord de projet le 24 juin 2021 entre les Ministres en charge de l'énergie des deux pays et l'adjudicataire CHINA GEZHOUBA INTERNATIONAL ENGINEERING COMPANY LTD (CGGC INTERNATIONAL) les ressources mises à disposition serviront à prendre en charge l'ingénieur conseil sélectionné par le Comité inter-Etats de Pilotage dudit projet.

Par contre, dans le cadre de sa politique de développement des infrastructures de production électrique le FDSE se propose au titre de l'exercice 2022 de construire une centrale

thermique dans l'arrondissement de NGOYLA, dans la Région de l'Est.

Bien plus, le FDSE envisage dans le domaine du transport de l'électricité à construire de nouveaux postes sources dans la ville de Douala, capital économique et pôle industrielle par excellence de notre pays.

Ainsi au titre de l'exercice 2022, l'option choisie est de renforcer et mettre à disposition des industrielles de la Région du Littoral et de l'Ouest une énergie fiable et à moindre coût, notamment à travers la construction d'un poste 225/15 kV à Logbaba avec raccordement des industrielles dans la Région de l'Ouest.

Toujours dans le sens de densifier l'offre en énergie électrique au profit des zones industrielles dans notre pays, le FDSE projette de mener une étude pour desservir la zone industrielle du Port Autonome de Kribi à travers la construction d'une ligne 225Kv de la Centrale à Gaz de Kribi audit port. Une étude plus globalisante sera également financée au titre de cet exercice 2022 dans l'optique de satisfaire les nouvelles demandes industrielles sur l'ensemble du territoire (Tiko, Figuil etc...)

L'orientation stratégique est réellement donnée : de changer de paradigme et soutenir le tissu industriel Camerounais encore embryonnaire.

En ce qui concerne ses interventions dans le programme 137, Le FDSE vient renforcer les financements à destination des zones péri urbaines et rurales. Dans la mesure où sur 14 000 localités que comptent notre pays, seules 4 000 sont électrifiées. Le taux d'accès à l'électricité se situe autour de 35% soit 65% de la population n'ayant pas accès à l'électricité. Selon le Plan Directeur de l'Electrification Rurale, l'électrification de l'ensemble du territoire national nécessite des investissements de l'ordre de 805 milliards de F CFA. Un tel niveau d'investissement ne peut être porté par le BIP du MINEE qui est fortement à l'étroit. Le FDSE vient donc renforcer l'augmentation du taux d'accès à l'électricité en milieu rural.

En outre, il s'agira de crédibiliser la signature de l'Etat en payant les arriérés des projets d'électrification rurale lancés en 2021 qui seront achevés et réceptionnés en 2022. Une dotation budgétaire conséquente a été réservée pour la prise en charge de ces arriérés.

Dans une optique plus transversale, il s'agit pour le FDSE de renforcer les investissements en termes d'outils stratégiques, de développement des TIC et de suivi des activités du secteur de l'électricité.

Dès lors, une emphase a été portée sur non seulement sur le contrôle de la concession et licence des opérateurs du Secteur de l'électricité mais aussi sur la production de textes réglementaires et manuel de l'inspecteur et contrôleur du matériel électrique et des installations électriques intérieures. L'objectif à termes étant de protéger le réseau et les clients pour une énergie de qualités et disponible à moindre cout.

■ **Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :**

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2022	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2022		
Programme : 016 - OFFRE D'ENERGIE							
Action : 01 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE						Assistance technique, juridique et financière dans le cadre de la structuration des projets Kikot, Grand Eweng et des centrales à gaz de Limbé et de Békoko Projet Chollet et assistance dans le cadre du projet d'interconnexion Cameroun-Congo	Un an
Construction des aménagements hydroélectriques	626 100 000						
Total Action	626 100 000						
Action : 03 - DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE						Un rapport d'Etude technico financier en vue du renforcement et de l'extension du réseau de transport et de distribution dans l'optique de la satisfaction des nouvelles demandes industrielles et zones industrielles dans la ville de douala et environs	Un an
suivi de la réhabilitation et maintenance des infrastructures de transport de l'énergie électrique	600 000 000						
Modernisation et maintenance des réseaux de transport de l'électricité	2 350 000 000						
Total Action	2 950 000 000						
Total Programme	3 576 100 000						
Programme : 137 - ACCES A L'ENERGIE							
Action : 01 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE						Audit et contrôle des concessions et licences des Opérateurs du secteur de l'électricité	un an
Electrification rurale	7 740 000 000						
Elaboration des documents de stratégie, et techniques au MINEE	833 900 000						
Contrôle et audit des projets du sous-secteur	200 000 000						
Total Action	8 773 900 000						
Action : 05 - AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA FOURNITURE DE L'ELECTRICITE						Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre	Un an

						des activités du FDSE
Coordination et suivi des activités du Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité	650 000 000					
Total Action	650 000 000					
Total Programme	9 423 900 000					
TOTAL GENERAL	13 000 000 000					

■ III.3.b. MOYENS DU CAS

■ III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

■ Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		650 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	70 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	20 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	400 000 000
361810	Frais de formation et de stages	50 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	50 000 000
361890	Autres frais de formation du personnel	15 000 000
361910	Frais bancaires	5 000 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		12 350 000 000
361312	Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs	100 000 000
361313	Evaluation des projets, contrôle et suivi de maîtrise d'œuvre et des programmes d'investissement	200 000 000
361314	Enquêtes statistiques, études d'économie générale et recensements	333 900 000
361332	Etudes préalables aux acquisitions, constructions, et grosses réparations des barrages, centrales électriques, installations de câbles et gros matériels de distribution d'électricité	1 200 000 000
524112	Installations électriques et de générateurs d'électricité	10 366 100 000
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	150 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.AS		13 000 000 000

■ III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

■ Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 016 - OFFRE D'ENERGIE		
Action : 01 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE		
Activité : Construction des aménagements hydroélectriques		
361332	Etudes préalables aux acquisitions, constructions, et grosses réparations des barrages, centrales électriques, installations de câbles et gros matériels de distribution d'électricité	200 000 000

524112	Installations électriques et de générateurs d'électricité	426 100 000
Total Activité		626 100 000
Total Action		626 100 000
Action : 03 - DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE		
Activité : suivi de la réhabilitation et maintenance des infrastructures de transport de l'énergie électrique		
361332	Etudes préalables aux acquisitions, constructions, et grosses réparations des barrages, centrales électriques, installations de câbles et gros matériels de distribution d'électricité	600 000 000
Total Activité		600 000 000
Activité : Modernisation et maintenance des réseaux de transport de l'électricité		
524112	Installations électriques et de générateurs d'électricité	2 200 000 000
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	150 000 000
Total Activité		2 350 000 000
Total Action		2 950 000 000
Total Programme		3 576 100 000
Programme : 137 - ACCES A L'ENERGIE		
Action : 01 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE		
Activité : Electrification rurale		
524112	Installations électriques et de générateurs d'électricité	7 740 000 000
Total Activité		7 740 000 000
Activité : Elaboration des documents de stratégie, et techniques au MINEE		
361312	Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs	100 000 000
361314	Enquêtes statistiques, études d'économie générale et recensements	333 900 000
361332	Etudes préalables aux acquisitions, constructions, et grosses réparations des barrages, centrales électriques, installations de câbles et gros matériels de distribution d'électricité	400 000 000
Total Activité		833 900 000
Activité : Contrôle et audit des projets du sous-secteur		
361313	Evaluation des projets, contrôle et suivi de maîtrise d'œuvre et des programmes d'investissement	200 000 000
Total Activité		200 000 000
Total Action		8 773 900 000
Action : 05 - AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA FOURNITURE DE L'ELECTRICITE		
Activité : Coordination et suivi des activités du Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	70 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	20 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	400 000 000
361810	Frais de formation et de stages	50 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	50 000 000
361890	Autres frais de formation du personnel	15 000 000
361910	Frais bancaires	5 000 000
Total Activité		650 000 000
Total Action		650 000 000
Total Programme		9 423 900 000
TOTAL GENERAL		13 000 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

DEVELOPPEMENT FORESTIER

■ VERSION FRANÇAISE ■

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	5
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	6
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	8
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	9
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	10
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	10
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	12
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	13
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	13
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	13
III.2.b. BILAN FINANCIER	30
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	31
III.3.b. MOYENS DU CAS	47
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	47
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	48
ANNEXE	55

NOTE EXPLICATIVE

L'élaboration du Projet de Performance Annuel (PPA) du Compte d'Affectation Spéciale- Fonds Spécial de Développement Forestier s'appuie sur le cadre stratégique définissant la politique sectorielle du Ministère des Forêts et de la Faune. Il s'agit d'un instrument de plaidoyer financier qui prend en compte les dépenses d'investissement, de fonctionnement et l'apport des Partenaires Techniques et Financiers.

Ce PPA a pour objectif, au titre de l'exercice budgétaire 2022, de renseigner les projets prioritaires à mettre en œuvre afin de contribuer à l'accélération de la croissance économique en cohérence avec les orientations stratégiques contenues dans la Stratégie Nationale de Développement 2030.

Ledit document, qui présente les objectifs de performance décline pour chaque programme ouvert : les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en œuvre,

Il comporte, trois principales parties :

- la première partie présente le fondement juridique du Compte d'Affectation Spécial
- la deuxième partie traite du contenu des programmes en termes de projet assorties d'objectifs et d'indicateurs, et présente le cadre stratégique de mise en œuvre ;
- une annexe sur la budgétisation

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU
COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE**

L'existence et le fonctionnement du Fonds Spécial du Développement Forestier sont respectivement prévus par la Loi n°94/01 du 20 janvier 1994 portant Régime des Forêts, de la Faune et de la Pêche, le Décret n° 96/237/PM du 10 avril 1996 fixant les modalités de fonctionnement des Fonds Spéciaux prévus par la loi n° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche et l'ensemble des dispositions de la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités publiques en ses articles 44 à 47.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Les ressources du Fonds Spécial sont constituées par :

- la quote-part des recettes provenant :
- de la redevance forestière annuelle assise sur la superficie ;
- de la taxe d'abattage des produits forestiers ;
- de la taxe de transfert d'une concession forestière ;
- des droits de sortie ;
- de la surtaxe progressive à l'exportation des produits forestiers non transformés ;
- du prix de vente des produits forestiers ;
- des amendes, transactions, dommages-intérêts, ventes aux enchères publiques ou de gré à gré des produits et objets divers saisis
- les recettes affectées par la loi ;
- les subventions, contributions, dons ou legs de toute personne physique ou morale.

Pour 2021, les ressources retenues dans la Loi de Finances sont la commercialisation des documents sécurisés, l'attribution et le renouvellement des permis annuels d'opération, les frais d'attribution et de renouvellement des permis annuels d'exploitation, les permis Cites, les certificats d'enregistrement en qualité de transformateur et d'exportateur de bois et les autorisations d'ouverture des parcs de rupture à l'exclusion de toutes celles qui sont prévues dans le décret de création de cet instrument.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

En référence au Décret n° 96/237/PM du 10 avril 1996 fixant les modalités de fonctionnement des Fonds Spéciaux prévus par la loi n° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, Le Fonds Spécial de Développement Forestier, ci-après appelé le « Fonds Spécial », est un compte spécial d'affectation du Trésor Public destiné à **assurer le financement des opérations d'aménagement, de conservation et de développement durable des ressources forestières**. A l'aune de la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques, ce fonds migre vers un compte d'affectation spéciale dont l'objectif vise à financer les projets logés dans les programmes du

MINFOF. Depuis 2019, les différentes lois portant loi des finances de la République du Cameroun confirme son existence.

Le CAS-FSDF assure le financement des opérations d'aménagement, de conservation et de développement durable des ressources forestières, notamment :

L'aménagement des réserves forestières non concédées en exploitation ;

- la régénération et de reboisement ;
- l'inventaire forestier ;
- les opérations de matérialisation des limites et de création des infrastructures ;
- les équipements requis pour la réalisation des travaux d'inventaire et d'aménagement forestier ;
- le corôle technique et de suivi des aménagements forestiers réalisés dans les concessions;
- la vulgarisation des techniques et des résultats des recherches sur les ressources forestières ;
- la réalisation des études sectorielles dans le domaine forestier, notamment sur la conservation durable de la biodiversité ;
- le fonctionnement du Comité de programmes prévu par le présent décret, du comité technique des agréments et de la commission interministérielle d'attribution des titres d'exploitation forestière ;
- la contribution de l'Etat aux organismes internationaux
- la mise en œuvre de la stratégie de développement des plantations forestières.

■ 1.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les dépenses supportées par le Fonds Spécial comprennent :

- les frais d'aménagement des réserves forestières non concédées en exploitation ;
- les frais de régénération et de reboisement ;
- les frais d'inventaire forestier ;
- les opérations de matérialisation des limites et de création des infrastructures ;
- les équipements requis pour la réalisation des travaux d'inventaire et d'aménagement forestier ;
- les frais de contrôle technique et de suivi des aménagements forestiers réalisés dans les concessions ;
- les frais de vulgarisation des techniques et des résultats des recherches sur les ressources forestières ;
- le coût des études sectorielles dans le domaine forestier, notamment sur la conservation durable de la biodiversité ;
- les frais de fonctionnement du Comité de programmes prévu par le présent décret, du comité technique des agréments et de la commission interministérielle d'attribution des titres d'exploitation forestière ;
- les frais d'appui aux activités de l'agent comptable tels qu'approuvés par le Ministre chargé

des forêts après avis du Ministre chargé des finances ;

- les frais d'audit du Fonds Spécial ;
- les fonds de contrepartie aux projets lorsque de tels fonds sont fournis par l'Etat ;
- les contributions de l'Etat aux organismes internationaux. Toutefois, ces contributions ne peuvent être imputées ni sur le produit des recettes énumérées à l'article 5, ni sur les frais de participation du concessionnaire aux travaux d'aménagement ;
- les remises aux agents de l'administration chargée des forêts et de toute autre administration ayant participé aux activités de répression et de recouvrement, dans la limite du produit disponible à cet effet.

- Par ailleurs, le Compte d'Affectation Spéciale finance des activités mises en oeuvre l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier, de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts et du Centre spécialisé de Promotion du Bois.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Les recettes du Fonds Spécial de développement forestier, issues des activités d'exploitation forestière ont connu une importante baisse depuis 2018 avec l'intensification de l'exploitation illégale des produits forestiers et la situation sécuritaire dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest qui a entraîné l'abandon des unités forestières d'aménagement en cours d'exploitation par certains opérateurs économiques. En 2020, la réforme du CAS-FSDF a conduit à l'identification des nouvelles niches de recettes qui ont permis une remontée perceptible dans le recouvrement. Toutefois, la situation sanitaire due à la COVID 19, qu'a connu le monde en général et le Cameroun en particulier, n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé en termes de recouvrement de recettes. C'est également le cas en 2021 où le taux de recouvrement des recettes du Fonds Spécial de développement Forestier est de 57.61% Le tableau ci-dessous retrace en détail l'évolution des recettes par nature de 2018 au 30 septembre 2021.

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2018	2019	2020	2021
Ressources de la vente des documents sécurisés issues de la contribution des opérateurs conformément aux dispositions réglementaires dont le coût unitaire est de FCFA 100 000	261 123 000	203 118 041	958 628 175	750 000 000
Frais d'attribution et de renouvellement des Permis Annuels d'Exploitation (PAO)	0	0	31 000 000	22 000 000
Frais d'attribution et renouvellement des Certificats Annuels d'Exploitation (CAO)	0	0	29 700 000	38 000 000
Certificats d'Enregistrement en Qualité de Transformateur de Bois (CEQTB)	0	0	3 150 000	3 000 000
Certificats d'Enregistrement en Qualité d'Exportateur de Bois (CEQEB)	0	0	21 300 000	32 000 000
Autorisations d'ouverture des parcs de rupture	0	0	53 500 000	90 000 000
Permis Cites	0	0	82 000 000	70 000 000
Permis d'exploitation pour les produits spéciaux	0	0	0	6 500 000
Reports (solde à reporter)	0	0	0	280 493 203
TOTAL	261 123 000	203 118 041	1 179 278 175	1 291 993 203

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Parmi les difficultés rencontrées pour le recouvrement des recettes, nous pouvons citer :

- Le déploiement tardif de PROBMIS –CAS dans notre Ministère (juin 2021) ;
- Le non-respect des délais de livraisons des documents sécurisés par l’Imprimerie Nationale ;
- Le taux élevé des frais liés à la délivrance des permis cites pour les petits opérateurs;
- L’accompagnement lent des acteurs de la chaine par les responsables de l’application ;
- Le désistement de paiement des ordres de recettes par les Opérateurs ;
- L’application PROBMIS CAS dont de développement n'est pas encore achevé avec beaucoup de mise à jour ;
- L’instabilité du réseau

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Dans la continuité de l’exercice 2021, un accent particulier sera mis sur le circuit de recouvrement des nouvelles niches de recettes dans les activités liées à l’exploitation forestière, la transformation du bois et la commercialisation des produits forestiers non ligneux. Sur cette base, les prévisions pour les 3 prochaines années sont déclinées dans le tableau ci-dessous.

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2022	2023	2024
Ressources de la vente des documents sécurisés issues de la contribution des opérateurs conformément aux dispositions réglementaires dont le coût unitaire est de FCFA 100 000	1 281 000 000	1 281 000 000	1 281 000 000
Frais d'attribution et de renouvellement des Permis Annuels d'Exploitation (PAO)	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Frais d'attribution et renouvellement des Certificats Annuels d'Exploitation (CAO)	40 000 000	40 000 000	40 000 000
Certificats d'Enregistrement en Qualité de Transformateur de Bois (CEQTB)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Certificats d'Enregistrement en Qualité d'Exportateur de Bois (CEQEB)	35 000 000	35 000 000	35 000 000
Autorisations d'ouverture des parcs de rupture	200 000 000	200 000 000	200 000 000
Permis Cites	200 000 000	200 000 000	200 000 000
Permis d'exploitation pour les produits spéciaux	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Quote-part des recettes provenant des amendes. transactions. dommages-intérêts, ventes aux enchères publiques ou de gré à gré des produits et objets saisis	350 000 000	350 000 000	350 000 000
Reports (solde à reporter)	250 000 000	250 000 000	250 000 000
Frais de participation des concessionnaires aux travaux d'aménagement	0	0	0
Frais de dossier pour l'attribution des agréments	12 000 000	12 000 000	12 000 000
Frais de dossier pour l'attribution des ventes de coupes	30 000 000	30 000 000	30 000 000

Frais de dossier pour l'exploitation des produits spéciaux	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Frais de dossier pour l'attribution des concessions forestières	16 000 000	16 000 000	16 000 000
Frais de délivrance du certificat d'origine	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Frais de délivrance de l'attestation de matérialisation des limites	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Frais de délivrance pour l'attestation de conformité du plan de sondage	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Frais de demande d'approbation des plans d'aménagement	13 000 000	13 000 000	13 000 000
TOTAL	2 500 000 000	2 500 000 000	2 500 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

La stratégie du sous-secteur forêt et faune vise à « assurer la conservation, la gestion et l'exploitation durable des écosystèmes forestiers en vue de répondre aux besoins locaux, nationaux, régionaux et mondiaux des générations présentes et futures » Ainsi, pour l'atteinte de ses objectifs, le Ministère des Forêts et de la Faune capitalise les acquis de plus de quinze années de réformes forestières et se projette dans la dynamique de la Stratégie Nationale de Développement qui opérationnalise la seconde phase de la vision de développement 2035 et des nouveaux enjeux de l'heure comme les changements climatiques, le braconnage transfrontalier et intègre également les aspirations des populations à la base.

Plus concrètement, les orientations qui forment le socle de la stratégie du sous-secteur forêt se déclinent à travers :

- l'aménagement et la régénération du domaine forestier permanent ;
- la promotion de nouvelles essences ;
- la stabilisation des volumes exploités de grumes autour de 2,5 millions de m3 ;
- la promotion de l'exploitation du bois dans les forêts de plantation ;
- la promotion de la conversion énergétique des déchets forestiers pour la résolution des problèmes de bois énergie ;
- l'optimisation de l'exploitation des forêts communales et communautaires.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Code	Libellé activité/Tâche/ Opérations	Indicateurs de réalisation	Source de vérification	Structure responsable	Résultats obtenus par Tâches	Taux de réalisation	Observations (difficultés rencontrées / tâches à reprogrammer en 2022)
961	AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA						
961.1	AMÉNAGEMENT DES FORÊTS						
Activité : C69610 1B001	Suivi du couvert forestier du DFP de l'Etat						

Taches	55T0C6F00243 - Formation du personnel à la réalisation des inventaires, de cartographie et de dendrologie	Nombre de personnel formés à la réalisation des inventaires, cartographie et dendrologie	Rapport de formation	SDIAF		10%	TDRs élaborer en attente de validation
	55T0C6F00245 - Suivi des paramètres d'aménagement, de cartographie et d'inventaire	Nombre de mission de suivi des paramètres de cartographie et d'inventaire	Rapport de mission	SDIAF		0%	À reprogrammer en 2022
	55T0C6F00246 - Suivi de l'impact du SIGIF 2 sur la mise en œuvre des plans quinquennaux de développement des forêts Communautaires	Nombre de mission de suivi de l'impact du SIGIF 2 sur la mise en œuvre des plans quinquennaux des FC	Rapport de mission	SDIAF		10%	TDRs élaborer en attente de validation
	55T0C6F00248 - Mission de contrôle et de vérification des dénonciations dans le DFP et non Permanent	Nombre de mission de contrôle et de vérification des dénonciations dans le DFP et DFNP	Rapport de mission et PV de saisi	BNC	02 missions de contrôle effectuées	55%	
	55T0C6F00250 - Approbation des plans d'aménagement du DFP de l'Etat	Nombre de plans d'aménagement approuvés	Rapport et PV des travaux	SDIAF			En cours de réalisation
	55T0C6I00291 - Acquisition du matériel pour les opérations de dendrologie, d'inventaire et de cartographie	Nombre de matériels acquis pour les opérations de dendrologie, inventaire et cartographie	PV de réception matériels	SDIAF		15 %	TDR TRANSMIS AU SERVICE DES MARCHES EN ATTENTE DU DAO A REPROGRAMMER EN 2022
	55T0C6I00305 - acquisition des équipements	Nombre d'équipement acquis	PV de réception	SDAFF		99,91%	En cours de réalisation
	961.4	APROVISIONNEMENT LEGAL DES MARCHES					

Activité : C69610 4B001	Mise en place du SIGIF 2						
Taches	55T0C6F00252 - Déploiement et d'implémentation du SIGIF II au sein des structures du MINFOF et des entités forestières du Centre, Est, Littoral et Sud	Déploiement du SIGIF 2 au sein de 5 Délégations Régionales des Forêts et de 22 Sociétés forestières	Rapport de mission	SDAFF		50 %	
	55T0C6F00254 - Organisation des ateliers de formation, sensibilisation et information des différents acteurs sur les sites dans les régions Centre, Est, Littoral et Sud	Nombre de personnels du MINFOF et Opérateurs forestiers formés	Rapport d'atelier de formation de sensibilisation et d'information sur le SIGIF2	SDAFF	50 personnels du MINFOF formés	99,50%	
	55T0C6F00256 - Entretien des groupes électrogènes	02 Groupes électrogène entretenus	Rapport de maintenance	SDAFF		0%	TDR élaborés et en cours de transmission
	55T0C6F00262 - Edition et acquisition des documents (Documents sécurisés, Manuels utilisateur, Support de formation, Prospectus, affiche)	Nombre de documents sécurisés acquis	PV de réception	SDAFF		50%	En cour de réalisation
	55T0C6F00265 - Entretien des locaux	Nombre de locaux entretenu		SDAFF		20%	TRDS EN ATTENTE DE VALIDATION
	55T0C6F00267 - Maintenance des équipements (serveurs et réseaux)	Nombre de serveur et réseaux entretenu	Pv de maintenance	SDAFF		20%	TRDS EN ATTENTE DE VALIDATION

	55TOC6F00269 - Maintenance des installations (climatiseurs, électricité, plomberie)	Nombre de climatiseurs, réseau électrique et de plomberie entretenu	Pv de maintenance	SDAFF		20%	TRDS EN ATTENTE DE VALIDATION
	55TOC6I00295 - Acquisition des équipements et outils pour la mise en place du SIGIF II	Nombre d'équipements et outils (serveurs, routeurs, switch, Disque dur, RAM...) livrés	PV de réception du matériel	SDAFF		70%	Marché en cours d'exécution
Activité : C69610 4B002	Accompagnement institutionnel et pilotage du SIGIF 2						
Taches	55TOC6F00278 - Suivi de la mise en exploitation du SIGIF 2	Niveau de mise en exploitation	-rapport de mission ; -compte de rendu	CAB	-05 sites suivis ; -02 dialogues de gestion et 04 ateliers de formation tenus - 01 mission réalisée	60%	En cours de réalisation
	55TOC6F00280 - Pilotage institutionnel du Projet (volet administratif et financier)	Taux d'exécution du budget/documents produits/nombres d'ateliers/nombres de mission réalisées et nombres de matériels acquis	Rapport d'exécution, rapport de mission et facture	CAB	01 mission réalisée, plusieurs matériels acquis et 03 ateliers tenus	75%	En cours de réalisation
	55TOC6F00282 - Evaluation de l'exécution des activités du projet conformément aux TDRs élaborés	Taux de réalisation des actives /nombre de TDR validés/rapport technique annuel de réalisation des activités	Rapport de mission, facture	CAB	Atelier d'évaluation réalisé	75%	En cours de réalisation

961.7	Reboisement et régénération des ressources forestières						
Activité : C69610 7B001	Création de 200 ha dans l'UFA 08008, RF et PR transférés à l'ANAFOR, soit 18 lots de 50 ha ;	Nombre de lots de plantations créés	PV de réception et DAO disponible	CSRRVS			
Taches	55T0C6F00296 - Mise en place de 4 pépinières de 20 000 plants chacun	Nombre de pépinière créés	PV de réception et DAO disponible	CSRRVS	TDR validé		
	55T0C6I00019 - création de 16 Km de piste d'accès soit 04 lots de 4 Km	Nombre de kilomètre de pistes créés	PV de réception et DAO disponible	CSRRVS	TDR validé		
	55T0C6I00021 - création de 04 puits	Nombre de puits créés	PV de réception et DAO disponible	CSRRVS	TDR validé		
	55T0C6I00022 - préparation de 200 ha de terrain, soit 04 lots de 50 ha	Nombre de lots de terrain préparés	PV de réception et DAO disponible	CSRRVS	TDR validé		
	55T0C6I00023 - mise en terre de 80 000 plants soit 04 lots de 20000 plants	Nombre de plants mis en terre	PV de réception et DAO disponible	CSRRVS	TDR validé		
	55T0C6I00045 - mise en place de 04 pépinières de 20 000 plants chacun	Nombre de pépinière créés	PV de réception et DAO disponible	CSRRVS	TDR validé		
	55T0C6I00294 - Entretien /protection de 80 000 plants, soit 8 lots de 20000 plants	Nombre de plants entretenus	PV de réception et DAO disponible	CSRRVS	TDR validé		

Activité : C69610 7B002	Création de 50 ha de plantation dans l'UFA 08005 transférée à l'ENEF dans la région du Centre, soit 1 lot de 50 ha	Nombre de lots de plantations créées		CSRRVS	Pas réalisé		
Taches	55T0C6F00298 - Mise en place d'une pépinière de 20000 plants	Nombre de pépinière mis en place	PV de réception disponible	CSRRVS	Pas réalisé		
	55T0C6I00025 - création de 4 Km de piste d'accès	Nombre de kilomètre de piste crée	PV de réception et DAO disponible	CSRRVS	Pas réalisé		
	55T0C6I00026 - création d'un puits	Nombre de puits disponible	PV de réception disponible	CSRRVS	Pas réalisé		
	55T0C6I00029 - mise en place d'une pépinière de 20000 plants	Nombre de plants mis en place	PV de réception disponible	CSRRVS	Pas réalisé		
	55T0C6I00032 - préparation de 50 ha de terrain	Nombre de superficie préparé	PV de réception et DAO disponible	CSRRVS	Pas réalisé		
	55T0C6I00038 - mise en terre de 20000 plants	Nombre de plants mis en terre	PV de réception disponible	CSRRVS	Pas réalisé		
	55T0C6I00299 – Entretien/protection de 20 000 plants	Nombre de plant entretenus	PV de réception disponible	CSRRVS	Pas réalisé		
Activité : C69610 7B003	Création de 150 ha dans les RFT aux CTD de zone de savane sèche dans les régions du Nord et de l'extrême-Nord Soit 03 lots de 50 ha	Nombre de lots de plantations créées		CSRRVS	TDR réalisé, DAO validé et contrat signé		TDR réalisé, DAO validé et contrat signé pour une superficie de 75 ha

Taches	55T0C6F00301 - Mise en place de 03 pépinières de 20 000 plants Chacun	Nombre de pépinières mis en place	PV de réception disponible	CSRRVS	TDR réalisé, DAO validé et contrat signé		
	55T0C6I00058 - création de 12 km de piste d'accès soit 03 lots de 4 km	Nombre de kilomètre de piste crée	PV de réception et DAO disponible	CSRRVS	TDR réalisé, DAO validé et contrat signé		
	55T0C6I00062 - création de 03 puits	Nombre de puit disponible	PV de réception et DAO disponible	CSRRVS	TDR réalisé, DAO validé et contrat signé		
	55T0C6I00064 - mise en place de 03 pépinières de 20 000 plants chacun	Nombre de pépinière mis en place	PV de réception disponible	CSRRVS	TDR réalisé, DAO validé et contrat signé		
	55T0C6I00070 - préparation de 150 ha de terrain, soit 3 lots de 50 ha	Superficie préparé disponible	PV de réception et DAO disponible	CSRRVS	TDR réalisé, DAO validé et contrat signé		
	55T0C6I00074 - mise en terre de 60000 plants soit 03 lots de 20 000 plants chacun	Nombre de plants mis en terre	PV de réception et DAO disponible	CSRRVS	TDR réalisé, DAO validé et contrat signé		
	55T0C6I00302- Entretien/protec tion de 60 000 plants	Nombre de plants entretenus	PV de réception et DAO disponible	CSRRVS	TDR réalisé, DAO validé et contrat signé		
Activité : C69610 7B004	Création de 50 ha dans les RFT aux CTD de zone de savane humide dans la région de l'Ouest et du Nord- Ouest, soit 01 lot	Nombre de lots de plantations créées		CSRRVS	TDR réalisé, DAO validé et contrat signé		TDR réalisé, DAO validé et contrat signé sur les 50 ha de superficie
Taches	55T0C6F00303 - Mise en place de 01 pépinière de 20 000 plants	Nombre de pépinière mis en place	PV de réception disponible	CSRRVS	TDR réalisé, DAO validé et contrat signé		

	55T0C6I00085 - création de 4 km de piste d'accès	Nombre de kilomètre de piste crée	PV de réception et DAO disponible	CSRRVS	TDR réalisé, DAO validé et contrat signé		
	55T0C6I00090 - création d'un puits	Nombre de puit crée	PV de réception disponible	CSRRVS	TDR réalisé, DAO validé et contrat signé		
	55T0C6I00095 - mise en place d'une pépinière de 20 000 plants	Nombre de pépinière mis en place	PV de réception disponible	CSRRVS	TDR réalisé, DAO validé et contrat signé		
	55T0C6I00098 - préparation de 50 ha de terrain	Superficie de terrain préparé	PV de réception et DAO disponible	CSRRVS	TDR réalisé, DAO validé et contrat signé		
	55T0C6I00099 - mise en terre de 60 000 plants	Nombre de plants mis en terre	PV de réception disponible	CSRRVS	TDR réalisé, DAO validé et contrat signé		
	55T0C6I00304 - Entretien/protection de 20 000 plants	Nombre de plants entretenus	PV de réception disponible	CSRRVS	TDR réalisé, DAO validé et contrat signé		
Activité : C69610 7B005	création de 50 ha de plantation urbaine en zones de forêt dense (Sud, Littoral, Sud-ouest et Centre) soit 10 lots de 5 ha	Nombre de lots de plantations créées		CSRRVS	TDR réalisé, DAO validé et contrat signé		
Taches	55T0C6F00310 - Mise en place de 10 pépinières de 2 000 plants chacun	Nombre de pépinière mise en place	PV de réception et DAO disponible	CSRRVS	TDR réalisé, DAO validé et contrat signé		
	55T0C6I00104 - mise en place de 10 pépinières de 2000 plants chacun	Nombre de pépinière mise en place	PV de réception et DAO disponible	CSRRVS	TDR réalisé, DAO validé et contrat signé		
	55T0C6I00106 - préparation de 50 ha de terrain en 10 lots de 2000 plants chacun	Nombre de lots préparé	PV de réception disponible	CSRRVS	TDR réalisé, DAO validé et contrat signé		

	55T0C6I00107 - mise en terre de 20 000 plants en 10 lots de 2000 plants chacun	Nombre de plants mis en terre	PV de réception disponible	CSRRVS	TDR réalisé, DAO validé et contrat signé		
	55T0C6I00313 - Entretien /protection de 20 000 plants en 10 lots de 2000 plants	Nombre de plants entretenus	PV de réception et DAO disponible	CSRRVS	TDR réalisé, DAO validé et contrat signé		
Activité : C69610 7B006	Supervision technique des activités du Projet et le renforcement des capacités des acteurs						
Taches	55T0C6F00111 - cartographie des structures agrées en sylviculture et pépinière privées	Nombre de structures privées agrées répertorié	PV de réception, rapport de mission	CSRRVS	En cours		
	55T0C6F00113 - construction d'une base de données des essences adaptées pour chacune des zones écologiques	Nombre de bases de données des essences adaptées à chacune des zones	PV de réception disponible	CSRRVS	En cours		
	55T0C6F00114 - acquisition des équipements informatiques	Nombre d'équipement informatiques acquis	PV de réception disponible	CSRRVS	En cours		
	55T0C6F00116 - mise en place des plateformes de traitement des données sylvicoles	Nombre de plateforme mis en place	PV de réception et rapport disponible	CSRRVS	En cours		
	55T0C6F00118 - former le personnel du MINFOF et des acteurs sur le suivi des pépinières, création et entretiens des plantations	Nombre de personnel formé, nombre d'atelier organisé	Rapport et module de formation disponible	CSRRVS	En cours		

	55T0C6F00121 - suivi des activités de plantations sur le terrain	Nombre de plantation suivi	Rapport de mission disponible	CSRRVS	02 TDR validés pour le suivi des activités de reboisement dans le cadre du BIP et du FSDF	80%	
Activité : C69610 7B007	Pilotage plantation institutionnel du projet						
	55T0C6F00130 - pilotage du projet plantation, volet institutionnel	Nombre de dialogue de gestion du projet	Compte rendu et rapport annuelle de performance	Cabinet MINFOF	03 dialogues de gestion et rapport annuel de performance en cours de finalisation		En cours de réalisation
	55T0C6F00141 - pilotage du projet plantation, volet administratif et financier	Taux d'exécution financière du projet	Rapport annuel de performance	DF	Rapport d'exécution financière du Projet		En cours de réalisation
	55T0C6F00144 - Evaluation de l'exécution des activités du projet conformément aux TDRs élaborés (BT)	Taux de réalisation des activités, nombre de TDR validés	Rapport technique annuel de réalisation des activités	DF			
	55T0C6F00146 - Prospection des nouvelles niches de recettes en vue d'accroître les recettes du CAS -FSDF	Nombre de nouvelles niches de recettes identifiées et validées	Fiche technique de recensement des nouvelles niches	CST/FSDF			
	55T0C6F00649 - acquisition des tenues	Nombre de tenues acquis	PV de réception disponible	Cabinet MINFOF	DENO payé	100%	
963		VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIERES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES					
963.1		Promotion des essences et commercialisation du bois					

Activité : C69630 1B001	Renforcement des capacités des personnels sur les techniques de promotion des produits forestiers						
Taches	55T0C6F00110 - Formation des personnels des services déconcentrés à l'utilisation du logiciel Tropix et à l'élaboration des fiches techniques	Nbre de personnels formés	-ORDRE DE MISSION -RAPPORT DE MISSION	SDPB	EN COURS	50%	
	55T0C6I00002 - Acquisition du logiciel Tropix	NBRE DE LOGICIEL ACQUIS		SDPB	EN COURS	50%	
Activité : C69630 1B002	Organisation des activités du MIB						
Taches	55T0C6F00004 - Mission de suivi des activités du MIB	01 MISSION	RAPPORT	DPT	EN COURS	70%	EN COURS REALISATION
	55T0C6F00024 - Organisation d'une réunion de sensibilisation avec les maires sur le processus d'identification et de sécurisation des dites physiques du MIB	01 MISSION	RAPPORT	DPT	EN COURS	70%	EN COURS REALISATION
	55T0C6F00583 - Sensibilisation des Maires sur le processus d'identification et de sécurisation des sites physiques MIB	-NBRE DE REUNIONS TENUES -NBRE DE MAIRES SENSIBILISES	RAPPORTS DE REUNIONS	DPT	EN COURS DE REALISATION	75%	

	55T0C6F00619 - Suivi de la collecte des données statistiques et de l'utilisation des bordereaux de livraison	NBRE DE DONNEES COLLECTEES	RAPPORTS DE SUIVI	DPT	EN COURS DE REALISATION	90%	
Activité : C69630 1B003	Organisation et participation aux foires nationales et internationales						
Taches	55T0C6F00005 - Participation aux Foires régionales, nationales, et internationales (Dubai Wood show, Gabon Wood show, PROMOTE etc...)	NBRE DE FOIRES	-RAPPORTS -PV DE RECEPTION	DPT	EN COURS DE REALISATION	50%	FIDD/KRIBIZZ/SIARC
	55T0C6F00006 - Identification et accompagnement des acteurs en prélude à l'organisation d'une foire du MINFOF	NBRE D'ACTEURS IDENTIFIES	RAPPORT	DPT	EN COURS DE REALISATION	50%	
Activité : C69630 1B004	Mise en place d'une Xylothèque de 150 essences forestières au CPB						
Taches	55T0C6F00007 - Elaboration et signature d'une convention de service Herbar National-MINFOF	NBRE DE REUNIONS TENUES	RAPPORT PV DE RECEPTION	CPB	EN COURS DE REALISATION	50%	
963.2		Encourager l'intensification de la valorisation du bois					
Activité : C69630 2B001	Sécurisation des ateliers techniques du CPB						

Tache	55T0C6I00027 - Réalisation des travaux de sécurisation des ateliers techniques						Indisponibilité des crédits à temps TDRs transmis au service des marchés. Activité à reprogrammer
Activité : C69630 2B002	Réhabilitation et aménagement des hangars et de la salle de finition						
Tache	55T0C6I00030 - Réalisation des Travaux de réhabilitation et d'aménagement des hangars et de la salle de finition						Indisponibilité des crédits à temps TDRs transmis au service des marchés. Activité à reprogrammer
Activité : C69630 2B003	Réalisation des constructions nouvelles						
Tache	55T0C6I00036 - Réalisation des études d'impacts environnementaux et socio économiques liées au développement de la TPPPF au CPB	UNE ETUDE EFFECTUEE	RAPPORT DE L'ETUDE	CPB	DAO TRANSMIS A LA COMMISSION	10%	Ne peut être réalisée Activité à reprogrammer en 2022
Activité : C69630 2B004	Acquisition des matériels et équipement innovants						
Taches	55T0C6I00011 - Acquisition des équipements de manutention						En attente des résultats des études.
	55T0C6I00049 - Acquisition de l'équipement d'assainissement du site et EPI						En attente des résultats des études
	55T0C6I00051 - Acquisition du matériel roulant SDNL						Non budgétisé

Activité : C69630 2B005	Renforcement des capacités techniques sur la transformation plus poussée du bois						
Taches	55T0C6F00012 - Formation des personnels sur les stratégies de développement des filières des produits forestiers						Crédits redéployés
	55T0C6F00181 - Organisation d'un voyage d'étude dans les pays ayant une expérience avérée dans la transformation du bois						Crédits redéployés
	55T0C6I00015 - Organisation d'un voyage d'étude dans les pays ayant une expérience avérée dans la transformation du bois						Crédits redéployés
	55T0C6I00055 - Etude sur la stratégie d'intensification de la transformation du bois des pays d'Afrique Centrale						Indisponibilité des crédits à reprogrammer en 2022
Activité : C69630 2B006	Renforcement des capacités sur la création et la gestion des bases de données statistiques sur les meubles fabriqués et mis sur les marchés						

Taches	55T0C6F00017 - Formation des utilisateurs de la base des données statistiques	NBRE DE PERSONNELS FORMES	RAPPORT	DPT	EN COURS	75%	
	55T0C6F00197 - Mise en place d'une base de données statistiques		RAPPORT	DPT	EN COURS	75%	
Activité : C69630 2B007	Renforcement des capacités sur la création et la gestion des bases de données statistiques sur les meubles fabriqués et mis sur les marchés						
Tache	55T0C6F00060 - Vulgarisation des normes sur la transformation du bois						
Activité : C69630 2B008	Appui technique et partenariats						
Tache	55T0C6F00069 - Développement des partenariats en matière de fourniture en bois légal	NBRE DE REUNIONS TENUES	RAPPORT	CPB	EN COURS	75%	
Activité : C69630 2B009	Suivi des activités du CPB						
Tache	55T0C6F00078 - Missions de suivi des artisans formés						

Activité : C69630 2B010	Cartographie des acteurs des filières de la TPP bois						
Taches	55T0C6F00081 - Identification des besoins en renforcement des capacités techniques et matériels des acteurs de TPPB		RAPPORT	DPT	EN COURS	50%	
	55T0C6F00082 - Elaboration d'une cartographie des acteurs de la transformation plus poussée du bois	NBRE D'ACTEURS REPERES	RAPPORT	DPT	EN COURS	75%	
Activité : C69630 2B011	Renforcement des capacités techniques des artisans bois						
Tache	55T0C6F00083 - Formation d'au moins 100 artisans bois par an						VIREMENT DE CREDITS EFFECTUE
Tache	55T0C6I00235 - Acquisition matériel pour la Formation d'au moins 100 artisans bois par an	Matériel acquis	PV DE RECEPTION	DPT	LIVRAISON EN COURS	90%	
Activité : C69630 2B012	Production des catalogues des UTB						
Taches	55T0C6F00086 - Collecte des informations sur les UTB						Indisponibilité des crédits
	55T0C6F00087 - Production des catalogues des UTB						Indisponibilité des crédits

963.3		PILOTAGE DU PROGRAMME					
Activité : C69630 3B001	Assurer le pilotage et le renforcement des capacités des acteurs produits forestiers						
Taches	55T0C6F00089 - Suivi évaluation des ressources financières concédées pour la transformation plus poussée des produits forestiers	-NBRE DE MISSIONS -NBRE DE REUNIONS TENUES	RAPPORTS	CABINET	EN COURS	75%	
	55T0C6I00239 - Suivi évaluation des ressources financières						
	55T0C6I00652 - acquisition du matériel roulant IG/MINFOF		PV DE RECEPTION		EN COURS DE REALISATION	80%	
963.6		DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL)					
Activité : C69630 6B001	Renforcement des capacités du personnels sur le développement des filières PFNL						
Taches	55T0C6F00018 - Formation du personnel sur la mise en place des pépinières d'Okok, de bambou de chine et Irvingia	NBRE DE PERSONNELS FORMES	RAPPORTS	DPT	EN COURS	75%	
	55T0C6F00020 - Formation des personnels des services déconcentrés	NBRE DE PERSONNELS FORMES	RAPPORTS	DPT	EN COURS	75%	
Activité : C69630 6B002	Contribution à la normalisation des PFNL						

Taches	55TOC6F00094 - Identification des normes de transformation des PFNL	NBRE DE NORMES IDENTIFIEES	RAPPORT PV	DPT	EN COURS	50%	
	55TOC6F00274 - Elaboration des normes de transformation des PFNL	NBRE DE NORMES ELABOREES	RAPPORTS ET PV	DPT	EN COURS	50%	
Activité : C69630 6B003	Cartographie des acteurs des filières bambou, bois énergie et PFNL						
Tache	55TOC6F00101 - Elaboration d'une cartographie des acteurs des filières bambou, bois-énergie et PFNL dans tous les départements	NBRE D'ACTEURS REPERES	RAPPORTS	DPT	EN COURS	50%	
Activité : C69630 6B004	Renforcement des capacités techniques acteurs bois énergie, de Bambou et des PFNL						
Tache	55TOC6F00102 - Formation des acteurs bois énergie, de Bambou et des PFNL par an	NBRE D'ACTEURS FORMES	RAPPORTS	DPT	EN COURS	50%	

III.2.b. BILAN FINANCIER

Le bilan financier du Fonds Spécial de Développement Forestier de l'exercice 2021 en cours d'exécution au 30 septembre 2021 est présenté par les tableaux ci-après, par procédure d'engagement.

PROCEDURE	VISA BUDGETAIRE		LIQUIDATION		ORDONNANCE MENT	
	<i>Nbr e</i>	<i>Montant</i>	<i>Nbre</i>	<i>Montant</i>	<i>Nbr e</i>	<i>Montant</i>

BON COMMANDE/ENGAGEMENT	29	91,504 000	15	57,484 000	15	57,484 000
DPS CONTRIBUABLE	1	45,000 000	1	45,000 000	1	45,000 000
LETTRE COMMANDE	4	98,925 000	4	98,925 000	4	98,925 000
MARCHE	5	413,127000	0	0	0	0
MISE A DISPOSITION	1	14,970 300	1	14,970 000	1	14,970 000
MISSION INTERIEUR	43	6,440 000	43	6,560 000	43	6,560 000
TOTAUX	83	669,965 000	64	222,939 000	64	222,939 000

■ III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

■ III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

Le CAS-FDSF finance principalement trois projets logés dans les Programmes 054 et 058 à savoir :

- Le Projet SIGIF II
- Le Projet Plantation
- Le Projet Transformation plus poussée du Bois

1 – Cadre logique du Projet SIGIF II

Libellé activités/Taches/Opérations	Indicateurs de résultats	Cibles	Source de vérification	Structure responsable	
Programme 054: AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIERE					
Aménagement des forêts	Superficie sous aménagement				
Suivi du couvert forestier du DFP de l'Etat	Nombre de concessions forestières suivies et gérées durablement				
Acquisition du matériel pour les opérations de dendrologie, d'inventaire et de cartographie	Nombre d'outils acquis	20 outils techniques	PV de réception, facture	SDIAF	

Formation du personnel à la réalisation des inventaires, de cartographie et de dendrologie	Nombre de personnels formés	20 personnels formés	Rapport de formation	SDIAF	
Suivi des paramètres d'aménagement, de cartographie et d'inventaire	Nombre d'UFA aménagées, suivies/nombre d'attestations de conformité des limites et d'inventaire délivrés	20 UFA	Rapport de mission, Facture	SDIAF	
Evaluation de l'impact du SIGIF 2 dans la gestion des forêts Communautaires	Nombre de forêts communautaires évaluées	20 FC	Rapport de mission, Facture	SDAFF	
Approbation des plans d'aménagement des Forêts	Nombre de plans d'aménagement approuvés	20 PA	Rapport d'approbation	SDIAF	
Mise en place du SIGIF 2	Amélioration de la gouvernance forestière				
Déploiement et implémentation du SIGIF II au sein des structures du MINFOF et des entreprises forestières du Centre, Est, Littoral et Sud	Nombre de sites bénéficiaires	10 DRFOF; 200 entreprises forestières	Rapport de mission	SDAFF	
Formation, sensibilisation et information des différents acteurs sur les sites dans les régions Centre, Est, Littoral et Sud	Nombre de personnes formées et sensibilisées	350 personnes formées	Modules de formation; rapport de formation	SDAFF	
Entretien des groupes électrogènes	Nombre de groupes électrogènes fonctionnels	02 groupes électrogènes	Rapport de maintenance	SDAFF	
Acquisition des équipements et outils pour la mise en place du SIGIF II	Nombre de licences logicielles achetées et livrées	23 licences	PV de réception	SDAFF	
Edition et acquisition des documents (Documents sécurisés,)	Nombre de documents sécurisés commandés et livrés	10 000 carnets	PV de réception	SDAFF	
Edition des documents (Manuels utilisateur, Support de formation, Prospectus, affiche)	Nombre de manuels édités	1000 manuels	PV de réception	SDAFF	
Entretien des locaux	Nombre de locaux entretenus	01 bâtiment	PV de réception	SDAFF	
Maintenance des équipements (serveurs et réseaux)	Nombre d'équipements maintenus	06 serveurs, 01 panneau de brassage, 02 onduleurs, 01 wifi	Rapport de maintenance	SDAFF	
Maintenance des installations (climatiseurs, électricité, plomberie)	Nombre d'équipements maintenus (climatiseurs, électricité, plomberie)	02 climatiseurs, 01 réseau électrique et 01 réseau de plomberie	Rapport de maintenance	SDAFF	
Configuration et installation des logiciels	Nombre de logiciels configurés et installés	l'application SIGIF2	Rapport de configuration, Facture	SDAFF	

Accompagnement institutionnel et pilotage du SIGIF 2					
Suivi de la mise en exploitation du SIGIF 2	Nombre de sites connectés	10 DRFOF	Rapport de mission; PV de réception, attestation de service fait	CABINET MINFOF	
pilotage institutionnel du projet (volet administratif et financier)	Taux d'exécution du budget	90%	rapport d'exécution	DF	
Evaluation de l'exécution des activités du SIGIF 2	Taux de réalisation	90%	Rapports d'évaluation	DF	

2 – Cadre logique du Projet Plantation

Activités	Libellé /Taches/Opérations	cible	Indicateurs de résultats	Source de vérification	Structure responsable		
Maturation des projets de plantation des réserves	Etude sur l'Etat des lieux des réserves ciblées	01 étude réalisée dans 05 Régions (Est, Nord et Extrême Nord, Ouest et Nord-Ouest)	Cartographie des réserves ciblées	Rapports sur l'état des lieux des réserves	CSRRVS		
	Maturation des projets de plantations des réserves	01 document projets par Région ciblée (Est, Nord et Extrême Nord, Ouest et Nord-Ouest)	Documents projets validés dans les réserves ciblées	PV de la commission de maturation et documents de projets	CSRRVS		
Création des plantations dans les zones urbaines des CTD	Mise en place des plantations dans les zones urbaines	100 ha de plantation (Bafoussam, Edéa et Garoua)	Superficie plantée par ville ciblée	PV de réception des travaux	CSRRVS		
Supervision technique des activités du projet et renforcement des capacités des acteurs	Identification et mise en place d'un référentiel des structures agréées en sylviculture et pépiniéristes	10 enquêtes de terrain réalisées dans les 10 Régions par les DRFOF	Identification des structures agréées	Fichier des acteurs agréés en sylviculture et pépiniériste	CSRRVS		
	Construction d'une base de données des essences adaptées pour chacune des zones agro écologiques	04 Atlas sylvicoles	Atlas sylvicole par zone agro écologique	Rapport d'étude	CSRRVS		
	Acquisitions des équipements informatiques (02 desktops, 05 lap top et 02 imprimantes)	02 desktops, 05 lap top et 02 imprimantes	Equipements informatiques (desktops, lap top et imprimantes)		PV de réception	CSRRVS	
	Etude de faisabilité pour la mise en place d'un système de traitement des données sylvicoles	01 étude réalisée pour développer et décrire les Procédures Standard d'Opérationnalisation (PSO)	Etude (cahier de charge du logiciel)		Schéma informatique et rapport de l'étude	CSRRVS	

	Acquisitions d'un véhicule type pick-up 4x4	01 véhicule	Véhicule Pick Up 4 x 4	PV de réception d'un véhicule pick-up 4x4	CSRRVS	
	Former le personnel du MINFOF en suivi des plantations	58 DDFOF, 10 DRFOF et 05 cadres de la CSRRVS (03 ateliers de formation réalisées dans les zones géographiques)	Nombre de personne formé	Rapport et modules de formation	CSRRVS	
	Suivi évaluation des opérations sylvicole dans les plantations mises en place	80 % de taux de réussite des plantations	Taux de réussite des plantations	Rapport de mission	CSRRVS	
Pilotage institutionnel du projet	Pilotage du projet de plantation, volet institutionnel	10	Nombre de dialogue de gestion	Comptes rendus et Rapport annuel de performance	CAB	
	Pilotage du projet plantation, volet administratif et financier	90%	Taux d'exécution financière du projet	Rapport annuel de performance	DF	
	Suivi de la mise en œuvre et de la performance du projet	90%	Taux d'exécution des activités budgétisés	Rapport annuel de performance	DF	

3 – Cadre logique du projet Transformation plus poussée du Bois

Programme 058 : Direction de la Promotion et de la Transformation des Produits Forestiers (DPT/MINFOF)					
PROJET : Appui à la Transformation Plus Poussée des Produits Forestiers au Cameroun					
Objectif du programme: Encourager la Transformation Plus Poussée des Produits Forestiers (TPPF) au Cameroun en vue de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales à travers l'augmentation de la valeur ajoutée des produits forestiers transformés, la création des emplois et des opportunités pour le développement des Très Petites Entreprises (TPE) et des PME des filières Bois, Bambou et PFNL ainsi que la promotion de la consommation des dérivés des produits transformés issus de ces filières, fabriqués localement					
Actions/Activités/Tâches	Structure responsable	Cibles	Indicateurs de résultats	Source de vérification	
ACTION 1: PROMOTION DES ESSENCES PEU OU PAS CONNUS	SDPB				

Activité 1 : Renforcement des capacités sur la promotion technique des produits forestiers	SDPB	20 personnels formateurs formés	Nombre de personnels des services déconcentrés formés	Rapports de formation	
Tâche 1 : acquisition du logiciel Tropix	SDPB				
Tâche 2 : formation des personnels des services déconcentrés à l'utilisation du logiciel Tropix et à l'élaboration des fiches techniques	SDPB	20 personnels formateurs formés	Nombre de personnels des services déconcentrés formés	Attestation de formation ; Fiches techniques Rapports de formation	
Tâche 3 : Vulgarisation des fiches techniques des essences peu ou pas connues et leurs substituants	SDPB	03 fiches techniques vulgarisées	Nombre de fiches techniques élaborées	Rapports de mission	
Tâche 4: Actualisation de la liste des essences de promotion	SDPB	01 projet de texte	Projet de texte élaboré	Rapport d'activités	
Tâche 5: Suivi des formations et recyclages des artisans des métiers bois	SDPB	20 artisans suivis	Nombre d'artisans suivis	Rapport d'activités	
Tâche 6: Elaboration d'un référentiel des métiers des artisans de bois	CPB	01 document élaboré	Document de référentiel des métiers des artisans de bois	Contrat, PV de réception de l'étude, Rapport de l'étude	
Tâche 7: Organisation des visites d'échange avec les menuiseries de référence accompagné des artisans formés par le CPB	CPB	05 menuiseries	Nombre de menuiseries visitées	Rapport de mission	
Activité 2: Renforcement des capacités des personnels du MINFOF en vue de l'organisation de la foire MINFOF					
Tâche 1 : Accompagnement du MINFOF dans l'organisation d'une foire	SDPB	20 personnels formés;	Nombre de personnels formés	Rapport de formation	

Tâche 2 : Formation du personnel du MINFOF à l'analyse des propriétés physico-mécaniques du bois	SDPB	20 personnels formés;	Nombre de personnels formés	Rapport de formation	
Activité 3: Organisation du Marché Intérieur du Bois		04 sites créés	Nombre de sites physiques créés		
Tâche 1 : Tenue de deux sessions du comité du MIB	SDPB				
Tâche 2 : Suivi des activités du MIB	SDPB	10 acteurs suivis	Nombre d'acteurs suivis	Rapport de Mission	
Tâche 3 : Organisation des réunions de sensibilisation des maires sur le processus d'identification et de sécurisation des sites physiques du MIB	SDPB	40 maires	Nombre de maires sensibilisés	Rapport de réunions	
Tâche 4: Organisation des réunions d'information avec les chefs de services régionaux de la transformation et les chefs d'antenne MIB	SDPB	05 chefs de services régionaux 05 chefs d'antenne MIB	Nombre de chefs de services régionaux Nombre de chefs d'antenne MIB	Rapport de réunions	
Activité 4 : Organisation et participation aux foires nationales et internationales		10 produits	Nombre de produits forestiers promus	Rapport d'activités	
Tâche 1 : Participation aux Foires régionales, nationales, et internationales (Dubai Wood show, Gabon Wood show, PROMOTE etc...)	SDPB	02 produits	Nombre de produits forestiers camerounais promus	Rapport de participation aux foires	
Tâche 2 : Identification et accompagnement des acteurs en prélude à l'organisation d'une foire du MINFOF	SDPB	5 acteurs	Nombre d'acteurs	Rapports de missions	
Tâche 3 : Organisation de la semaine (foire) du bois au CPB	SDPB	10 produits	Nombre de produits forestiers promus	Rapport d'activités	
Activité 5 : Mise en place d'une xylothèque de 150 essences forestières au CPB					
Tâche 1 : Elaboration et signature d'une convention de service Herbière National-MINFOF	SDPB				

Tâche 2 : Collecte des échantillons de bois sur le terrain	SDPB	2 échantillons	Nombre d'échantillons de bois disponibles	Echantillons de bois sur le terrain collectés Rapports Rapport d'activités	
Tâche 3 : Acquisition du matériel et produits divers destinés à la fabrication des présentoirs et coffrets	SDPB				
Total Action 1					
ACTION 2 : INTENSIFICATION DE LA VALORISATION DU BOIS					
Activité 1: Sécurisation des ateliers techniques du CPB					
Tâche 1: Elaboration d'un plan d'assainissement des ateliers techniques	CPB				
Tâche 2: Réalisation des travaux de sécurisation des ateliers techniques	CPB				
Activité 2: Réhabilitation et aménagement des hangars et de la salle de finition		5 matériels acquis	Nombre de matériels acquis	Matériels d'aménagement PV de réception	
Tâche 1: Elaboration d'un plan de réhabilitation et d'aménagement des hangars et de la salle de finition	CPB				
Tâche 2: Réalisation des Travaux de réhabilitation et d'aménagement des hangars et de la salle de finition	CPB				
Tâche 3: Acquisition du matériel d'aménagement des hangars et de la salle de finition	CPB	5 matériels acquis	Nombre de matériels acquis	Matériels d'aménagement PV de réception	
Activité 3. Réalisation des constructions nouvelles					
Tâche 1: Réalisation des études géotechniques sur les sites de construction	CPB				
Tâche 2: Réalisation des travaux de construction d'un centre d'exposition des produits forestiers ;	CPB				

Tâche 3: Construction d'un magasin, des vestiaires et deux hangars	CPB				
Tâche 4 : Réalisation des études d'impacts environnementaux et socio économiques liées au développement de la TPPPF au CPB	CPB				
Activité 4: réalisation d'un diagnostic de mise à niveau du CPB					
Tâche 1: élaboration d'un plan de mise à niveau du CPB	CPB				
Activité 5: acquisition des matériels et équipement innovants		5 matériels acquis	Nombre d'équipements de menuiserie	les équipements des menuiseries et accessoires PV réception des équipements Factures d'achat des équipements	
Tâche 1 : acquisition des équipements de menuiserie	CPB	5 matériels acquis	Nombre d'équipements de menuiserie	les équipements des menuiseries et accessoires PV réception des équipements Factures d'achat des équipements	
Tâche 2 : acquisition des équipements de séchage du bois	CPB	1 séchoir acquis	Nombre séchoirs disponibles	Séchoir à air chaud climatisé Séchoir sous vide Séchoir à humidification Factures d'achat des séchoirs PV de réception	
Tâche 3 : acquisition des équipements de manutention	CPB				
Tâche 4: acquisition d'un système d'aspiration centralisé	CPB	30 machines	Nombre de machine connectée au Système d'aspiration de copeaux	Système d'aspiration de copeaux centralisé Factures du système d'aspiration de copeaux centralisé PV de réception	
Tâche 5: acquisition des équipements de transformation du bambou de chine	CPB				
Tâche 6: acquisition de l'équipement d'assainissement du site et EPI	CPB				
Tâche 7: acquisition du matériel roulant	CPB				

Activité 6 : Renforcement des capacités techniques sur la transformation plus poussée du bois		20 personnels formés	Nombre de personnels formés	Rapport de formation	
Tâche 1: renforcement des capacités techniques des formateurs dans les métiers du bois et des PFNL	CPB				
Tâche 2: formation des personnels sur les stratégies de développement des filières des produits forestiers	CPB	20 personnels formés	Nombre de personnels formés	Rapport de formation	
Tâche 3: organisation d'au moins trois voyages d'étude dans les pays ayant une expérience avérée dans la transformation du bois	CPB				
Activité 7 : Renforcement des capacités sur la création et la gestion des bases de données statistiques sur les meubles fabriqués et mis sur les marchés		10 utilisateurs	Nombre d'utilisateurs formés	Rapports de formation	
Tâche 1: mise en place d'une base de données statistiques	CPB				
Tâche 2: formation des utilisateurs de la base des données statistiques	CPB	10 utilisateurs	Nombre d'utilisateurs formés	Rapports de formation	
Activité 8 : Développement des normes et standards sur la transformation des PF		05 idées de normes identifiées	Nombres d'idées de normes identifiées	Rapport d'activités	
Tâche 1: identification et élaboration des normes de transformation des PF	CPB	05 idées de normes identifiées	Nombres d'idées de normes identifiées	Rapport d'activités	
Tâche 2: Vulgarisation des normes sur la transformation du bois	CPB	25 acteurs	Nombre d'acteur sensibilisés	Rapports	
Activité 9 : Production et vente des produits bois à haute valeur ajoutée au CPB					
Tâche 1: élaboration d'un plan d'affaire sur la production et la vente des produits bois finis au CPB	CPB				

Tâche 2: arrimage du statut du CPB aux exigences de la CASF en matière de retour à l'investissement	CPB		Projet du statut du centre élaboré	Statut du Centre révisé et amendé et signé	
Tâche 3: fabrication et commercialisation des produits finis issus de la TPPPF (procédé à la TPPPF proprement dit)	CPB				
Activité 10 : Appui technique et partenariats		02 conventions signées	Nombre de convention de partenariats signés	Conventions de partenariat	
Tâche 1: Développement des partenariats en matière de fourniture en bois légal	CPB				
Tâche 2: Développement des partenariats en matière de fourniture en produits de finition de qualité	CPB	02 conventions signées	Nombre de convention de partenariats signés	Conventions de partenariat	
Tâche 3: Développement des partenariats pour la mise en place d'un laboratoire des tests et qualité des ouvrages en bois	CPB				
Activité 11 : Suivi des activités du CPB		20 artisans	Nombre d'artisans suivis	Rapports d'activités	
Tâche 1 : Organisation de deux comités annuels ordinaires du CPB	CPB				
Tâche 2 : Organisation des comités extraordinaires du CPB	CPB				
Tâche 3 : Suivi des artisans formés	CPB	20 artisans	Nombre d'artisans suivis	Rapport de mission	
Tâche 4: Collecte des statistiques sur les ouvrages en bois	CPB	20 artisans	Nombre d'artisans menuisiers rencontrés	Rapport de mission	
Activité 12 : Cartographie des acteurs des filières de la TPP bois		1	Cartographie d'acteurs des filières de la TPP bois cartographiés	Atlas des acteurs Rapports	
Tâche 1 : Identification des besoins en renforcement des capacités techniques et matériels des acteurs de TPPB	CPB				
Tâche 2 : Elaboration d'une cartographie des acteurs de la transformation plus poussée du bois	CPB	1	Cartographie d'acteurs des filières de la TPP bois cartographiés	Atlas des acteurs Rapports	

Activité 13 : Renforcement des capacités techniques des artisans bois		100 artisans	Nombre d'artisans formés	Rapport de formation	
Tâche 1 : Formation des artisans du bois	CPB	100 artisans	Nombre d'artisans formés	Rapport de formation	
Activité 14 : Renforcement des capacités des acteurs de la transformation plus poussée des produits forestiers					
Tâche 1 : Formation des acteurs de la troisième et quatrième transformation	CPB				
Activité 15 : acquisition des matériels d'appui aux acteurs bois		10 matériels	Nombre de matériels acquis	Factures et PV de réception du matériel acquis	
Tâche 1 : Acquisition du matériel de menuiserie adapté à la TPPB	CPB				
Tâche 2 : Acquisition du matériel pour la formation des artisans du bois	CPB	10 matériels	Nombre de matériels acquis	Factures et PV de réception du matériel acquis	
Activité 16 : Production des catalogues UTB		01 répertoire	Nombre d'UTB répertoriées	Rapport de mission Répertoire des UTB	
Tâche 1 : Collecte et production des informations sur les UTB	SDTB	01 répertoire	Nombre d'UTB répertoriées	Rapport de mission Répertoire des UTB	
Tâche 2 : Production des catalogues des UTB	SDTB	50 catalogues (version physiques) 100 catalogues (CD)	Nombre de catalogues d'UTB produits	PV de réception des catalogues	
Activité 17 : Collecte des données sur les unités de transformation		01 base de données	Base de données des activités des UTB disponible	PV de réception de la base de données Base de données dynamique des UTB	
Tâche 1: Elaboration, mise en fonction et animation d'une base de données des activités des UTB au Cameroun	SDTB	01 base de données	Base de données des activités des UTB disponible	PV de réception de la base de données Base de données dynamique des UTB	
Tâche 2 : Collecte des données et cartographie des UTB de première, deuxième et troisième transformation pour alimenter la base de données	SDTB	1	Répertoire d'UTB de première, deuxième et troisième transformation disponible	Rapports Répertoire des UTB Carte géo référencée des UTB	
Tâche 3 : Suivi et accompagnement des menuiseries	CPB	20 menuiseries	Nombre de menuiseries suivies		
Total Action 2		0			

ACTION 3 : DEVELOPPEMENT DES FILIERES BOIS ENERGIE ET ACTION 4 : DEVELOPPEMENT DES FILIERES PFNL					
Activité 1: renforcement des capacités des personnels sur le développement des filieres PFNL		10 personnels formés	Nombre de personnels formés	Rapports de formation	
Tâche 1: Formation du personnel sur la mise en place des pépinières d'Okok, de bambou de chine et d'Irvingia	SDNL	05 personnels formés	Nombre de personnels formés	Modules de formation sur la mise en place des pépinières d'Okok, de bambou de chine et Irvingia Attestations de formation Rapport de formation	
Tâche 2: Formation des personnels des services déconcentrés	SDNL	10 personnels formés	Nombre de personnels formés	modules de formation d'attestations de formation	
Tâche 2 : Elaboration des normes de transformation des PFNL	SDNL	02 normes élaborées	Nombres de normes élaborées	Rapport d'activités	
Tâche 3: Homologation et acquisition des normes de transformation des PFNL	SDNL				
Activité 6 : Cartographie des acteurs des filières bambou, bois énergie et PFNL	SDNL	1	Cartographie des acteurs des filières de la filière bambou, bois-énergie et PFNL cartographiés	Repertoire Rapports	
Tâche 1: identification des besoins en renforcement des capacités techniques et matériels des acteurs du charbon de bois, des PFNL et du Bambou					
Tâche 2: Elaboration d'une cartographie des acteurs des filières bambou, bois-énergie et PFNL	SDNL	1	Cartographie des acteurs des filières de la filière bambou, bois-énergie et PFNL cartographiés	Répertoire Rapports	
Activité 7 : Renforcement des capacités techniques acteurs bois énergie, de Bambou et des PFNL		10 acteurs	Nombre d'acteurs formés	Modules Attestations Rapports	

Tâche1 : Formation des acteurs bois énergie, de Bambou et des PFNL par an	SDNL	10 acteurs	Nombre d'acteurs formés	Modules Attestations Rapports	
Activité 8 : acquisition des matériels d'appui aux acteurs PFNL, Bambou	CPB				
Activité 9 : Production des catalogues les transformateurs des PFNL et les producteurs de bois énergie		01 catalogue	Nombre de catalogues d'UTB produits	PV de réception des catalogues	
Tâche 1: Collecte des informations sur les transformateurs des PFNL et les producteurs de bois énergie					
Tâche 2: Elaboration et production d'un catalogue des transformateurs des PFNL et producteurs de bois énergie	SDNL	01 catalogue	Nombre de catalogues d'UTB produits	PV de réception des catalogues	
Activité 10: Collecte des données statistiques des produits des PFNL et Bambou finis (fabriqués, mis sur le marché et/ou vendus)		01 base de données	Informations sur la transformation des PFNL et du bambou actualisées et disponibles	Base de données fiable sur la transformation des PFNL et bambou	
Tâche 1: Suivi des artisans bambou et PFNL	SDNL	10 artisans	Nombre d'artisans bambou et PFNL suivis	Rapport de mission Répertoire des artisans bambou et PFNL	
Tâche 2: Elaboration et actualisation de la base de données sur la transformation des PFNL et du bambou	SDNL	01 base de données	Informations sur la transformation des PFNL et du bambou actualisées et disponibles	Base de données fiable sur la transformation des PFNL et bambou	
ACTION 5 : PILOTAGE DU PROJET					
Activité 1 :Assurer le Pilotage et le renforcement des capacités des acteurs	CABINET MINFOF				
Tâche 1: Suivi institutionnel de l'exécution financière		90%	Taux d'exécution financière	RAP	

■ **Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :**

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2022	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2022		
Programme : 054 - Aménagement et renouvellement de la ressource forestière							
Action : 01 - Aménagement des forêts						concessions forestières suivies et gérées durablement	2030
Suivi du couvert forestier du DFP de l'Etat	83 000 000						
Total Action	83 000 000						
Action : 02 - Approvisionnement du bois légal sur les marchés						le marché est approvisionné en bois légal; le bois mis sur le marché est traçable.	2030
Mise en place du SIGIF 2	763 500 000						
Total Action	763 500 000						
Action : 04 - Reboisement et régénération des ressources forestières						50 hectares de plantation créés	2030
Maturation des projets de plantation des réserves	50 400 000						
Création des plantations dans les zones urbaines des CTD	57 000 000						
Supervision technique des activités du projet et renforcement des capacités des acteurs	127 000 000						
création de 125 ha de plantations forestières dans les régions de l'ouest et de l'extrême-nord	42 248 844						
création de 200 hectares dans l'UFA 08008, réserves forestières et périmètre de reboisement transférés à l'ANAFOR	170 000 000						
création de 50 hectares de plantations forestières urbaines dans les trois zones écologiques du Cameroun	26 000 000						
création de 50 hectares de plantations forestières dans la zone de savane humide	43 000 000						
Total Action	515 648 844						
Action : 05 - Pilotage du programme						les arbres sont plantés dans les Régions ciblées	2030
Accompagnement	141 300 000						

institutionnel et pilotage du SIGIF 2							
Pilotage institutionnel du projet	296 551 156						
Total Action	437 851 156						
Total Programme	1 800 000 000						
Programme : 058 - Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses							
Action : 01 - Promotion des essences peu ou pas connus						Echantillons de bois sur le terrain collectés Rapports Rapport d'activités"	2023
Renforcement des capacités sur la promotion technique des produits forestiers	14 500 000						
Organisation du Marché Intérieur du Bois	30 500 000						
Organisation et participation aux foires nationales et internationales	87 000 000						
Total Action	132 000 000						
Action : 03 - Intensification de la valorisation du bois						amelioration des conditions de vie du personnel et des usagers	2030
Réhabilitation et aménagement des hangars et de la salle de finition	70 000 000						
acquisition des matériels et équipement innovants	275 000 000						
Renforcement des capacités techniques sur la transformation plus poussée du bois	8 000 000						
Renforcement des capacités sur la création et la gestion des bases de données statistiques sur les meubles fabriqués et mis sur les marchés	2 500 000						
Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2022	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2022		
Développement des normes et standards sur la transformation des PF	34 500 000						

Suivi des activités du CPB	5 000 000							
Cartographie des acteurs des filières de la TPP bois	5 000 000							
Renforcement des capacités techniques des artisans bois	36 075 000							
Réalisation des constructions nouvelles	20 000 000							
Sécurisation des ateliers techniques du CPB	30 000 000							
Total Action	486 075 000							
Action : 04 - Développement des filières bois-énergie							Un repertoire	2030
renforcement des capacités des personnels sur le développement des filières PFNL	3 000 000							
Cartographie des acteurs des filières bambou, bois énergie et PFNL	4 000 000							
Total Action	7 000 000							
Action : 05 - Développement des filières Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)							01 RAP	2022
Renforcement des capacités techniques acteurs bois énergie, de Bambou et des PFNL	2 500 000							
Production des catalogues les transformateurs des	4 000 000							

PFNL et les producteurs de bois énergie						
Collecte des données statistiques des produits des PFNL et Bambou finis (fabriqués, mis sur le marché et/ou vendus)	2 000 000					
Total Action	8 500 000					
Action : 06 - Pilotage du programme						01 RAP 2022
Assurer le Pilotage et le renforcement des capacités des acteurs	66 425 000					
Total Action	66 425 000					
Total Programme	700 000 000					
TOTAL GENERAL	2 500 000 000					

III.3.b. MOYENS DU CAS

III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		1 259 151 156
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	41 250 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	30 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	60 976 156
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	72 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	226 475 000
360690	Autres achats de petits matériels et fournitures spécifiques	170 000 000
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	3 000 000
361120	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	6 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	106 000 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	5 000 000

361220	Loyers des immeubles des services publics	18 000 000
361301	Honoraires et frais annexes	57 500 000
361316	Etudes agricoles, forestières, halieutiques et sur l'élevage	20 000 000
361319	Autres études générales et d'organisation, suivi et contrôle	20 000 000
361400	Entretien ordinaire des bâtiments	8 400 000
361420	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes et plomberies	11 000 000
361450	Entretien, réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	37 500 000
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	80 000 000
361740	Abonnements et consommations de téléphone, fax, télex, téléphones portables	5 300 000
361750	Sites web, abonnements et consommations internet	15 000 000
361780	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	11 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	209 750 000
464620	Contributions aux organisations sous – régionales	45 000 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		1 240 848 844
521214	licences	471 600 000
522111	Terrains d'exploitation agricole et forestière	57 000 000
523519	Autres infrastructures	281 248 844
524114	Sanitaires et réseaux d'assainissement	70 000 000
524211	Matériels informatiques des services	21 000 000
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	35 000 000
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	305 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.A.S		2 500 000 000

■ III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

■ Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 054 - Aménagement et renouvellement de la ressource forestière		
Action : 01 - Aménagement des forêts		
Activité : Suivi du couvert forestier du DFP de l'Etat		
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	3 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	9 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	46 000 000
524211	Matériels informatiques des services	21 000 000
Total Activité		83 000 000
Total Action		83 000 000
Action : 02 - Approvisionnement du bois légal sur les marchés		
Activité : Mise en place du SIGIF 2		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	2 500 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 500 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	192 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	8 000 000
361301	Honoraires et frais annexes	29 000 000

361400	Entretien ordinaire des bâtiments	8 400 000
361420	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes et plomberies	11 000 000
361750	Sites web, abonnements et consommations internet	15 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	18 500 000
521214	licences	471 600 000
Total Activité		763 500 000
Total Action		763 500 000
Action : 04 - Reboisement et régénération des ressources forestières		
Activité : Maturation des projets de plantation des réserves		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	2 400 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	10 000 000
361316	Etudes agricoles, forestières, halieutiques et sur l'élevage	20 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	10 000 000
Total Activité		50 400 000
Activité : Création des plantations dans les zones urbaines des CTD		
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	7 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	8 000 000
522111	Terrains d'exploitation agricole et forestière	40 000 000
Total Activité		57 000 000
Activité : Supervision technique des activités du projet et renforcement des capacités des acteurs		
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	13 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	50 000 000
522111	Terrains d'exploitation agricole et forestière	17 000 000
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	35 000 000
Total Activité		127 000 000
Activité : création de 125 ha de plantations forestières dans les régions de l'ouest et de l'extreme -nord		
523519	Autres infrastructures	42 248 844
Total Activité		42 248 844
Activité : création de 200 hectares dans l'UFA 08008, réserves forestières et périmètre de reboisement transférés à l'ANAFOR		
COMPTE		
LIBELLE		MONTANT
523519	Autres infrastructures	170 000 000
Total Activité		170 000 000
Activité : création de 50 hectares de plantations forestières urbaines dans les trois zones écologiques du Cameroun		
523519	Autres infrastructures	26 000 000
Total Activité		26 000 000
Activité : création de 50 hectares de plantations forestières dans la zone de savane humide		
523519	Autres infrastructures	43 000 000
Total Activité		43 000 000
Total Action		515 648 844

Action : 05 - Pilotage du programme		
Activité : Accompagnement institutionnel et pilotage du SIGIF 2		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	14 500 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	23 500 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	18 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	20 000 000
361120	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	3 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	15 500 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	2 000 000
361450	Entretien, réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	15 000 000
361740	Abonnements et consommations de téléphone, fax, télex, téléphones portables	2 300 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	25 000 000
Total Activité		141 300 000
Activité : Pilotage institutionnel du projet		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	14 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	11 551 156
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	13 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	7 000 000
360690	Autres achats de petits matériels et fournitures spécifiques	170 000 000
361120	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	3 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	7 000 000
361220	Loyers des immeubles des services publics	18 000 000
361450	Entretien, réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000 000
464620	Contributions aux organisations sous – régionales	45 000 000
Total Activité		296 551 156
Total Action		437 851 156
Total Programme		1 800 000 000
Programme : 058 - Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses		
Action : 01 - Promotion des essences peu ou pas connus		
Activité : Renforcement des capacités sur la promotion technique des produits forestiers		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	500 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition,	1 000 000

	impression et distribution de documents	
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	7 500 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	2 000 000
Total Activité		14 500 000
Activité : Organisation du Marché Intérieur du Bois		
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	4 500 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	6 000 000
COMPTE		
LIBELLE		
MONTANT		
361780	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	2 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	15 000 000
Total Activité		30 500 000
Activité : Organisation et participation aux foires nationales et internationales		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	1 000 000
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	80 000 000
361780	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	5 000 000
Total Activité		87 000 000
Total Action		132 000 000
Action : 03 - Intensification de la valorisation du bois		
Activité : Réhabilitation et aménagement des hangars et de la salle de finition		
524114	Sanitaires et réseaux d'assainissement	40 000 000
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	30 000 000
Total Activité		70 000 000
Activité : acquisition des matériels et équipement innovants		
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	275 000 000
Total Activité		275 000 000
Activité : Renforcement des capacités techniques sur la transformation plus poussée du bois		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	2 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	4 500 000
Total Activité		8 000 000
Activité : Renforcement des capacités sur la création et la gestion des bases de données statistiques sur les meubles fabriqués et mis sur les marchés		

360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	500 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	2 000 000
Total Activité		2 500 000
Activité : Développement des normes et standards sur la transformation des PF		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	3 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	2 000 000
361301	Honoraires et frais annexes	20 000 000
361780	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	4 000 000
Total Activité		34 500 000
Activité : Suivi des activités du CPB		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	3 500 000
Total Activité		5 000 000
Activité : Cartographie des acteurs des filières de la TPP bois		
361301	Honoraires et frais annexes	5 000 000
Total Activité		5 000 000
Activité : Renforcement des capacités techniques des artisans bois		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	1 500 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	75 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	3 500 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	30 000 000
Total Activité		36 075 000
Activité : Réalisation des constructions nouvelles		
COMPTE		
LIBELLE		MONTANT
361319	Autres études générales et d'organisation, suivi et contrôle	20 000 000
Total Activité		20 000 000
Activité : Sécurisation des ateliers techniques du CPB		
524114	Sanitaires et réseaux d'assainissement	30 000 000
Total Activité		30 000 000
Total Action		486 075 000
Action : 04 - Développement des filières bois-énergie		
Activité : renforcement des capacités des personnels sur le développement des filières PFNL		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition,	500 000

	impression et distribution de documents	
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	1 250 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	1 000 000
Total Activité		3 000 000
Activité : Cartographie des acteurs des filières bambou, bois énergie et PFNL		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	500 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	1 000 000
361301	Honoraires et frais annexes	2 000 000
Total Activité		4 000 000
Total Action		7 000 000
Action : 05 - Développement des filières Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)		
Activité : Renforcement des capacités techniques acteurs bois énergie, de Bambou et des PFNL		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	250 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	1 250 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	750 000
Total Activité		2 500 000
Activité : Production des catalogues les transformateurs des PFNL et les producteurs de bois énergie		
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	2 500 000
361301	Honoraires et frais annexes	1 500 000
Total Activité		4 000 000
Activité : Collecte des données statistiques des produits des PFNL et Bambou finis (fabriqués, mis sur le marché et/ou vendus)		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	1 500 000
Total Activité		2 000 000
Total Action		8 500 000
Action : 06 - Pilotage du programme		
Activité : Assurer le Pilotage et le renforcement des capacités des acteurs		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	4 500 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	7 500 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	13 425 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500 000
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	3 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	5 000 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	3 000 000
361450	Entretien, réparation des véhicules courants, achats	17 500 000

	des pièces de rechanges et pneumatiques	
361740	Abonnements et consommations de téléphone, fax, télex, téléphones portables	3 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	5 000 000
	Total Activité	66 425 000
	Total Action	66 425 000
	Total Programme	700 000 000
	TOTAL GENERAL	2 500 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

**FONDS SPECIAL POUR LA SECURITE
ELECTRONIQUE**

■ VERSION FRANÇAISE ■

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	5
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	5
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	7
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	8
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	8
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	9
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	10
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	11
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	11
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	11
III.2.b. BILAN FINANCIER	14
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	16
III.3.b. MOYENS DU CAS	17
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	17
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	18
ANNEXE	21

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU
COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE**

La Loi de Finances n°2019/023 du 24 décembre 2019 crée en son article vingt quatrième, un Compte d'Affectation Spéciale intitulé « Fonds Spécial des Activités de Sécurité Electronique » et ses modalités de fonctionnement sont fixées par le décret n°2012/309 du 26 juin 2012 fixant les modalités de gestion du FSE.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Aux termes de l'article vingt quatrième de la loi des finances suscitée, les ressources du CAS proviennent :

- Des subventions de l'État ;
- des contributions annuelles autorités de certification accréditées, des auditeurs de sécurité, des éditeurs de logiciels de sécurité, des autres prestataires de services de sécurité agréés ;
- des dons et legs.

Il convient de signaler que toutes les recettes du FSE sont collectées par l'ANTIC et l'ART et reversées selon les pourcentages fixés par les textes réglementaires.

En dehors des recettes fixées à l'article vingt quatrième ci-dessus, le Gouvernement a pris un certain nombre de textes pour diversifier les contributions et renforcer les ressources du FSE à travers les arrêtés suivants:

- **arrêté N°44/CAB/PM du 02 mai 2013**, fixant la clé de répartition des frais perçus au titre des droits d'entrée et de renouvellement des autorisations dans le domaine des communications électroniques, qui à l'article 2 alinéa 2 (a) stipule que 5% des droits d'entrée et de renouvellement des concessions sont reversés au FSE ;
- **arrêté N°41/CAB/PM du 07 avril 2017**, fixant les modalités de répartition de la redevance d'utilisation des adresses, des préfixes et des numéros téléphoniques qui à l'article 3 attribue au FSE 10% du montant recouvré.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Le CAS FSE a pour mission le financement des activités/projets liées à la recherche, au développement, à la formation et aux études en matière de cybersécurité.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Le CAS FSE finance les activités relevant :

- du soutien au développement des activités liées à la sécurisation des réseaux et des systèmes d'information et à la certification ;
- du soutien à la mise en place des mécanismes destinés à assurer la sécurité la veille technologique des réseaux et des systèmes d'information au niveau national ;
- des contributions financières de l'État aux organisations internationales chargées des

questions de cybersécurité ;

- des prestations de services d'audits technique, financier et comptable ;
- des prestations des programmes et projets relatifs aux études et à la recherche dans le domaine de la cybersécurité, à la formation ainsi qu'au renforcement des capacités humaines dans le domaine de la cybersécurité.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Comme l'on peut le constater, les recettes du fonds proviennent essentiellement de la redevance d'utilisation des adresses, des préfixes et des numéros téléphoniques et du reliquat relatif à la quote part de droit d'entrée ou de renouvellement des concessions. Toutefois, les dispositions sont en cours en vue de pouvoir capter les recettes des autres contributeurs.

■ Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2018	2019	2020	2021
Contributions annuelles des autorités de certification accréditées, les auditeurs de sécurité, les éditeurs de logiciels de sécurité et les autres prestataires de services de sécurité agréés, à hauteur de 1,5 % de leur chiffre d'affaires hors taxes	0	1 745 886 109	943 272 700	699 106 464
Reports (solde à reporter)	0	0	0	662 500 000
TOTAL	0	1 745 886 109	943 272 700	1 361 606 464

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La principale difficulté du FSE réside dans la mobilisation des recettes dues aux facteurs inhérents aux contributeurs initiaux (l'essentiel de ces activités sont nouvelles, le fonctionnement de certains acteurs se fait dans l'informel, la faiblesse des procédures de recouvrement, la non prise en compte de nouveaux acteurs dans le secteur de la sécurité électronique, ...).

Les autres difficultés rencontrées sont les suivantes :

- les reversements de la redevance effectuée par l'ART au FSE ne se fait pas directement dans le compte 420 du FSE mais plutôt dans le compte unique du Trésor. Il n'est fait mention d'aucune précision du montant total recouvré afin de permettre à l'Agent Comptable du FSE de s'assurer de la sincérité des chiffres. Par ailleurs, il n'est pas possible de savoir si ces recettes reversées contiennent également les arriérés de contributions dues au FSE ;
- Aucun versement n'est enregistré en provenance de l'ANTIC qui a la charge d'effectuer les recouvrements auprès des Autorités de Certification accréditées, des Auditeurs de sécurité agréés, des Éditeurs de logiciels de sécurité et autres prestataires de service de sécurité agréés ;
- Les contributeurs existant, notamment les auditeurs de sécurité agréés se plaignent du fait que l'ANTIC s'accapare de tout le segment de marché ;

Les listes des contributeurs du FSE sont toujours non maîtrisées

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Comme le montre le tableau ci-dessus pour les trois (03) prochaines années, les projections de recettes proviennent de l'ensemble des contributeurs et de la redevance d'utilisation des adresses, des préfixes et des numéros téléphoniques.

Pour atteindre cet objectif et redynamiser le processus de recouvrement, le MINPOSTEL, par note de service n° 00001288/MPT/SG/DAG du 23 mars 2020, a mis sur pied une équipe conjointe MINFI-MINPOSTEL chargé de l'accompagner dans le recouvrement optimal des ressources.

Par ailleurs, il faudra envisager l'élaboration d'un fichier des contributeurs du FSE qui devra présenter les informations détaillées sur chaque contributeur selon sa catégorie ainsi que ses contributions annuelles en vue de permettre le suivi et la dynamisation du recouvrement des recettes.

A cet effet, des missions d'identification et de sensibilisation sont prévues pour se réaliser dans les principales villes du pays avant la fin de l'exercice 2021.

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2022	2023	2024
Contributions annuelles des autorités de certification accréditées, les auditeurs de sécurité, les éditeurs de logiciels de sécurité et les autres prestataires de services de sécurité agréés, à hauteur de 1,5 % de leur chiffre d'affaires hors taxes	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Reports (solde à reporter)	295 000 000	0	0
Redevance d'utilisation des adresses, des préfixes et des numéros téléphoniques	700 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
TOTAL	1 000 000 000	1 005 000 000	1 005 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

Selon les textes en vigueur, les ressources du FSE sont destinées au financement :

- du développement et de la promotion des activités liées à la sécurité des réseaux et des systèmes d'information sur l'ensemble du territoire national ;
- des études et de la recherche en matière de cybersécurité ;
- de la formation, du renforcement des capacités humaines en matière de cybersécurité.

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le fonds trouve son ancrage dans le programme 588: Sécurisation de l'écosystème national du numérique dont l'objectif est de garantir la sécurité du cyber espace national. L'indicateur visé par ce programme étant l'indice global de cybersécurité (GCI). Ceci se traduit par le financement des projets et le paiement des prestations réalisées au titre notamment:

- du soutien au développement des activités liées à la sécurisation des réseaux et des systèmes d'information et à la certification ;
- du soutien à la mise en place des mécanismes destinés à assurer la sécurité, la veille technologique des réseaux et des systèmes d'information au niveau national;
- des contributions financières de l'État aux organisations internationales chargées des questions de cybersécurité ;
- des prestations de services d'audits technique, financier et comptable ;
- des programmes et projets relatifs aux études et à la recherche dans le domaine de la cyber sécurité ;
- des programmes et projets relatifs à la formation et au renforcement des capacités humaines dans le domaine de la cybersécurité ;
- de toute autre activité qui concourt au renforcement de la sécurité des réseaux et systèmes d'information.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Six projets ont fait l'objet de report de l'exercice 2020 sur l'exercice 2021. Trois n'ont pas pu être exécutés. Il s'agit de :

- Ø Renforcement des capacités des personnels pour la réalisation de la mission de veille sécuritaire
- Ø Renforcement des capacités des Auditeurs en sécurité des Systèmes d'information ;
- Ø Elaboration de la politique nationale de la sécurité de sécurité des réseaux et système d'information.

Pour ce qui est des projets de 2021, leur niveau de mise en œuvre est consigné dans le tableau ci-après :

- Conception et production du Manuel de procédures du Fonds : les termes de référence

ont été élaborés mais l'avis à manifestation d'intérêt n'a pas pu être lancé.

- Edition et vulgarisation d'un recueil de textes pour le secteur des Postes, des Télécommunications et TIC : les activités y relatives sont en cours d'exécution et pourront être finalisées avant la fin de l'année 2021.
- Sécurisation électronique des documents du BESC : Elément de maturité disponible mais l'avis d'appel d'offres n'a pas pu être lancé.
- Mise en place d'un centre de veille sécuritaire (CEVESEC) : Elément de maturité disponible mais l'avis d'appel d'offres n'a pas pu être lancé.
- Mise en place d'une plateforme nationale de lutte contre la cybercriminalité : Elément de maturité disponible mais l'avis d'appel d'offres n'a pas pu être lancé.
- Campagne nationale pour la promotion de la culture de la cybersécurité et sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux : La campagne de sensibilisation s'est faite à Buea et à Bertoua, les activités restantes sont programmées en 2022.
- Etude en vue de la Sécurisation des applications et base de données des administrations et institutions publiques : activité en cours, le crédit destiné au paiement de la prestation sera reporté en 2022.
- Renforcement des capacités des Auditeurs en sécurité des Systèmes d'information: Cette activité fait l'objet d'un report de crédit pour le paiement de la prestation;
- Renforcement des capacités du personnel du MINPOSTEL en matière de cyber sécurité : Cette activité fait l'objet d'un report de crédit pour le paiement de la prestation.

ACTIVITES	Date début		Date Fin		Résultats		Écart	Justificati ons des écarts	Activités à reprogrammer / Justifications des actions à entreprendre
	Prévu e	Réalis ée	Prévue	Réalis ée	Prévue	Réalis ée			
Renforcement des capacités des personnels pour la réalisation de la mission de veille sécuritaire	2020	Non	2021	Non	Rapport de formation	0%	100%	Activité non réalisée	Activité à reprogrammer
Renforcement des capacités des Auditeurs en sécurité des Systèmes d'information	2020	Non	2021	Non	Rapport de formation	0%	100%	Activité en cours	Activité à reprogrammer
Mise en place d'un système de sécurité électronique des parchemins et autres documents administratifs de l'OBC (Etude)	2020	Oui	2021	Oui	Rapport de formation	100%	0	RAS	Activité réalisée, paiement en cours
Conception et production du Manuel de procédures du Fonds	2020	Oui	2021	Non	Manuel de procédure	0	100%	Projet non exécuté	Activité à reprogrammer en 2022

Edition et vulgarisation d'un recueil de textes pour le secteur des Postes, des Télécommunications et TIC	2020	Oui	2021	Non	Rapport	25%	75%	Activité en cours	Reprogrammer en 2022, en vue du paiement de la prestation
Sécurisation électronique des documents du BESC	2020	Non	2021	Non	Acquisition matériel	0	100%	Projet non exécuté	Activité à reprogrammer
Mise en place d'un centre de veille sécuritaire (CEVESEC)	2020	Non	2021	Non	Rapport d'étude	0	100%	Projet non exécuté	Activité à reprogrammer
Mise en place d'une plateforme nationale de lutte contre la cybercriminalité	2020	Oui	2021	Non	Rapport d'étude	0	100%	Projet non exécuté	Activité à reprogrammer
Etude en vue de la l'identification et de la Sécurisation des infrastructures critiques liées aux réseaux de communications électroniques et des systèmes d'information au Cameroun	2019	Oui	2021	Oui	Rapport d'étude	100%	0%	RAS	RAS
Campagne nationale pour la promotion de la culture de la cybersécurité et sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux	2020	Oui	2021	Oui	Rapport campagne	25,11 %	74,89%	RAS	Activité à reprogrammer
Etude en vue de la Sécurisation des applications et base de données des administrations et institutions publiques	2020	Oui	2021	Non	Rapport d'étude	0%	100%	Activité en cours	RAS
Renforcement des capacités du personnel du MINPOSTEL en matière de cyber sécurité	2020	Oui	2021	Non	Rapport de formation	0%	100%	Activité en cours	RAS
Elaboration de la politique nationale de la sécurité de sécurité des réseaux et système d'information	2017	Oui	2021	Non	Document traduit	0%	100%	La traduction est conditionnée par la signature du document par le PM/CG	

Elaboration d'une charte de protection des enfants en ligne	2020	Oui	2021	Oui	Avant-projet de charte	100%	0%	Marché exécuté	RAS
Identification des abonnés aux réseaux de communications électroniques	2020	Oui	2021	Oui	Rapport de mission et de séminaire	53,7%	46,3%	Travaux en cours sur le terrain	

■ III.2.b. BILAN FINANCIER

Situation des dépenses (ordonnateur)					
Nature du projet/activité	Montant budgétisé	Niveau d'exécution	Estimation fin 2021	Difficultés rencontrées et perspectives	Prévisions 2022
BUDGET DE FONCTIONNEMENT					
Maturation des projets	15 000 000	00%	50%	RAS	7 500 000
Elaboration du Projet de performance du CAS FSE	35 000 000	0%	50%	RAS	17 500 000
Appui à La Commission de Passation des Marchés FSE	15 000 000	33%	90%	RAS	1 500 000
Réception des projets réalisés sous financement du CAS FSE	15 000 000	0%	20%	RAS	12 000 000
Suivi du traitement comptable des activités du FSE	25 000 000	60%	95%	RAS	1 250 000
Suivi et évaluation des projets	25 578 962	0%	50%	RAS	12 789 481
Mise en œuvre du programme d'actions du Comité FSE et du secrétariat technique	47 500 000	0%	0%	RAS	47 500 000
Recouvrement des recettes du FSE	55 000 000	70%	100%	RAS	0
Total Fonctionnement	233 078 962	20,4%	56,87%	RAS	52 539 481
BUDGET D'INVESTISSEMENT					
Elaboration de la politique nationale de la sécurité de sécurité des réseaux et système d'information	5 484 962	0	0	La difficulté réside à la validation du document de la politique par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement	0
Elaboration d'une charte de protection des enfants en ligne	10 000 000	100%	100%	Transmission au parlement, de l'avant-projet de loi portant charte de protection des enfants en ligne	0

Identification des abonnées aux réseaux de communications électroniques	54 200 000	53,7%	90%	Activité permanente	5 420 000
Renforcement des capacités des Auditeurs en sécurité des Systèmes d'information	54 000 000	0%	100%	Processus de contractualisation en cours	0
Mise en place d'un système de sécurité électronique des parchemins et autres documents administratifs de l'OBC	70 000 000	100%	100%	RAS	0
Renforcement des capacités des personnels pour la réalisation de la mission de veille sécuritaire	78 165 038	0%	100%	Activité à reprogrammer	0
Conception et production du Manuel de procédures du Fonds	30 000 000	0%	0%	TdR disponible mais l'AMI non lancé Activité à reprogrammer	30 000 000
Edition et vulgarisation d'un recueil de textes pour le secteur des Postes, des Télécommunications et TIC	127 290 000	25%	25%	Travaux en cours pour la relecture, la production et la vulgarisation des textes	95 467 500
Mise en place au Conseil National des Chargeurs du Cameroun d'une plateforme de sécurisation électronique des documents du BESC	78 466 000	0%	0%	Activité à reprogrammer	78 466 000
Mise en place d'un centre de veille sécuritaire (CEVESEC)	88 000 000	0%	0%	Activité à reprogrammer	88 000 000
Mise en place d'une plateforme nationale de lutte contre la cybercriminalité	98 800 000	0%	0%	Activité à reprogrammer	98 800 000
Etude en vue de la l'identification et de la Sécurisation des infrastructures critiques liées aux réseaux de communications électroniques et des systèmes d'information au Cameroun	70 000 000	98,8%	98,8%	Sécurisation effective des infrastructures identifiées	840 000
Campagne nationale pour la promotion de la culture de la cybersécurité et sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux	344 850 000	25,11 %	30%	Activité en cours A reprogrammer	241 395 000
Etude en vue de la Sécurisation des applications et base de données des administrations et institutions publiques	93 647 758	0%	100%	Processus de contractualisation en cours Sécuriser les applications identifiées grâce à la PKI de l'ANTIC	0

Renforcement des capacités du personnel du MINPOSTEL en matière de cyber sécurité	64 017 280	0%	100%	Processus de contractualisation en cours Activité permanente	0
Total investissement	1 266 921 038	26,84%	61,25%		621 901 500
Total Général	1 500 000 000	23,62%	59,06%		674 440 981

■ III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

■ III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

■ Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2022	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2022		
Programme : 132 - SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE							
Action : 01 - Développer des outils techniques de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité.						Sécurisation du cyberspace camerounais	2023
Etude pour la mise en place d'une plateforme nationale de lutte contre la cybercriminalité	70 000 000						
Etude en vue de la sécurisation des applications et base de données des administrations et institutions publiques	93 647 758						
Mise en place des laboratoires de cybersécurité dans les Universités d'Etat	251 025 000						
Total Action	414 672 758						
Action : 02 - Promouvoir la culture de cybersécurité						Awareness of threats from global cyberspace; Responsible use of social networks; Awakening attention of Cameroonian citizens to the threats from the global cyberspace	2023
Campagne nationale pour la promotion de la culture de la cybersécurité et sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux	245 290 000						
Total Action	245 290 000						
Action : 04 - Appuyer les activités de recherche/développement et l'innovation en cybersécurité						Exchange of experience between experts in cybersecurity and fight against cybercrime	

Organisation d'un forum national sur la cybersécurité	60 000 000						
Total Action	60 000 000						
Action : 05 - Renforcer la gouvernance de la cybersécurité						Capacity building of NAICT staff	2022
Appui au processus d'identification des abonnés des réseaux de communications électroniques	50 000 000						
Conception et production d'un manuel de procédure des Fonds	30 000 000						
Renforcement des capacités du personnel du MINPOSTEL en matière de cyber sécurité	64 017 280						
Renforcement des capacités des Auditeurs en sécurité des Systèmes d'information	54 000 000						
Total Action	198 017 280						
Action : 06 - Coordination et suivi des activités des services de sécurité des réseaux et des systèmes d'information						Increasing ESF revenues	2022
Elaboration du Projet de performance du CAS FSE, Maturation des projets du FSE et Appui à La Commission de Passation des Marchés FSE	22 000 000						
Suivi du traitement comptable des activités du FSE	20 000 000						
Recouvrement des recettes du FSE	40 019 962						
Total Action	82 019 962						
Total Programme	1 000 000 000						
TOTAL GENERAL	1 000 000 000						

■ III.3.b. MOYENS DU CAS

■ III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

■ Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		773 500 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	17 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	24 917 076
360600	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	120 000 000

360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	13 000 000
361120	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	3 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	106 775 644
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	15 000 000
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	150 000 000
361780	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	32 290 000
361810	Frais de formation et de stages	113 017 280
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	173 500 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		226 500 000
524211	Matériels informatiques des services	226 500 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.AS		1 000 000 000

III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 132 - SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE		
Action : 01 - Développer des outils techniques de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité.		
Activité : Etude pour la mise en place d'une plateforme nationale de lutte contre la cybercriminalité		
361120	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	3 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	5 000 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	15 000 000
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	47 000 000
Total Activité		70 000 000
Activité : Etude en vue de la sécurisation des applications et base de données des administrations et institutions publiques		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	10 647 758
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	73 000 000
Total Activité		93 647 758
Activité : Mise en place des laboratoires de cybersécurité dans les Universités d'Etat		
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	26 025 000
524211	Matériels informatiques des services	225 000 000
Total Activité		251 025 000
Total Action		414 672 758
Action : 02 - Promouvoir la culture de cybersécurité		
Activité : Campagne nationale pour la promotion de la culture de la cybersécurité et sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux		
360600	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	120 000 000
361780	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	30 290 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	95 000 000
Total Activité		245 290 000
Total Action		245 290 000
Action : 04 - Appuyer les activités de recherche/développement et l'innovation en cybersécurité		

Activité : Organisation d'un forum national sur la cybersécurité		
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	5 000 000
361780	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	2 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	46 500 000
524211	Matériels informatiques des services	1 500 000
Total Activité		60 000 000
Total Action		60 000 000
Action : 05 - Renforcer la gouvernance de la cybersécurité		
Activité : Appui au processus d'identification des abonnés des réseaux de communications électroniques		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	30 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	10 000 000
Total Activité		50 000 000
Activité : Conception et production d'un manuel de procédure des Fonds		
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	30 000 000
Total Activité		30 000 000
Activité : Renforcement des capacités du personnel du MINPOSTEL en matière de cyber sécurité		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
361810	Frais de formation et de stages	59 017 280
Total Activité		64 017 280
Activité : Renforcement des capacités des Auditeurs en sécurité des Systèmes d'information		
COMPTE		
LIBELLE		
MONTANT		
361810	Frais de formation et de stages	54 000 000
Total Activité		54 000 000
Total Action		198 017 280
Action : 06 - Coordination et suivi des activités des services de sécurité des réseaux et des systèmes d'information		
Activité : Elaboration du Projet de performance du CAS FSE, Maturation des projets du FSE et Appui à La Commission de Passation des Marchés FSE		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	2 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	5 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	12 000 000
Total Activité		22 000 000
Activité : Suivi du traitement comptable des activités du FSE		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000 000

		Total Activité	20 000 000
Activité : Recouvrement des recettes du FSE			
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		4 917 076
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur		25 102 886
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences		10 000 000
		Total Activité	40 019 962
		Total Action	82 019 962
		Total Programme	1 000 000 000
		TOTAL GENERAL	1 000 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

**FONDS SPECIAL DEVELOPPEMENT
DES TELECOMMUNICATIONS**

■ VERSION FRANÇAISE ■

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	5
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	5
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	7
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	8
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	8
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	8
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	10
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	11
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	11
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	20
III.2.b. BILAN FINANCIER	20
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	27
III.3.b. MOYENS DU CAS	31
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	31
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	32
ANNEXE	37

NOTE EXPLICATIVE

La Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi des Finances pour l'exercice 2020, conformément à l'article 22^{ème} a créé le CAS du Fonds Spécial des Télécommunications, dont la vocation est de financer :

- *le développement des Télécommunications et TIC sur l'ensemble du territoire national afin de satisfaire l'obligation du Service Universel ;*
- *la formation et le renforcement des capacités des ressources humaines du secteur ;*
- *le paiement des contributions financières du Cameroun aux organisations internationales du secteur des télécommunications et TIC.*

Les modalités de gestion de ce Fonds sont fixées par décret n°2012/308 du 26 juin 2012.

Les projets susceptibles d'être financés par le Fonds sont généralement axés sur les projets structurants et qui émanent de la stratégie sectorielle des Télécommunications et des TIC, du plan stratégique « Cameroun numérique 2020 » et de la politique nationale de sécurité, en cohérence avec les objectifs de la Stratégie Nationale de Développement (SND30).

Au cours de quatre (04) dernières années, le développement des Télécommunications et TIC au Cameroun, a été orienté par la vision du Chef de l'État, qui s'inscrit dans la perspective d'émergence de la société camerounaise du savoir et de la connaissance, en tenant compte des mutations profondes et rapides que le monde connaît. Il s'agit de faire du secteur des télécommunications et TIC un vecteur d'accélération du développement économique et social du Cameroun. A cet effet, il a été adopté en 2016, le Plan stratégique de développement de l'Économie Numérique « **Cameroun numérique 2020** », qui s'appuie sur trois grands piliers que sont :

- l'offre visant à accélérer le développement de l'infrastructure large bande et de mettre en place une industrie locale de développement des contenus locaux.
- la demande pour augmenter de manière significative, le taux d'accès à Internet haut débit pour les ménages et très haut débit pour les entreprises, et de rendre disponibles les services en ligne ;
- la gouvernance et la formation.

C'est dans cette perspective que le projet de budget du CAS/FST a été élaboré en vue de son inscription dans le projet de la Loi des Finances 2022.

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU
COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE**

La Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi des Finances pour l'exercice 2020, conformément à l'article 22^{ème} a créé la CAS du Fonds Spécial des Télécommunications, dont la vocation est de financer.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Ce CAS est alimenté par un certain nombre de recettes dont les mécanismes de recouvrement, de suivi, de contrôle et d'exécution des dépenses y afférents sont bien définis, ceci afin de permettre au Gouvernement d'atteindre les objectifs fixés pour développement du secteur des Télécommunications et des TIC, notamment les activités dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Stratégique Cameroun-Numérique 2020. Ces recettes sont notamment :

- Contributions annuelles des opérateurs et exploitants de services des communications électroniques, à hauteur de 3 % de leur chiffre d'affaires hors taxes ;
- Subventions de l'État ;
- Revenus issus de la production et de l'édition de l'annuaire universel d'abonnés ;
- Excédents budgétaires de l'Agence (décret n°2021/727 du 03 décembre 2020 portant réorganisation et fonctionnement de l'ART) ;
- Quotité des droits d'entrée et de renouvellement issue de la vente et du renouvellement des autorisations ;
- Dons et legs.

Conformément à la loi des Finances n°2020/018 du 17 décembre 2020 pour l'exercice 2021, le plafond des ressources destinées à approvisionner le CAS/FST a été fixé à 25 milliards de FCFA.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

le CAS du Fonds Spécial des Télécommunications, a pour vocation de financer :

- *le développement des Télécommunications et TIC sur l'ensemble du territoire national afin de satisfaire l'obligation du Service Universel ;*
- *la formation et le renforcement des capacités des ressources humaines du secteur ;*
- *le paiement des contributions financières du Cameroun aux organisations internationales du secteur des télécommunications et TIC.*

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les modalités de gestion de ce fonds sont fixées par le décret n°2012/308 du 26 juin 2012. Les interventions du Fonds s'opèrent à travers trois (3) guichets distincts et indépendants, à savoir :

- *le guichet du service universel ;*
- *le guichet de développement des communications électroniques sur l'ensemble du territoire national;*

- *le guichet de développement des technologies de l'information et de la communication ;*
- *le guichet de développement des activités de sécurité des réseaux et système d'Information.*

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

■ Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2018	2019	2020	2021
Quote-part des contributions annuelles des opérateurs et exploitants de services des communications électroniques, à hauteur de 3 % de leur chiffre d'affaires hors taxes	18 555 764 768	18 418 194 581	13 169 055 816	15 000 000 000
Autres Recettes Non Réparties	0	0	846 565 895	0
Reports (solde à reporter)	0	0	19 000 000 000	10 000 000 000
TOTAL	18 555 764 768	18 418 194 581	33 015 621 711	25 000 000 000

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Le report de 19 milliards de FCFA de 2019 à 2020 est dû au fait que les fonds avaient été gelés pendant deux, et ont entraîné une accumulation de recettes de cet ordre;

Les reversements de la quote-part effectué par l'ART au FST ne précisent ni sur l'origine de la recette, ni sur la situation de la redevance (contributeurs, exercices concernés, ...). Par ailleurs, les arriérés de contributions dues au FST ne sont pas indiqués dans les recettes reversées;

Les recettes collectées transitent par les comptes de l'ART, font de ce dernier en même temps ordonnateur de recettes et chargée du recouvrement ;

La liste des contributeurs est toujours non maîtrisée ;

Les excédents budgétaires sont réservés longtemps après la fin de l'exercice budgétaire. Sur ce volet, la recette issue de l'excédent budgétaire de l'ART par le passé était de l'ordre de 8 milliards FCFA. Les excédents de 2017 et 2018 avaient été versés en 2020. Le décret n°2020/727 du 03 décembre 2020 portant réorganisation et fonctionnement de l'ART, en son article 41, fixe désormais la quote-part du FST à 50%, cette recette viendra augmenter les ressources attendues ;

Les lenteurs liées à la restructuration de l'Agence, marquée par la non prise en compte dans le circuit de gestion du Contrôleur Financier et de l'Agent Comptable, notamment le manque de lisibilité sur les recettes.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

■ Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTION		
	2022	2023	2024
Quote-part des contributions annuelles des opérateurs et exploitants de services des communications électroniques, à hauteur de 3 % de leur chiffre d'affaires hors taxes	13 000 000 000	14 000 000 000	15 000 000 000
Reports (solde à reporter)	12 000 000 000	0	0
Autres Recettes Non Réparties	0	4 000 000 000	3 000 000 000

TOTAL	25 000 000 000	18 000 000 000	18 000 000 000
--------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le fonds trouve son ancrage dans le programme 130 : « **Développement de l'écosystème numérique national** », avec pour objectif d'accroître l'accessibilité numérique à la société camerounaise et promouvoir son usage.

L'indicateur visé par ce programme est l'indice de développement des TIC (IDI). Il s'agit d'un indice composite (accès, utilisation et compétences) qui permet d'évaluer et d'analyser les progrès accomplis dans la mise en œuvre des télécommunications /TIC au Cameroun. En 2021, la valeur de cet indice est de 2.47 et la cible en 2024 est de 4.8.

Il s'agira à travers ce programme, dans le budget 2022 du CAS/FST, de mettre en œuvre les actions suivantes :

- le développement des industries et des services ;
- le développement des infrastructures productives ;
- la recherche, le développement et l'innovation ;
- la mise en adéquation formation-emploi et l'insertion professionnelle ;
- l'amélioration de la gouvernance du numérique ;
- la coordination et suivi des activités des services des Télécommunications et TIC.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

N°	ACTIVITES/ PROJETS	Date début		Date fin		Résultats		Écarts	Justificatifs Écarts	Activités à reprogrammer / Justifications des actions à entreprendre
		Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée	Prévus	Réalisés			
1	Contribution du Cameroun aux organisations internationales du secteur du secteur des Télécoms et TIC (UIT, UAT)	2021	Non	2021	Oui	Arriérés de Contributions payées Le Cameroun à jour des contributions	100%	0%	Décision de paiement en cours de signature	A prévoir en 2022 les frais de contributions aux organisations internationales du secteur En 2022, le Cameroun présentera plusieurs candidatures au Plénipotentiaires de l'UIT et de l'UAT

2	Participation du Cameroun aux sommets internationaux du secteur des Télécommunications et TIC	2021	Non	2021	non	Participation des délégués camerounais aux conférences internationales du secteur	0%	100%	Activité non entamée pour limitation des missions à l'extérieur par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement pour cause de Covid-19	Participation du Cameroun à plusieurs réunions internationales (SMSI, Conseil d'Administration UAT, UIT, AMNT, CDMT,.....;
3	Appui au Comité de préparation des conférences internationales du secteur des télécommunications et TIC	2021	Non	2021	non	Elaboration des contributions scientifiques pour les conférences internationales du secteur	100%	0%	Activité engagée	Les contributions sont en cours d'élaboration en vue de leur soumission aux grandes conférences du secteur (AMNT, CDMT, PP-22 de l'UIT, ...) qui auront lieu pour la plupart en 2022
4	Élaboration des textes législatifs et réglementaires du secteur des télécommunications et TIC et confection du recueil de textes	2021	Non	2021	Oui	projets de textes législatifs et réglementaires du secteur ainsi que leurs textes d'applications élaborés	100%	0%	Activité engagée	Plusieurs projets de textes en cours d'examen
5	Coordination et pilotage des activités du CAS/FST	2021	Non	2021	Oui	Plusieurs activités du CAS/FST menées	100%	0%	Activité en cours	RAS
6	Fonctionnement du Comité de maturation des projets du FST	2021	Non	2021	Oui	Projets mûrés en collaboration avec le MINEPAT	100%	0%	Activité finalisée	RAS
7	Appui aux commissions de réception des projets du FST	2021	Non	2021	Oui	Projets Prévus réceptionnés ou en voie de réception	100%	0%	Activité finalisée	RAS

8	Appui au Recouvrement des ressources dédiées au financement des projets du CAS/FST	2021	Non	2021	Oui	Ressources du CAS recouvrées	80%	20%	Activité en cours	Difficultés de recouvrement du fait de la non collaboration de l'ART. Actions concertées MINFI-MINPOSTEL
9	Appui à la Commission de Passation des Marches FST	2021	Non	2021	Oui	Projets de marchés et avenants examinés en CIPM	100%	0%	Activité finalisée	RAS
10	Élaboration du projet de performance du CAS/FST	2021	Non	2021	Oui	Rapports CDMT, budget CAS, PPA disponibles	100%	0%	Activité finalisée	RAS
11	Cercle de Concertation Permanente Public - Privé pour les Postes et Télécommunications	2021	Non	2021	non	Concertations tenues avec les acteurs du secteur	100%	0%	Activité en cours en fin 2021	RAS
12	Audits, contrôle et suivi-évaluation et performances des projets réalisés sur financement FST	2021	Non	2021	non	Projets financés par le CAS/FST évalués	100%	0%	Procédure en cours	RAS
13	Renforcement des capacités des personnels du MINPOSTEL	2021	Non	2021	non	Rapports de formation disponibles	100%	0%	Activité réalisée	RAS
14	Réhabilitation de l'immeuble siège du MINPOSTEL et aménagement des locaux dédiés à la paierie spécialisée auprès du MINPOSTEL	2021	Non	2021	oui	Bâtiments du MINPOSTEL réhabilités et équipés	100%	0%	Marché en cours d'exécution	RAS

15	Conception et mise en œuvre d'une plateforme de gestion des projets du secteur des postes, des télécommunications et TIC	2021	Non	2021	non	Plateforme conçu et disponible	0%	100%	Procédure de contractualisation non enclenchée	Le projet vise la mise en place d'une plateforme interactive permettant la collecte, le suivi et l'évaluation de tous les projets du secteur, ceci pour permettre d'avoir une connaissance en temps réel des projets, d'éviter les doublons, de suivre l'exécution physico-financière des projets, de favoriser la concertation.
16	Étude en vue de l'élaboration du référentiel de mise en œuvre des infrastructures des Télécommunications, des TIC, de sécurité électronique et Postal au Cameroun	2021	Non	2021	non	Etude disponible	0%	100%	Procédure de contractualisation non enclenchée	Il s'agira d'identifier les types d'infrastructures de télécommunications, des TIC, de sécurité électronique et du secteur postal du Cameroun, les caractéristiques techniques, les documents de référence, les exigences connexes, la méthode de mise en œuvre
17	Optimisation fiscale des services à valeur ajoutée dans le cadre du développement de l'économie numérique	2021	Non	2021	oui	Etude disponible	100%	0%	Procédure de contractualisation lancée	Outil d'aide à la décision pour une stratégie fiscale cohérente tenant compte des évolutions technologiques actuelles
18	Étude en vue du raccordement par fibre optique du tronçon AMBAM-ABANMINKO dans le cadre de l'interconnexion des réseaux de communication électroniques avec le GABON	2021	Non	2021	non	Etude disponible	0%	100%	Procédure de contractualisation non enclenchée	Réalisation de cette liaison dans le cadre d'un autre financement

19	Mise en place des infrastructures des télécommunications pour le CHAN 2021 et la CAN 2022	2020	Non	2022	Non	- Fourniture et installations des réseaux IT et Télécoms dans les Stades de compétitions et stades d'entraînement ; - Travaux d'aménagement et des prestations des Centres d'Accréditation	40%	60%	Activité non finalisée	Activités à reprogrammer les capacités seront fournies pendant le déroulement de l'évènement CAN 2021 en janvier 2022 et régler après
20	Appui au démarrage de l'exploitation du réseau national des télécommunications d'urgence (RNTU)	2020	Non	2021	Non	Réseau RNTU réalisé et fonctionnel	100%	0%	Activité en cours	A reprogrammer La levée des réserves est en cours et la réception des travaux est envisagée pour le 30 novembre 2021.
21	Maitrise d'œuvre du projet RNTU	2020	Non	2021	Non	Suivi des travaux de mise en œuvre du Réseau RNTU réalisé	100%	0%	Activité presque finalisée	L'Avenant de la Maitrise d'œuvre est en examen à la CIPM. La réception du projet étant projetée en fin novembre 2021
22	Mise en place d'une plateforme technique pour le développement de l'économie numérique	2020	Non	2021	Non	plateforme technique pour le développement de l'économie numérique disponible	90%	10%	Activité en cours	L'aménagement du site devant abriter la plateforme, l'acquisition et l'installation des modules techniques de la plateforme et le raccordement à fibre optique du site a été finalisé et la réception est envisagée pour fin octobre 2021. Il reste la mise en place effective des différentes étapes d'incubation, l'administration et la gestion de la plateforme ainsi que la formation et l'encadrement des promoteurs des projets innovants. Projeter une budgétisation pour les retenues de garantie et pour la suite du projet.

23	Incubateurs de N'Gaoundéré et de Maroua (location, aménagements et équipements)	2021	Non	2021	Non	Incubateurs de Ngaoundéré et de Maroua aménagés et équipés	90%	10%	Activité en cours	<p>Dans le prolongement en région du Centre de développement de l'économie numérique, l'aménagement et l'équipement des locaux techniques devant abriter les incubateurs dans deux régions concernent l'énergie et la climatisation, les systèmes de contrôle d'accès et de vidéosurveillance, le réseau local, la sécurité, les équipements et mobiliers de bureaux, ...</p> <p>Il restera à reprogrammer les retenues de garantie</p>
24	Promotion du développement de l'industrie 4.0 au Cameroun	2021	Non	2021	Non	études en vue de la promotion et du développement de l'industrie 4.0 au Cameroun disponibles	0%	100%	Processus de contractualisation non enclenché	<p>A reprogrammer</p> <p>Ce projet est la suite du projet de la mise en place des incubateurs dans les régions. Il est question de recruter un consultant pour les études en vue de la promotion et du développement de l'industrie 4.0 au Cameroun afin d'améliorer l'efficacité des processus industriels avec le moins d'intervention humaine tant au niveau de la maintenance que de la gestion des pannes</p>
25	Étude de faisabilité pour la construction de tours de télécommunications au Cameroun	2021	Non	2021	Non	Etude de faisabilité disponible en vue de la construction de l'ouvrage	0%	100%	Processus de contractualisation non enclenché	<p>Etude pertinente mais non prioritaire.</p> <p>A reprogrammer à la demande du Maître d'Ouvrage</p>
26	Réalisation d'un amphithéâtre de 700 places à L'ENSPT de Yaoundé	2017	Non	2021	Non	Amphithéâtre construit et équipé	50%	50%	Activité non finalisée	<p>Les travaux de construction de l'amphithéâtre sont en cours d'exécution. Il reste également à engager le paiement de l'acquisition des équipements scientifiques.</p>

27	Construction des hôtels des Postes et Télécommunications (Maroua, Bafoussam, Bertoua)	2021	Non	2021	Non	Hôtels de Postes et Télécommunications construits et équipés	50%	50%	Procédure de contractualisation en cours	Il reste à programmer les finitions et l'équipement de ces structures
28	Construction du Centre Sous-Régional de Maintenance des Télécommunications d'Afrique Centrale à Yaoundé	2015	Non	2021	Non	Centre construit et équipé	70%	30%	Activité non finalisée	Les travaux de la deuxième phase ont été réalisés et réceptionnés. La 3 ^{ème} phase est en cours.
29	Développement du programme e-Government	2021	Non	2021	Non	Etude sur e-Government disponible	100%	0%	Activité en cours	RAS
30	Maintenance du datacenter de CAMPOST	2018	Non	2021	Non	Maintenance préventive et curative des équipements du datacenter	60%	40%	Activité non finalisée	Marché sur deux financements : le MINEPAT pour la première année et le FST pour la deuxième année. Un point sollicité auprès de la CAMPOST
31	Mise en œuvre d'un centre de télé-médecine à la fondation CHANTAL BIYA (FCB)	2020	Non	2021	Oui	Centre raccordé et opérationnel	100%	0%	Activité finalisée	Il reste à programmer la retenue de garantie
32	Mise en œuvre d'une plateforme numérique collaborative pour les établissements d'enseignement secondaire au Cameroun	2021	Non	2021	Non	Plateforme opérationnelle	60%	40%	Activité non finalisée	A programmer les décomptes et les retenues de garantie
33	MINPOSTEL INNOVATION CENTRE (Création d'un Centre de développement technologique et de conférences en ligne au Ministère des Postes et Télécommunications)	2021	Non	2021	Non	Centre de développement technologique et de conférences en ligne opérationnelle	90%	10%	Activité en cours	La réception des travaux étant prévue en décembre 2021, il reste à budgétiser la retenue de garantie

34	Semaine de l'innovation numérique et salon d'exposition / Accompagnement aux initiatives entrepreneuriales	2021	Non	2021	Non	Salon de l'innovation organisé et jeunes porteurs de projets appuyés	50%	50%	Activité en cours : Des jeunes porteurs de projets dans le numérique appuyés	A reprogrammer
35	Start-Up ACT (Étude et suivi de la mise en œuvre des incubateurs)	2021	Non	2021	Non	Etude disponible	80%	20%	Activité en cours	Rapport d'étude attendu avant fin 2021
36	Mise à jour des statistiques et de l'observatoire de l'économie numérique en vue de la publication d'un annuaire statistique des Télécommunications et TIC et Poste au Cameroun, édition 2021	2020	Non	2021	Non	Statistiques du secteur mis à jour	50%	50%	Activité en cours	A reprogrammer Des séances de travail sont en cours avec l'INS en vue des collectes de données
37	Étude du niveau d'utilisation des outils TIC dans les entreprises et les ménages au Cameroun	2021	Non	2021	Non	Etude du niveau d'utilisation des outils TIC dans les entreprises et les ménages disponible	0%	100%	Activité non engagée	A reprogrammer
38	Programme de modernisation de la météorologie nationale	2021	Non	2022	Non	Stations météorologiques installées et gérées à travers une application	50%	50%	Activité en cours	A reprogrammer la phase 1. La durée du projet est de 7 mois
39	Revitalisation des TCP et leur rétrocession aux CTD	2021	Non	2021	Non	Plusieurs activités visant à revitaliser les TCP	0%	100%	Activité non engagée	A reprogrammer Atelier de partage de la nouvelle vision des TCP envisagée fin octobre 2021. Suspension des nouvelles activités en 2021 par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement en attendant les résultats de l'audit commis en liaison avec le MINMAP, le MINCAF

40	Couverture en réseaux de télécommunications des zones frontalières et enclavées	2016	Non	2021	Non	Pylône construit dans la zone industrielle portuaire de Kribi en vue de la couverture de la zone	0%	100%	Activité non engagée	A reprogrammer Procédure en litige
41	Études en vue du développement des télécommunications dans la boucle minière du Dja et de la zone adjacente	2020	Non	2021	Non	Plusieurs activités visant à revitaliser les TCP	100%	0%	Activité terminée	RAS
42	Mise en place d'un système mondial de détresse et de sécurité en mer	2020	Non	2021	Non	Station côtière de Douala aménagée et équipée aux fins sécuritaires	80%	20%	Activité en cours	A reprogrammer Marché en cours d'exécution
43	Construction des boucles optiques urbaines et maîtrises d'œuvre	2021	Non	2021	Non	Marchés de construction des boucles optiques réceptionnés à Ngaoundéré et Buea	90%	10%	Réception des travaux en cours pour la boucle de Ngaoundéré	A reprogrammer Il reste les retenues de garanties des marchés exécutés
44	Travaux de pose, de raccordement et de mise en service de câble à fibre optique dans certaines villes industrielles, universitaires et frontalières du Cameroun	2021	Non	2021	Non	Villes industrielles et universitaires concernées raccordées à la fibre optique	30%	70%	Procédure de contractualisation en cours	A reprogrammer Les délais d'exécution ne permettent pas de finaliser les travaux avant décembre 2021
45	Extension du Backbone national à fibre optique Phase III	2021	Non	2021	oui	Suivi du marché de pose de la fibre optique sur 4000km exécuté	100%	0%	Activité terminée	RAS
46	Maîtrise d'œuvre des travaux de réalisation du Projet NBN	2021	Non	2021	oui	Suivi du marché de réalisation du NBN exécuté	100%	0%	Activité terminée	RAS

47.	Étude en vue de l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre des villes intelligentes	2021	Non	2021	Non	Suivi du marché de pose de la fibre optique sur 4000km exécuté	0%	100%	Activité non engagée	A reprogrammer
48.	Réhabilitation des infrastructures des télécommunications et TIC dans les zones sinistrées du Sud-ouest, Nord-ouest, Extrême-nord	2021	Non	2021	Non	infrastructures des télécommunications et Tic des zones sinistrées du Sud-ouest, Nord-ouest, Extrême-nord réhabilitées	40%	60%	Convention signée avec le génie militaire	A reprogrammer Les surveys ont débuté dans les zones concernés
49.	Connexion haut débit des administrations publiques	2021	Non	2021	Non	Administrations douanières connectées à la fibre optique	0%	100%	Activité non engagée	A reprogrammer Procédure non engagée. Mise à jour des TDR et ST attendue de CAMTEL

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Programme 132 : Développement de l'écosystème numérique national.

■ III.2.b. BILAN FINANCIER

N°	Nature du projet/activité	Montant budgétisé	Niveau d'exécution	Estimation en fin 2021	Difficultés rencontrées et perspectives
1.	C258701B003 - Contribution du Cameroun aux organisations internationales du secteur des Télécoms et TIC (UIT, UAT)	204 429 000	0,00%	100,00%	Contribution du Cameroun au titre de 2022
2.	C258701B004 - Participation du Cameroun aux sommets internationaux du secteur des Télécommunications et TIC	175 000 000	0,00%	0,00%	Restriction de voyage imposée par la COVID-19 Evènements majeurs en 2022

3.	C258701B005 – Appui au Comité de préparation des conférences internationales du secteur des télécommunications et TIC	65 000 000	100%	100%	RAS
4.	C258701B006 – Élaboration des textes législatifs et réglementaires du secteur des télécommunications et TIC et confection du recueil de textes	40 000 000	100,00%	100%	RAS
5.	C258701B007 - Coordination et pilotage des activités du CAS/FST	95 000 000	58,00%	100%	RAS
6.	C258701B008 - Fonctionnement du Comité de maturation des projets du FST	95 000 000	57,00%	100%	RAS
7.	C258701B009 – Appui aux commissions de réception des projets du FST	70 000 000	31,00%	100%	RAS
8.	C258701B011 – Appui au Recouvrement des ressources dédiées au financement des projets du CAS/FST	100 000 000	30,00%	80,00%	Difficultés de collaboration avec Régulateur Actions conjointes avec le MINFI envisagées
9.	C258701B012 – Appui à la Commission de Passation des Marchés FST	65 000 000	38,00%	100,00%	RAS
10.	C258701B013 – Élaboration du projet de performance du CAS/FST	70 000 000	36,00%	100,00%	RAS

11.	C258701B014 – Cercle de Concertation Permanente Public - Privé pour les Postes et Télécommunications	70 000 000	7,00%	100,00%	RAS
12.	C258701B015 – Audits, contrôle et suivi-évaluation et performances des projets réalisés sur financement FST	80 000 000	6,00%	100,00%	RAS
13.	C258701B016 - Renforcement des capacités des personnels du MINPOSTEL	100 000 000	96,00%	100,00%	RAS
14.	C258701B017 - Réhabilitation de l'immeuble siège du MINPOSTEL et aménagement des locaux dédiés à la paierie spécialisée auprès du MINPOSTEL	160 000 000	18,00%	100,00%	Il est prévu une étude complète en vue de la modernisation du Bâtiment du MINPOSTEL
15.	C258702B001 – Conception et mise en œuvre d'une plateforme de gestion des projets du secteur des postes, des télécommunications et TIC	201 908 000	0,00%	0,00%	Procédure de contractualisation non enclenchée A reprogrammer
16.	C258702B002 – Étude en vue de l'élaboration du référentiel de mise en œuvre des infrastructures des Télécommunications, des TIC, de sécurité électronique et Postal au Cameroun	94 097 000	0,00%	0,00%	Procédure de contractualisation non enclenchée A reprogrammer

17.	C258702B003 - Optimisation fiscale des services à valeur ajoutée dans le cadre du développement de l'économie numérique	90 331 000	0,00%	100,00%	RAS
18.	C258702B004 – Étude en vue du raccordement par fibre optique du tronçon AMBAM-ABANMINKO dans le cadre de l'interconnexion des réseaux de communication électroniques avec le GABON	98 751 000	0,00%	0,00%	A reprogrammer
19.	C258702B005 – Mise en place des infrastructures des télécommunications pour le CHAN 2021 et la CAN 2022	3 239 324 000	1,00%	40,00%	Marché en cours d'exécution Programmation pour la CAN 2022
20.	C258702B006 – Appui au démarrage de l'exploitation du réseau national des télécommunications d'urgence (RNTU)	205 000 000	10,00%	100,00%	La réception des travaux prévue le 30 novembre 2021 Nécessité d'une provision en 2022
21.	C258702B007 – Maitrise d'œuvre du projet RNTU	483 000 000	0,00%	100,00%	Finalisation des Prestations Maitrise d'œuvre 1 mois après la fin des travaux
22.	C258704B001 – Mise en place d'une plateforme technique pour le développement de l'économie numérique	3 340 000 000	49,00%	80,00%	Marchés en cours d'exécution A programmer les retenues de garanties
23.	C258704B002 – Incubateurs de N'Gaoundéré et de Maroua (location, aménagements et équipements)	80 000 000	0,00%	90,00%	A programmer la retenue de garantie

24.	C258704B003 – Promotion du développement de l'industrie 4.0 au Cameroun	248 551 000	0,00%	0,00%	Projet mis en réserve par le Maitre d'Ouvrage
25.	C258704B004 – Étude de faisabilité pour la construction de tours de télécommunications au Cameroun	375 500 000	0,00%	0,00%	Projet mis en réserve par le Maitre d'Ouvrage
26.	C258704B005 – Réalisation d'un amphithéâtre de 700 places à L'ENSPT de Yaoundé	448 445 000	6,00%	30,00%	A reprogrammer
27.	C258704B006 – Construction des hôtels des Postes et Télécommunications (Maroua, Bafoussam, Bertoua)	406 000 000	0,00%	40,00%	Procédure contractualisation en cours A reprogrammer
28.	C258704B007 – Construction du Centre Sous Régional de Maintenance des Télécommunications d'Afrique Centrale à Yaoundé	440 847 000	1,93%	30,00%	A reprogrammer
29.	C258705B001 - Développement du programme e-Gouvernement	100 000 000	0,00%	100,00%	Contractualisation en cours
30.	C258705B002 - Maintenance du datacenter de CAMPOST	1 287 617 000	0,00%	0,00%	A reprogrammer
31.	C258705B003 – Mise en œuvre d'un centre de télémedecine à la fondation CHANTAL BIYA (FCB	151 593 000	89,96%	89,96%	A programmer la Retenue de garantie

32.	C258705B004 – Mise en œuvre d'une plateforme numérique collaborative pour les établissements d'enseignement secondaire au Cameroun	603 460 000	0,00%	50,00%	Contractualisation en cours Décomptes et Retenue de garantie à reprogrammer
33.	C258705B005 - MINPOSTEL INNOVATION CENTRE (Création d'un Centre de développement technologique et de conférences en ligne au Ministère des Postes et Télécommunication s)	324 501 000	40,00%	90,00%	Marché en cours d'exécution Retenue de garantie à reprogrammer
34.	C258706B001 – Semaine de l'innovation numérique et salon d'exposition / Accompagnement aux initiatives entrepreneuriales	260 000 000	0,00%	60,00%	à reprogrammer
35.	C258706B002 – Start-Up ACT (Étude et suivi de la mise en œuvre des incubateurs	80 000 000	0,00%	100,00%	Marché en cours d'attribution
36.	C258706B003 – Mise à jour des statistiques et de l'observatoire de l'économie numérique en vue de la publication d'un annuaire statistique des Télécommunication s et TIC et Poste au Cameroun, édition 2021	340 000 000	1,47%	40,00%	à reprogrammer
37.	C258706B004 – Étude du niveau d'utilisation des outils TIC dans les entreprises et les ménages au Cameroun	141 909 000	0,00%	0,00%	A reprogrammer

38.	C258706B005 – Programme de modernisation de la météorologie nationale	900 000 000	0,00%	30,00%	Procédure de contractualisation en cours
39.	C258707B001 - Revitalisation des TCP et leur rétrocession aux CTD	1 294 368 000	9,48%	30,00%	Quelques activités du programme en cours d'exécution A reprogrammer
40.	C258707B002 - Couverture en réseaux de télécommunications des zones frontalières et enclavées	339 436 000	0,00%	0,00%	A reprogrammer
41.	C258707B003 – Études en vue du développement des télécommunications dans la boucle minière du Dja et de la zone adjacente	162 000 000	6,17%	100,00%	RAS
42.	C258707B004 – Mise en place d'un système mondial de détresse et de sécurité en mer	343 000 000	1,46%	60,00%	Marché en cours d'exécution pour 7 mois Prévoir paiement décompte et retenue de garantie
43.	C258703B001 - Construction des boucles optiques urbaines et maîtrises d'œuvre	1 455 000 000	5,17%	80,00%	Provisions à prévoir pour la retenues de garantie des boucles de Buea et de Ngaoundéré
44.	C258703B002 – Travaux de pose, de raccordement et de mise en service de câble à fibre optique dans certaines villes industrielles, universitaires et frontalières du Cameroun	2 080 141 000	0,02%	20,00%	Procédure contractualisation en cours Paiement avance de démarrage (20 %)
45.	C258703B003 – Extension du backbone national à fibre optique	261 450 000	0,00%	70,00%	Avenant signé. Réception des prestations en cours

46.	C258703B004 – Maitrise d'œuvre des travaux de réalisation du Projet NBN	145 110 000	0,00%	40,00%	Délivrance de l'OS pour modification des charges
47.	C258703B005 – Étude en vue de l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre des villes intelligentes	339 232 000	0,00%	0,00%	Procédure de contractualisation non entamée
48.	C258703B006 - Réhabilitation des infrastructures des télécommunications et tic dans les zones sinistrées du Sud-ouest, Nord- ouest, Extrême- nord	2 055 000 000	19,95%	60,00%	Convention signée avec le génie militaire
49.	C258703B007 – Connexion haut débit des administrations publiques	1 195 000 000	0,00%	0,00%	Etudes en cours d'actualisation à CAMTEL
TOTAL		25 000 000 000	16,71%	59,39%	

III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2022	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2022		
Programme : 130 - DEVELOPPEMENT DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE							
Action : 01 - Développement des industries et services						-Meilleure couverture de la CHAN 2021 en réseaux de télécommunications ; -image de marque du Cameroun rehaussée	2023
1. Mise en place des plateformes logistiques et de l'environnement numérique	4 466 303 000						
2.Mise en place des centres numériques	1 371 673 901						
Appui au démarrage de l'exploitation du réseau national des télécommunications	1 169 199 736						

d'urgence (RNTU)						
4.Mise à niveau du data center de la CAMPOST	2 005 000 000					
5.Mise en place des infrastructures des télécommunications pour le CHAN 2021 et la CAN 2022	2 155 000 000					
Total Action	11 167 176 637					
Action : 02 - Développement des infrastructures et technologies productives					-Alerte rapide en cas de détresse ; -Navigation maritime sécurisé à travers le système de radiocommunications fiable et performant.	2023
Mise en place d'un programme spatial au Cameroun (CAMSPACE)	1 133 263 000					
Mise en place d'un cadre réglementaire portant sur le partage des infrastructures des télécommunications et TIC	90 000 000					
Réalisation d'un amphithéâtre de 700 places à L'ENSPT de Yaoundé	275 000 000					
Modernisation du patrimoine du MINPOSTEL	306 898 000					
Construction des hôtels des Postes et Télécommunications (Maroua, Bafoussam, Bertoua)	1 291 789 206					
Construction du Centre Sous-Régional de Maintenance des Télécommunications d'Afrique Centrale à Yaoundé	380 846 797					
Aménagement numérique des villes et communes du Cameroun	1 821 250 788					
Réhabilitation des infrastructures des télécommunications et tic dans les zones sinistrées du Sud-ouest, Nord-ouest, Extrême-nord	1 385 000 000					
Couverture en réseaux de télécommunications des zones frontalières et enclavées	240 083 932					
Programme de modernisation de la	1 825 000 000					

météorologie nationale							
Mise en place d'un système mondial de détresse et de sécurité en mer	343 000 000						
Total Action	9 092 131 723						
Action : 03 - Recherche, développement et innovation						-Évolution du secteur du numérique dans ses implications mesurées ; -politiques de développement économique et social en tirant le meilleur parti des TIC orientés.	2023
Organisation des campagnes de promotion de l'innovation numérique	421 000 000						
Mise en place d'un système d'information statistique des Télécommunications et TIC au Cameroun	240 000 000						
Total Action	661 000 000						
Action : 04 - Mise en adéquation formation-emploi et insertion professionnelle						-Personnels en charge du développement de l'économie numérique bien outillés -Gain de temps dans	2025
Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2022	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2022		
						le traitement des dossiers par la digitalisation des services ; -Amélioration de la relation gouvernant-gouverné ; -Amélioration du climat des affaires ; -Atteinte d'un niveau élevé de compétences	
Renforcement des capacités des personnels dans le domaine du numérique	195 000 000						
Total	195 000 000						

Action							
Action : 05 - Amélioration de la gouvernance du numérique						- Augmentation du nombre de ménages connectés - Prise en main des Collectivités territoriales de CTD ; - Déploiement en optimun	2024
Mise en place de l'Intranet Gouvernemental	1 800 000 000						
Projet d'élaboration des études opérationnelles en vue de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement 2020-2030 dans le domaine des télécommunications et TIC	500 263 000						
Mise en œuvre d'un schéma directeur pour la transformation numérique des collectivités territoriales décentralisées	125 000 000						
Total Action	2 425 263 000						
Action : 06 - Coordination et suivi des activités des services des Télécommunications et TIC						- Amélioration de la gouvernance	2023
Appui aux activités de suivi et coordination des services des Télécommunications et	1 459 428 640						

TIC						
Total Action	1 459 428 640					
Total Programme	25 000 000 000					
TOTAL GENERAL	25 000 000 000					

■ III.3.b. MOYENS DU CAS

■ III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

■ Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		10 077 314 301
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	195 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	25 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	185 000 000
360520	Branchements et raccordements des compteurs	20 432 500
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	270 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	100 000 000
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	5 000 000
361120	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	90 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	430 000 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	85 000 000
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	5 075 566 000
361313	Evaluation des projets, contrôle et suivi de maîtrise d'œuvre et des programmes d'investissement	1 530 887 161
361720	Fêtes officielles et cérémonies	75 000 000
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	130 000 000
361780	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	60 000 000
361810	Frais de formation et de stages	385 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	291 000 000
361890	Autres frais de formation du personnel	100 000 000
463290	Subventions aux autres entreprises privées	720 000 000
464640	Contributions aux organisations internationales	304 428 640
BUDGET D'INVESTISSEMENT		14 922 685 699
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	802 161 000
361313	Evaluation des projets, contrôle et suivi de maîtrise d'œuvre et des programmes d'investissement	155 000 000
523111	Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration centrale	192 050 900
523112	Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration déconcentrée	1 553 416 092
523315	Bâtiments destinés aux salles de congrès ou de spectacles	245 000 000
524112	Installations électriques et de générateurs d'électricité	360 000 000

524116	Réseaux téléphoniques et de médias	4 235 360 583
524118	Mobilier et matériel de bureau	731 673 536
524211	Matériels informatiques des services	170 776 464
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	268 000 000
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	6 209 247 124
TOTAL DES DEPENSES DU C.A.S		25 000 000 000

■ III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

■ **Tableau 7 : Détails des dépenses par activités**

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 130 - DEVELOPPEMENT DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE		
Action : 01 - Développement des industries et services		
Activité : 1. Mise en place des plateformes logistiques et de l'environnement numérique		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	30 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	30 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	35 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	20 000 000
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	297 303 000
361810	Frais de formation et de stages	150 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	100 000 000
361890	Autres frais de formation du personnel	100 000 000
463290	Subventions aux autres entreprises privées	470 000 000
523112	Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration déconcentrée	100 000 000
524118	Mobilier et matériel de bureau	610 000 000
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	2 524 000 000
Total Activité		4 466 303 000
Activité : 2. Mise en place des centres numériques		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	10 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	10 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	75 000 000
361313	Evaluation des projets, contrôle et suivi de maîtrise d'œuvre et des programmes d'investissement	28 557 333
361720	Fêtes officielles et cérémonies	50 000 000
523111	Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration centrale	192 050 900
524116	Réseaux téléphoniques et de médias	708 615 668
524118	Mobilier et matériel de bureau	101 673 536
524211	Matériels informatiques des services	170 776 464
Total Activité		1 371 673 901
Activité : Appui au démarrage de l'exploitation du réseau national des télécommunications d'urgence (RNTU)		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	15 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	15 000 000
360520	Branchements et raccordements des compteurs	20 432 500
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000 000
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	5 000 000

361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	35 000 000
361313	Evaluation des projets, contrôle et suivi de maitrise d'œuvre et des programmes d'investissement	483 000 000
361720	Fêtes officielles et cérémonies	10 000 000
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	570 767 236
Total Activité		1 169 199 736
Activité : 4.Mise à niveau du data center de la CAMPOST		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	15 000 000
361313	Evaluation des projets, contrôle et suivi de maitrise d'œuvre et des programmes d'investissement	180 000 000
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	1 800 000 000
Total Activité		2 005 000 000
Activité : 5.Mise en place des infrastructures des télécommunications pour le CHAN 2021 et la CAN 2022		
524116	Réseaux téléphoniques et de médias	1 158 520 112
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	996 479 888
Total Activité		2 155 000 000
Total Action		11 167 176 637
Action : 02 - Développement des infrastructures et technologies productives		
Activité : Mise en place d'un programme spatial au Cameroun (CAMSPACE)		
COMPTE		
LIBELLE		
MONTANT		
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	1 133 263 000
Total Activité		1 133 263 000
Activité : Mise en place d'un cadre réglementaire portant sur le partage des infrastructures des télécommunications et TIC		
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	90 000 000
Total Activité		90 000 000
Activité : Réalisation d'un amphithéâtre de 700 places à L'ENSPT de Yaoundé		
361313	Evaluation des projets, contrôle et suivi de maitrise d'œuvre et des programmes d'investissement	30 000 000
523315	Bâtiments destinés aux salles de congrès ou de spectacles	245 000 000
Total Activité		275 000 000
Activité : Modernisation du patrimoine du MINPOSTEL		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	10 000 000
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	261 898 000
524118	Mobilier et matériel de bureau	20 000 000
Total Activité		306 898 000
Activité : Construction des hôtels des Postes et Télécommunications (Maroua, Bafoussam, Bertoua)		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000 000

361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	20 000 000
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	40 000 000
361313	Evaluation des projets, contrôle et suivi de maîtrise d'œuvre et des programmes d'investissement	105 000 000
523112	Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration déconcentrée	1 111 789 206
Total Activité		1 291 789 206
Activité : Construction du Centre Sous-Régional de Maintenance des Télécommunications d'Afrique Centrale à Yaoundé		
361313	Evaluation des projets, contrôle et suivi de maîtrise d'œuvre et des programmes d'investissement	39 219 911
523112	Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration déconcentrée	341 626 886
Total Activité		380 846 797
Activité : Aménagement numérique des villes et communes du Cameroun		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	15 000 000
361313	Evaluation des projets, contrôle et suivi de maîtrise d'œuvre et des programmes d'investissement	505 109 917
524116	Réseaux téléphoniques et de médias	1 128 140 871
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	163 000 000
Total Activité		1 821 250 788
Activité : Réhabilitation des infrastructures des télécommunications et tic dans les zones sinistrées du Sud-ouest, Nord-ouest, Extrême-nord		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	15 000 000
524112	Installations électriques et de générateurs d'électricité	360 000 000
524116	Réseaux téléphoniques et de médias	1 000 000 000
Total Activité		1 385 000 000
Activité : Couverture en réseaux de télécommunications des zones frontalières et enclavées		
524116	Réseaux téléphoniques et de médias	240 083 932
Total Activité		240 083 932
Activité : Programme de modernisation de la météorologie nationale		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	20 000 000
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	1 630 000 000
361313	Evaluation des projets, contrôle et suivi de maîtrise d'œuvre et des programmes d'investissement	160 000 000
Total Activité		1 825 000 000
Activité : Mise en place d'un système mondial de détresse et de sécurité en mer		
COMPTE		
LIBELLE		
MONTANT		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000

360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	10 000 000
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	318 000 000
Total Activité		343 000 000
Total Action		9 092 131 723
Action : 03 - Recherche, développement et innovation		
Activité : Organisation des campagnes de promotion de l'innovation numérique		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	10 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	15 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	25 000 000
361720	Fêtes officielles et cérémonies	15 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	91 000 000
463290	Subventions aux autres entreprises privées	250 000 000
Total Activité		421 000 000
Activité : Mise en place d'un système d'information statistique des Télécommunications et TIC au Cameroun		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	25 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	20 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	100 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	40 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	40 000 000
Total Activité		240 000 000
Total Action		661 000 000
Action : 04 - Mise en adéquation formation-emploi et insertion professionnelle		
Activité : Renforcement des capacités des personnels dans le domaine du numérique		
361810	Frais de formation et de stages	195 000 000
Total Activité		195 000 000
Total Action		195 000 000
Action : 05 - Amélioration de la gouvernance du numérique		
Activité : Mise en place de l'Intranet Gouvernemental		
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	1 800 000 000
Total Activité		1 800 000 000
Activité : Projet d'élaboration des études opérationnelles en vue de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement 2020-2030 dans le domaine des télécommunications et TIC		
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	500 263 000
Total Activité		500 263 000

Activité : Mise en œuvre d'un schéma directeur pour la transformation numérique des collectivités territoriales décentralisées		
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	125 000 000
Total Activité		125 000 000
Total Action		2 425 263 000
Action : 06 - Coordination et suivi des activités des services des Télécommunications et TIC		
Activité : Appui aux activités de suivi et coordination des services des Télécommunications et TIC		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	95 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	25 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	85 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	95 000 000
361120	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	90 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	130 000 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	85 000 000
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
361313	Evaluation des projets, contrôle et suivi de maîtrise d'œuvre et des programmes d'investissement	155 000 000
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	130 000 000
361780	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	60 000 000
361810	Frais de formation et de stages	40 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	60 000 000
464640	Contributions aux organisations internationales	304 428 640
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	105 000 000
Total Activité		1 459 428 640
Total Action		1 459 428 640
Total Programme		25 000 000 000
TOTAL GENERAL		25 000 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

**SOUTIEN DE LA POLITIQUE
CULTURELLE**

■ VERSION FRANÇAISE ■

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	6
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	7
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	8
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	9
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	9
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	10
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	14
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	15
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	15
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	15
III.2.b. BILAN FINANCIER	16
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	17
III.3.b. MOYENS DU CAS	18
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	18
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	20
ANNEXE	23

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU
COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE**

La condition de l'artiste au Cameroun est de plus en plus préoccupante. De nombreux obstacles associés à la précarité obstruent le parcours des hommes de Culture dans notre pays. A cet effet, l'Etat du Cameroun à travers le Ministère des Arts et de la Culture s'est engagé dans un vaste chantier de restructuration du mouvement artistique et culturel national qui mettra un point d'honneur sur le statut de l'artiste au Cameroun. Cela rentre en droite ligne avec la vision du Président de la République, Chef de l'Etat, son Excellence Paul BIYA qui avait créé en 2001, le Compte d'Affectation Spéciale pour le Soutien de la Politique Culturelle (CASSPC) qui a fonctionné jusqu'ici avec une subvention d'un milliard (1 000 000 000) F CFA.

Le nouveau régime financier précise le rôle des CAS dans l'article 47 alinéa 1 de la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques, il dispose à cet effet que les Comptes d'Affectation Spéciale retracent, dans les conditions prévues par une loi de finances, des opérations budgétaires financées au moyen de recettes particulières qui sont, par nature, en relation directe avec les dépenses concernées. Aussi, l'article 44 alinéa 3 de la même loi dispose que « Tout compte spécial concourt à l'atteinte des objectifs d'un ou de plusieurs programmes.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Les ressources du Compte d'Affectation Spéciale arrêtées annuellement par la loi de finances, sont constituées par :

- Redevance de représentation ou de fixation du folklore en vue de son exploitation lucrative;
- Redevance pour exportation des biens culturels dans le cadre d'une activité commerciale régulière;
- Droits dus au titre de l'autorisation de collectionner des objets d'art;
- Frais de délivrance de l'autorisation d'exploitation du patrimoine culturel dans le cadre des sciences sociales et humaines;
- Contribution annuelle des opérateurs et exploitants exerçant dans le domaine de la production des biens du patrimoine culturel à des fins commerciales;
- Droits dus au titre de l'autorisation d'ouverture de musées, d'érection de monuments historiques et de classement de sites patrimoniaux;
- Rémunération pour copie privée des œuvres imprimées;
- Rémunération pour copie privée des vidéogrammes et phonogrammes;
- Contribution des organismes de gestion collective à la promotion de la politique culturelle;
- Contribution forfaitaire au Fonds de promotion culturelle;
- Frais d'autorisation d'organisation des spectacles vivants professionnels;
- Frais d'autorisation d'organisation des manifestations culturelles;
- Frais de délivrance des licences d'entrepreneurs de spectacles vivants professionnels;
- Frais de délivrance de la licence d'agent artistique;

- Frais de délivrance de l'autorisation d'ouverture d'une Galerie d'Art;
- Redevance annuelle due par les Galeries d'Art;
- Frais de délivrance de l'autorisation d'ouverture des Maisons de la Culture, Centres Culturels ou Foyers Culturels;
- Redevance annuelle des Maisons de la Culture, Centres Culturels ou Foyers Culturels;
- Droit au titre de délivrance de l'autorisation de prises de vues cinématographiques et des enregistrements sonores;
- Droit de délivrance des visas d'exploitation des films cinématographiques et des enregistrements sonores;
- Droit d'inscription au registre des exploitants cinématographiques agréés;
- Droit d'inscription au registre des distributeurs cinématographiques agréés;
- Droit ISBN;
- Droit d'acquisition du numéro ISBN;
- Droit d'adhésion annuelle à l'ISBN;
- Contribution du Musée National au fonds de soutien de la politique culturelle;
- Contribution des Archives Nationales au fonds de soutien de la politique culturelle;
- Contribution de l'Ensemble National au fonds de soutien de la politique culturelle;
- Frais d'accès à la Centrale de Lecture Publique;
- Droit d'entrée au Monument de la Réunification;
- Droits d'entrée dans les autres monuments publics;
- Frais de location de la Salle de spectacles du Centre Culturel Camerounais;
- Frais de location de la Salle SITA BELLA;
- Frais de location de l'Esplanade du Musée National;
- Frais de location du Car Podium;
- Frais de location de la Galerie d'Art contemporaine de Yaoundé;
- Frais de location de certains espaces du Monument de la Réunification;

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Créé, par Décret N°2001/389 du 05 décembre 2001 du Président de la République, S.E.M. Paul BIYA, le Compte d'Affectation Spéciale pour le Soutien de la Politique Culturelle est doté d'une enveloppe initiale d'un milliard (1 000 000 000) de FCFA. Ce nouvel instrument public de financement du secteur culturel permettra à l'Etat de :

- Encourager l'excellence dans la création, la production et la diffusion des œuvres de l'esprit ;
- Encourager la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel national ;
- Aider à la création ou à la modernisation des organismes de gestion collective ;
- Garantir les prêts consentis par les établissements de crédit ;
- Décerner des prix aux meilleures œuvres à l'issue des concours organisés dans les différents genres de création ;
- Allouer des secours aux conjoints ou aux descendants des artistes décédés ;
- Contribuer au financement d'organisations de solidarité professionnelle ;

- Aider les associations culturelles traditionnelles.

■ 1.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

L'Article 4 du Décret 2001/389 dispose que le Compte d'Affectation Spéciale est destiné à encourager la production littéraire et artistique camerounaise. Il permet notamment à l'Etat de :

- Subventionner la création et la diffusion des œuvres ;
- Concourir à l'édition ou à la diffusion des œuvres ;
- Aider à la création ou à la modernisation des organismes de gestion collective ;
- Garantir les prêts consentis par les établissements de crédit ;
- Décerner des prix ;
- Allouer des secours aux artistes malades, aux conjoints ou aux descendants des artistes décédés ;
- Contribuer au financement d'organisations de solidarité professionnelle ;
- Subventionner les festivals culturels nationaux et internationaux ;
- Appuis au fonctionnement du CASSPC ;
- Réaliser et réhabiliter les infrastructures et outils de promotion culturelle.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Le Compte d'Affectation Spéciale pour le Soutien de la Politique Culturelle a fonctionné avec une subvention de FCFA un milliard (1 000 000 000) en 2017 et 2019. La quatrième tranche de la subvention n'ayant pas été débloquée en 2018, le budget du CASSPC s'est donc vu arrêté à Sept cent soixante-onze millions cent huit mille cinq cent (771 108 500) FCFA.

En ce qui concerne les recettes propres, un recouvrement timide a commencé en 2018 à hauteur de **FCFA 21 108 500**. Pour l'exercice 2019, **FCFA 12 440 000** ont été recouverts. Cette baisse de recettes est due au fait que les droits d'accès au Musée National ne financent plus les dépenses du CASSPC depuis la tenue de leur premier Conseil de Direction.

Avec l'arrimage au nouveau régime financier du 11 juillet 2018, des travaux ont été menés au sein du MINAC visant à déceler les niches de recettes pouvant alimenter le CASSPC. A l'issue de ceux-ci, plusieurs décisions (17) ont été signées, visant à augmenter le champ des recettes.

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2018	2019	2020	2021
Subvention de l'état	750 000 000	1 000 000 000	0	0
Contribution des services rattachés au Ministère en charge des arts et de la culture	0	0	20 000 000	20 000 000
Contributions des organismes de gestion collective à la promotion de la politique culturelle	0	0	50 000 000	50 000 000
Doits d'exploitation des activités liées à la cinématographie	0	0	5 000 000	5 000 000
Doits d'exploitation du patrimoine culturel	0	0	13 000 000	13 000 000
Droits d'exploitation des activités du livre et de la lecture	0	0	2 000 000	2 000 000
Doits issus de l'activités des spectacles	0	0	30 000 000	30 000 000
Redevances versées au titre de la représentation ou de fixation du folklore	0	0	100 000 000	100 000 000
Rémunération pour copie privée des phonogrammes, vidéogrammes et œuvres imprimées	0	0	250 000 000	250 000 000
Revenus de la location des centres culturels, des salles et des cars podium	0	0	30 000 000	30 000 000
TOTAL	750 000 000	1 000 000 000	500 000 000	500 000 000

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- La configuration des activités artistiques et culturelles à caractère populaire qui empêche une grande mobilisation de personnes ;
- Les mesures barrières liées à la COVID 19 qui ont réduit le taux de fréquentation des institutions culturelles (Musées, Monuments, lieux de mémoire) ;
- Le non-respect des dispositions légales par les usagers et certains responsables de

l'administration ;

- Le ralentissement des activités dans le domaine des spectacles et des industries créatives du au respect des mesures barrières édictées par le gouvernement liées au COVID 19 n'a pas favorisé les descentes sur le terrain pour la sensibilisation des promoteurs culturels sur l'étendue du territoire national ;
- L'état vétusté des locaux qui nécessitent des révisions en termes de rénovation ;
- La réticence des usagers face au service jadis gratuit et actuellement payants ;
- La difficulté à entrer en possession de la dotation l'enveloppe de base du MINAC pour l'exercice 2020.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Les recettes prévisionnelles de 2022 sont évaluées à **Cinq cent millions de francs (500 000 000) FCFA** qui proviendront essentiellement de :

a) **L'application de la loi N°2000/01 du 19 /12/2000 relative au droit d'auteur et aux droits voisins, et du décret N°2015/3979/PM du 25/09/2015 pour un montant de : huit cent trente millions (FCFA 830 000 000 de recettes prévues)**

Des projets de textes ont été transmis dans les Services du Premier Ministre depuis mai 2018, et restent toujours en suspens. Il serait souhaitable qu'à l'issue des travaux ces textes soient disponibles pour que le MINAC puisse déployer une stratégie de recouvrement.

A l'issue du protocole d'accords signé entre le MINAC, la DGB et la DGTCFM, il est prévu un recouvrement de 25% des redevances prélevées au titre des rémunérations pour copie privée des œuvres imprimées et pour copie privée des œuvres audiovisuelles et sonores. Le compte ouvert à cet effet est logé à la PGT de Douala et le versement se fait par le truchement des recettes douanières (FCFA 580 000 000 de recettes prévues).

*Les frais de représentation ou de fixation du folklore en vue de son exploitation lucrative quant à eux sont recouverts directement auprès des grands opérateurs économiques tels que CICAM, les Brasseries, et toutes autres entités qui viendraient à utiliser les éléments du patrimoine culturel national (FCFA 200 000 000 de recettes prévues). La sensibilisation a commencé dans les régions du Centre et du Littoral. Le montant s'élève à **FCFA 200 000 F** pour toute représentation ou fixation du folklore sur un support.*

La contribution des Organes de Gestion Collective (OGC) à la promotion de la politique culturelle par un prélèvement de 4% sur la redevance. Le recouvrement se fera via les différents comptes des OGC dans les banques commerciales et au Trésor (TG).(FCFA 48 300 000 de recettes prévues)

Ø **10 000 FCFA** (Autorisation de manifestation culturelle)

b) **la décision N°0081/MINAC/CAB du 16 mai 2018 portant modalités de la redevance due au titre des droits d'auteurs et des droits voisins pour l'exploitation des œuvres protégés lors des spectacles et autres manifestations occasionnelles**

Les recouvrements ont débuté pendant l'année budgétaire 2019. Il est prévu une grande campagne de sensibilisation auprès des autorités administratives sur toute l'étendue du

territoire national. En effet, le récépissé de déclaration de manifestation publique devra désormais être subordonné à celle de l'autorisation de manifestation culturelle. Il s'agit notamment des manifestations organisées par des entreprises de téléphonie mobile, entreprises brassicoles et autres entreprises culturelles (Cabarets et foyers). (FCFA 30 000 000 de recettes prévues).

Ø **100 000 FCFA** (Contribution au fonds de soutien de la politique culturelle)

c) La loi N°2004/001 du 21 avril 2004 portant régime des spectacles et certaines dispositions du décret N° 2012/3053/PM du 09 octobre 2012 fixant les modalités d'application de certaines dispositions de la loi 2004/001

Il sera question de mettre sur pied un mécanisme de recouvrement et de contrôle auprès des structures de promotion des spectacles et autres manifestations occasionnelles via la Direction des Spectacles et des Industries Créatives (DSIC) (FCFA 48 000 000 de recettes prévues).

Nous avons trois niveaux de licences d'entrepreneurs qui sont de :

Ø **20 000 FCFA** (Petites structures faisant dans l'évènementiel)

Ø **50 000 FCFA** (Moyennes structures faisant dans l'évènementiel)

Ø **100 000 FCFA** (Grandes structures faisant dans l'évènementiel)

d) La loi N° 2013/003 du 18 avril 2013 régissant le patrimoine culturel au Cameroun

*Il s'agit de l'exploitation des œuvres et biens culturels dans le cadre de l'activité commerciale régulière (masques, poteries, etc..). Estimé à 10% de la valeur déclarée de l'œuvre (FCFA 3 000 000). Un compte de dépôt existe à cet effet à la TGY et affiche un solde créditeur. Il s'agit du compte **4504052 Dépôts-MINCULT Direction du Patrimoine Culturel**. Ces montants devront être virés dans le compte 420002838 du CASSPC.*

Il sera question de mettre sur pied un mécanisme de contrôle et de recouvrement auprès des postes frontières et des aéroports. Un nouveau protocole d'accords avec la DGB et la DGTCFM élargi à cette activité serait salutaire.

e) Demande d'autorisation d'ouverture définitive des Musées

La Direction du Patrimoine Culturel (DPC) initie la procédure et fait valider par la brigade de recouvrement pour paiement directement à l'agence comptable. (FCFA 5000 000de recettes prévues). Il est important de souligner que huit autorisations d'ouverture provisoire de musées ont déjà été délivrées à ce jour et n'attendaient plus que la signature de la décision pour recouvrer ; Ce qui est déjà fait.

f) Visites du Monument de la Réunification

*Il est prévu une campagne de sensibilisation du grand public par le coordonnateur nouvellement nommé ainsi que la désignation d'un agent de recouvrement sur place pour la vente des tickets déjà existants. (FCFA 3 000 000 de recettes prévues). Les montants des droits d'entrée sont fixés à **FCFA 500** pour les enfants et **FCFA 1000** pour les adultes.*

g) La loi N°88/013 du 16 décembre 1988 portant institution des droits et taxes affectés au développement de l'industrie cinématographique et du décret N°90/1462 du 9 novembre 1990 portant obtention des exercices de l'activité cinématographique au Cameroun

Il s'agit :

- Des autorisations de prises de vue et enregistrements sonores. (**FCFA 1 000 000**). Un compte de dépôt existe à cet effet à la TGY et affiche un solde créditeur. Il s'agit du compte **4504053 Dépôts-MINCULT Direction de la Cinématographie**. Ces montants devront être virés dans le compte **420002838** du CASSPC.

- Autorisations de prises de vues cinématographiques (**FCFA 1 000 000**)

- Visa d'exploitation des films (**FCFA 1 000 000**)

- Des recouvrements des droits d'inscriptions au registre des distributeurs cinématographiques agréés (**FCFA 1 000 000 de recettes prévues**). Un compte de dépôt existe à cet effet à la TGY et affiche un solde créditeur. Il s'agit du compte **4504053 Dépôts-MINCULT Direction de la Cinématographie**. Ces montants devront être virés dans le compte **420002838** du CASSPC.

- Des recouvrements des droits d'inscriptions au registre des exploitants agréés cinématographiques (**FCFA 1 000 000**). Un compte de dépôt existe à cet effet à la TGY et affiche un solde créditeur. Il s'agit du compte **4504053 Dépôts-MINCULT Direction de la Cinématographie**. Ces montants devront être virés dans le compte **420002838** du CASSPC.

Il est prévu la désignation d'un point focal à la Direction de la Cinématographie et des Productions Audiovisuelles, au service de la cinématographie. L'émission des titres de recettes sera assurée par les services de la Direction de la Cinématographie et des Productions Audiovisuelles et les recouvrements faits par l'Agent Comptable contre remise de quittance

h) **Décisions d'exploitation des recettes de la Direction du Livre et de la Lecture**

- Droits ISBN (**FCFA 800 000**). Montant par livre **FCFA 25 000**.

- Droits d'acquisition des numéros ISBN (**FCFA 200 000**). Montant par numéro **FCFA 1500**

- Les frais d'adhésion à la Centrale de Lecture Publique (**FCFA 300 000**). **FCFA 1 000 adhérents locaux et FCFA 2 000 adhérents étrangers**.

L'émission des titres de recettes sera assurée par les services de la Direction du Livre et de la Lecture et les recouvrements faits par l'Agent Comptable contre remise de quittances.

i) **Décisions portant modalités de locations des salles et autres**

Il s'agit de :

- La Salle de la Centrale de Lecture Publique (**FCFA 700 000**) /Taux journalier : **FCFA 25 000**

- Centre Culturel Camerounais (**FCFA 4 000 000**)/Taux journalier : Taux journalier : **FCFA 50 000**

- La Galerie d'Art Contemporain de Yaoundé (**FCFA 2 000 000**)/Taux journalier : **FCFA 30 000**

- Cars podiums (**FCFA 10 000 000**) / Taux journalier : **FCFA 5 000 000**

- Salle Sita Bella (**FCFA 1 000 000**)/Taux journalier : **FCFA 250 000**

- Esplanade principale du MINAC (**FCFA 10 000 000**)/**FCFA 8 000m²**

Les différents responsables de salles vont s'assurer de l'émission des titres de recettes et les recouvrements faits par l'Agent Comptable contre remise de quittance.

j) **Les services rattachés du MINAC**

Il s'agit de la contribution des structures rattachées du MINAC au soutien de la politique culturelle estimée à 20% de leurs recettes. Les reversements se font mensuellement et directement à l'Agence Comptable sous la diligence des différents Directeurs

- Direction du Musée National (F CFA 7 000 000)
- Direction des Archives Nationales (F CFA 7 000 000)
- Direction de l'Ensemble National (F CFA 3 000 000)

L'année 2022 étant une année pilote, les prévisions de recettes sont estimées à **Cinq cent millions de francs (500 000 000) de FCFA**, le potentiel des niches de recettes étant plus dense, il va être nécessaire de mettre sur pied de façon progressive une brigade de recouvrement efficace. Cette brigade devra être composée à la fois du personnel de l'ordonnateur et de celui de l'agent comptable tel que prévu par le circuit de recettes. Ceci étant, les prévisions de recettes de l'exercice 2022 s'élèvent à Cinq cent million de francs (**500 000 000) FCFA** avec une brigade de recouvrement un peu plus performante. En 2023, on pourra atteindre le cap de **un milliard cinq cent million (1 500 000 000) FCFA** avec une brigade de recouvrement beaucoup plus performante.

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2022	2023	2024
Reports (solde à reporter)	30 000 000	0	0
Contribution des services rattachés au Ministère en charge des arts et de la culture	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Contributions des organismes de gestion collective à la promotion de la politique culturelle	60 000 000	60 000 000	60 000 000
Doits d'exploitation des activités liées à la cinématographie	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Doits d'exploitation du patrimoine culturel	203 000 000	203 000 000	203 000 000
Doits issus de l'activités des spectacles	100 000 000	70 000 000	70 000 000
Droits d'exploitation des activités du livre et de la lecture	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Rémunération pour copie privée des phonogrammes, vidéogrammes et œuvres imprimées	0	0	0
Revenus de la location des centres culturels, des salles et des cars podium	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Redevances versées au titre de la représentation ou de fixation du folklore	50 000 000	50 000 000	50 000 000
TOTAL	500 000 000	440 000 000	440 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement confère au Ministère des Arts et de La Culture la responsabilité de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de promotion et de développement artistique et culturel.

Les activités du CASSPC trouvent leur ancrage dans les trois (03) programmes du MINAC. A savoir :

- Programme 148 : **CONSERVATION DE L'ART ET DE LA CULTURE CAMEROUNAIS**
- Programme 183 : **RENFORCEMENT DE L'APPAREIL DE PRODUCTION DES BIENS ET SERVICES CULTURELS**
- Programme 149 : **GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR ART ET CULTURE**

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

Il s'agit du Bilan Technique et financier

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Il s'agit de présenter les principaux extraits obtenus et justifier les écarts par rapport à ce qui était attendu :

Activités	2020		Ecart	Justif écart
	Prévue	Réalisée		
Achats de Fournitures de bureau	5 000 000	0	5 000 000	Dossiers prêts et en attente. Cependant les recettes restent timides.
Achat de consommables informatiques	5 000 000	0	5 000 000	
Carburants et lubrifiants	20 000 000	0	20 000 000	
Autres rémunérations de prestations extérieures	9 000 000	3 662 196	5 337 804	
Subventions pour la création, la promotion et la diffusion des œuvres	153 000 000	1 379 500	151 620 500	
Aides et secours aux artistes malades	20 000 000	16 822 696	3 177 304	

Aides aux conjoints et descendants des artistes décédés	30 000 000	5 740 500	24 259 500
Sessions CAL	12 000 000	0	12 000 000
	254 000 000		/

■ III.2.b. BILAN FINANCIER

Il s'agit de présenter et commenter le taux d'exécution financière global du plafond des dépenses autorisées par la dernière loi de finances.

Comptes	Activités	2020		Taux
		Prévue	Réalisée	
BUDGET DE FONCTIONNEMENT				
610 010	Achats de Fournitures de bureau	5 000 000	0	0%
610 002	Achats de consommables informatiques	5 000 000	0	0%
610 220	Carburants et lubrifiants	20 000 000	0	0%
670 100	Sessions CAL	12 000 000	0	0%
612 097	Ateliers et séminaires	4 000 000	0	0%
	TOTAL	46 000 000	0	0%
BUDGET D'INVESTISSEMENT				
650 045	Concours et prix littéraires	5 000 000	0	0%
650 024	Participation aux festivals et événements culturels à l'étranger	25 000 000	0	0%
650 026	Appui aux festivals internationaux du cinéma	15 000 000	0	0%
650 062	Contribution au financement des grands événements culturels et de résilience des artistes camerounais	250 000 000	0	0%
650 025	Appui aux festivals nationaux du cinéma	20 000 000	0	0%
650 017	Appui à la création, l'édition et la diffusion des œuvres musicales	153 000 000	1 379 500	0,90%
650 015	Subventions pour la création, la promotion et la diffusion des œuvres culturelles camerounaises	151 000 000	0	0%
612 095	Autres rémunérations des prestations extérieures	9 000 000	3 662 196	40,69%
660 116	Aides et secours exceptionnels aux artistes (maladies)	20 000 000	16 822 696	84,11%
660 117	Aides et secours exceptionnels aux conjoints (décès)	30 000 000	5 740 500	19,13%

		TOTAL	678 000 000	27 604 892	4,07%
--	--	--------------	--------------------	-------------------	--------------

Rappel : L'article 45 dispose qu'il est interdit d'imputer directement à un compte spécial des dépenses de salaires, de traitements, indemnités et allocations de toute nature au personnel.

■ III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

■ III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

■ Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2022	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2022		
Programme : 148 - CONSERVATION DE LA CULTURE ET DE L'ART CAMEROUNAIS							
Action : 01 - Reconstitution de la mémoire collective nationale						Redynamisation Culturelle	2022
Promotion du Patrimoine Culturel	50 000 000						
Total Action	50 000 000						
Total Programme	50 000 000						
Programme : 149 - DEVELOPPEMENT ET VALORISATION DE LA PRODUCTION DES BIENS ET SERVICES CULTURELS							
Action : 01 - DEVELOPPEMENT ET VALORISATION DE LA CULTURE ET DE L'IDENTITE CAMEROUNAISE						VULGARISATION DE LA CULTURE CAMEROUNAISE	2022
Organisation des concours des Arts	2 500 000						
Accompagnement à l'organisation des grands événements culturels	77 500 000						
Promotion et diffusion de l'Art et de la Culture	181 000 000						
Mise en place d'un cadre structurel du mouvement artistique et culturel	169 000 000						
Total Action	430 000 000						
Action : 03 - REDYNAMISATION DE LA COOPERATION CULTURELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE.						REDYNAMISATION DE LA CULTURE CAMEROUNAISE SUR LE PLAN MONDIAL	2022
Prospection culturelle et recherche des nouveaux partenaires	20 000 000						
Total Action	20 000 000						
Total Programme	450 000 000						
TOTAL GENERAL	500 000 000						

■ III.3.b. MOYENS DU CAS

■ III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

TITRE II : DES DEPENSES				
CODES		LIBELLES		MONTANTS
TITRE		APPUI AU FONCTIONNEMENT DU CASSPC		
ARTICLE	Classe 6	COMPTES DE CHARGES		
Paragraphe	610010	Achats de fournitures de bureau		2 000 000
Paragraphe	610002	Achats de consommables informatiques		2 500 000
Paragraphe	610041	Frais d'impression et de production, des documents budgétaires et comptables		2 500 000
Paragraphe	610220	Carburant et lubrifiants		500 000
Paragraphe	611 100	Frais de transport		500 000
Paragraphe	612030	Location véhicules		2 000 000
Paragraphe	612141	Entretien et maintenance du matériel technique		1 000 000
Paragraphe	612142	Entretien, réparation des véhicules		500 000
Paragraphe	612021	frais de mission à l'intérieur		1 000 000
Paragraphe	612097	Ateliers et séminaires		9 000 000
Paragraphe	612095	Autres rémunérations des prestations extérieures		500 000
Sous-total 1 Chapitre 61				22 000 000
TITRE	Classe 2	COMPTES D'IMMOBILISATIONS		
Paragraphe	226101	Achat des matériels de bureau		2 500 000
Sous-total 2 Chapitre 22				2 500 000
TITRE		APPUI AUX FESTIVALS ET AUTRES EVENEMENTS CULTURELS NATIONAUX		
ARTICLE	65	Appuis aux Festivals et autres événements culturels et artistiques		
Paragraphe	650 015	Subvention pour la création, la promotion et la diffusion des œuvres culturelles camerounaises		120 000 000
Paragraphe	650 025	Participation aux festivals et événements culturels nationaux		15 000 000
Paragraphe	650 024	Frais de participation aux festivals et événements culturels internationaux		25 000 000
Paragraphe	650028	Appuis aux festivals nationaux du cinéma		20 000 000

Paragraphe	650026	Appuis aux festivals internationaux du cinéma	15 000 000
Paragraphe	650027	Appui au Festival "écrans noirs "	5 000 000
Paragraphe	650019	FENAC (Festival National des Arts et de la Culture)	15 000 000
Paragraphe	650061	RECAN (Rentrée/Clôture Culturelle et Artistique Nationale)	10 000 000
Paragraphe	650029	MISS Cameroun	7 500 000
Paragraphe	650062	Contribution au financement des grands événements culturels et de résilience des artistes camerounais	100 000 000
Paragraphe	650017	Appui à la création, l'édition et la diffusion des œuvres musicales	50 000 000
Sous-total 3 Chapitre 65			382 500 000
	65	Appuis à l'industrie du Livre et aux productions Littéraires et artistiques	
Paragraphe	650041	Salon du Livre de Yaoundé	5 000 000
Paragraphe	650042	Soutien à l'édition, la traduction et la réédition des œuvres	15 000 000
Paragraphe	650043	Appui aux événements et organisations littéraires	5 000 000
Paragraphe	650044	Appui à l'acquisition des ouvrages au bénéfice des bibliothèques	2 500 000
Paragraphe	650045	Concours et prix Littéraires	5 000 000
Sous-total 4 Chapitre 65			32 500 000
	66	Appuis sociaux divers	
Paragraphe	660116	Aides et secours aux artistes malades	20 000 000
Paragraphe	660117	Aides aux conjoints et descendants d'artistes décédés	30 000 000
Sous-total 5 Chapitre 66			50 000 000
		Autres charges	
Paragraphe	670 100	Sessions de la Commission des Arts et Lettres (CAL)	10 500 000
Sous-total 6 Chapitre 67			10 500 000
TOTAL GENERAL			500 000 000

■ **Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique**

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		498 500 000
266640	Aides et secours exceptionnels au personnel	25 000 000
369010	Dépenses courantes à ventiler	42 500 000
464130	Transferts aux établissements publics à caractère culturel	431 000 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		1 500 000
524317	Documentation professionnelle et rayonnages de bibliothèque	1 500 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.A.S		500 000 000

■ **III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS**

■ **Tableau 7 : Détails des dépenses par activités**

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 148 - CONSERVATION DE LA CULTURE ET DE L'ART CAMEROUNAIS		
Action : 01 - Reconstitution de la mémoire collective nationale		
Activité : Promotion du Patrimoine Culturel		
266640	Aides et secours exceptionnels au personnel	25 000 000
464130	Transferts aux établissements publics à caractère culturel	25 000 000
Total Activité		50 000 000
Total Action		50 000 000
Total Programme		50 000 000
Programme : 149 - DEVELOPPEMENT ET VALORISATION DE LA PRODUCTION DES BIENS ET SERVICES CULTURELS		
Action : 01 - DEVELOPPEMENT ET VALORISATION DE LA CULTURE ET DE L'IDENTITE CAMEROUNAISE		
Activité : Organisation des concours des Arts		
464130	Transferts aux établissements publics à caractère culturel	2 500 000
Total Activité		2 500 000
Activité : Accompagnement à l'organisation des grands événements culturels		
464130	Transferts aux établissements publics à caractère culturel	77 500 000
Total Activité		77 500 000
Activité : Promotion et diffusion de l'Art et de la Culture		
464130	Transferts aux établissements publics à caractère culturel	181 000 000
Total Activité		181 000 000
Activité : Mise en place d'un cadre structurel du mouvement artistique et culturel		
369010	Dépenses courantes à ventiler	42 500 000
464130	Transferts aux établissements publics à caractère culturel	125 000 000
524317	Documentation professionnelle et rayonnages de bibliothèque	1 500 000
Total Activité		169 000 000
Total Action		430 000 000
Action : 03 - REDYNAMISATION DE LA COOPERATION CULTURELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE.		
Activité : Prospection culturelle et recherche des nouveaux partenaires		
464130	Transferts aux établissements publics à caractère culturel	20 000 000

	Total Activité	20 000 000
	Total Action	20 000 000
	Total Programme	450 000 000
	TOTAL GENERAL	500 000 000

ANNEXE

	APPUIS AU FONCTIONNEMENT DU CASSPC		
	LIBELLES		MONTANTS
Frais d'entretien et de	Achats de fournitures de bureau		2 000 000
	Achats de consommables informatiques		2 500 000
	Frais d'impression et de production, des documents budgétaires et comptables		2 500 000
	Carburant et lubrifiants		500 000
	Frais de transport		500 000
	Location véhicules		2 000 000
	Entretien et maintenance du matériel technique		1 000 000
	Entretien, réparation des véhicules		500 000
	frais de mission à l'intérieur		1 000 000
	Ateliers et séminaires		9 000 000
	Autres rémunérations des prestations extérieures		500 000
		Sous-total 1 Chapitre 61	22 000 000
IMMOBILISATIONS	Achat des matériels de bureau		2 500 000
	Sous-total 2 Chapitre 22		2 500 000
	TOTAL		24 500 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

**FONDS NATIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE**

■ VERSION FRANÇAISE ■

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	5
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	6
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	6
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	7
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	8
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	9
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	10
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	11
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	13
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	14
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	15
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	15
III.2.b. BILAN FINANCIER	18
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	20
III.3.b. MOYENS DU CAS	22
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	22
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	23
ANNEXE	27

NOTE EXPLICATIVE

Le Cameroun, s'est fixé comme objectif "un pays émergent, démocratique et unie dans sa diversité" à l'horizon 2035. Ainsi, la vision prônée par le ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable se résume en "un Cameroun émergent dans un environnement sain".

Dans cette veine, la contribution du MINEPDED à l'atteinte des objectifs globaux de la SND30, notamment le troisième qui consiste à renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques et la gestion environnementale pour garantir une croissance économique et un développement social durable et inclusif. Ceci implique que le MINEPDED doit assurer la compatibilité sociale et environnementale par la prise en compte de l'environnement dans toutes les politiques publiques, afin de parvenir à un développement durable.

A cet effet, les axes prioritaires retenus dans le sous-secteur sont :

L'intégration des principes de développement durable dans l'élaboration des politiques nationales;

La lutte contre les effets néfastes des Changements Climatiques ;

La préservation des ressources naturelles;

La gestion des pollutions et des nuisances ;

L'amélioration de la gouvernance et la gestion stratégique du sous – secteur Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable.

Suivant le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement le MINEPDED est chargé :

- de la définition des modalités et des principes de gestion rationnelle et durable des ressources naturelles ;
- de la définition des mesures de gestion environnementale en liaison avec les Ministères et Organismes Spécialisés concernés ;
- de l'élaboration des plans directeurs sectoriels de protection de l'environnement en liaison avec les Départements Ministériels intéressés ;
- de la coordination et du suivi des interventions des organismes de coopération régionale ou internationale en matière d'environnement et de la nature en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les Administrations concernées ;
- du suivi de la conformité environnementale dans la mise en œuvre des grands projets ;
- de l'information du public en vue de susciter sa participation à la gestion, à la protection et à la restauration de l'environnement et de la nature ;

- de la négociation des Conventions et Accords internationaux relatifs à la protection de l'environnement et de la nature et de leur mise en œuvre en liaison avec le Ministère des relations Extérieures ;

- de la mise en œuvre des Conventions et Accords internationaux relatifs à la protection de l'environnement et de la nature et du développement durable en liaison avec les administrations concernées.

Il exerce la tutelle d'une part sur l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) réorganisé par le décret N°2019/026 du 19 janvier 2019, et d'autre part sur le Comité Interrégional de Lutte contre la sécheresse dans le Nord (CILSN) réorganisé par décret N°2019/166 du 09 avril 2019.

Au regard des missions sus-énumérées, les programmes du MINEPDED sont alignés sur la fonction principale « assainissement et protection de l'environnement, 8.4. ». Pour l'accomplissement de ses missions le MINEPDED s'appuie sur son Compte d'Affectation pour la période 2022 - 2024. Le FNEDD appuie le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) dans la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'environnement et de protection de la nature dans une perspective de développement durable.

Le **Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable** (FNEDD) est un Compte d'Affectation Spéciale (CAS) créée pour le soutien de la politique environnementale et le développement durable. Il a été créé par l'article 17 de la Loi des Finances 2020. Il a pour objectif d'appuyer les actions de protection et de restauration de l'environnement, de lutte contre le changement climatique et de promouvoir le développement durable. A cet effet, il assure le financement des projets de développement durable dans le domaine de l'environnement, la recherche et l'éducation environnementale et la promotion des technologies propres.

Le présent Projet de Performance des Administrations du CAS MINEPDED comprend les fondements juridiques du CAS, l'évaluation des recettes et des moyens du CAS. Il est élaboré conformément à l'article 47 alinéa1 du nouveau Régime Financier de l'Etat qui dispose que « les comptes d'affectation spéciale retracent, dans les conditions prévues par une loi de finances, les opérations budgétaires financées au moyen de recettes particulières qui sont, par nature, en relation directe avec les dépenses concernées » et l'article 44 alinéa 3 de la même loi qui dispose que « Tout compte spécial concourt à l'atteinte des objectifs d'un ou de plusieurs programmes ». Le budget du FNEDD est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de **1 500 000 000** (un milliards cinq cent millions) pour l'exercice 2022.

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU
COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE**

Le Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable est un Compte d'Affectation Spéciale créé pour le soutien de la politique environnementale et le développement. Il a été créé par l'article 17 de la Loi des Finances 2020. Le fonctionnement du FNEED est fixé par le Décret n° 2008/064 du 04 février 2008 fixant les modalités de gestion du Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable.

IL s'appuie également sur l'article 11 de la loi n°96/12 du 5 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement qui a institué ledit Fonds.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Les recettes destinées à alimenter le FNEED sont constituées selon le Décret susmentionné par :

- 1) le produit des amendes des transactions prévues par la loi relative à la gestion de l'environnement et la loi relative aux établissements classés dangereux, insalubres et incommodes ;
- 2) des sommes recouvrées aux fins de remise en l'Etat des sites;
- 3) des frais d'inspections et produits des amendes prévues par la loi n°2003/996 du 21 avril 2003 portant régime de sécurité en matière de biotechnologie moderne au Cameroun;
- 4) des frais d'examen des dossiers des études d'impact et d'audits environnementaux;
- 5) des contributions de l'Etat;
- 6) des contributions des Collectivités Territoriales Décentralisées et/ou des associations désireuses de promouvoir la protection de l'environnement et le développement durable
- 7) des dons et legs, aides diverses ;
- 8) de toutes autres ressources autorisées par les lois et règlements en vigueur.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Le Compte d'Affectation Spéciale du MINEPDED a pour objet selon le Décret n° 2008/064 du 04 février 2008 fixant les modalités de gestion du Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable:

- d'appuyer les projets de Développement durables ;
- d'appuyer la recherche et l'éducation environnementales ;
- de contribuer aux financements de la remise en l'état des sites ;
- de contribuer au financement de l'audit environnemental réalisé par l'Administration en charge de l'environnement ;
- d'appuyer les programmes de promotion des technologies propres;
- de contribuer aux frais de fonctionnement et d'audit du Fonds ;
- d'encourager les initiatives locales en matière de protection de l'environnement et développement durable;
- d'appuyer les associations agréées engagées dans la protection de l'environnement qui

mènent des actions significatives dans ce domaine;

- de contribuer aux frais de fonctionnement du Comité Interministériel pour l'environnement ;
- de contribuer aux frais de fonctionnement de la commission Nationale consultative de l'environnement du développement durable ;
- de contribuer au paiement de la quote-part de 25% des agents, des produits des amendes, dommages et intérêts, résultant de la vente aux enchères publiques ou de gré à gré des objets divers saisis et affectés au Fonds.

■ 1.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

L'objectif stratégique du MINEPDED est de prévenir et protéger l'environnement contre toutes formes de dégradation. Les Ressources du Fonds sont destinées, suivant les priorités arrêtées par le MINEPDED, à :

- appuyer les projets de Développement durable;
- appuyer la recherche et l'éducation environnementale;
- contribuer aux financements de la remise en l'état des sites;
- contribuer aux financements de l'audit environnemental réalisé par l'Administration en charge de l'environnement;
- appuyer les programmes de promotion des technologies propres;
- contribuer aux frais de fonctionnement et d'audit du Fonds ;
- encourager les initiatives locales en matière de protection de l'environnement et de développement durable ;
- contribuer à l'élaboration du rapport sur l'état de l'environnement;
- appuyer les opérations de restauration des écosystèmes dégradés;
- contribuer au paiement et la quote-part de 25% aux agents, des produits des recettes environnementales, dommages et intérêts, résultant de la vente aux enchères public ou de gré à gré des objets divers saisis et affectés au Fonds;
- appuyer les associations agréer engagées dans la protection de l'environnement qui mène des actions significatives dans ce domaine;
- contribuer aux frais de fonctionnement du Comité Interministériels pour l'environnement;
- contribuer aux frais de fonctionnements de la commission Nationale consultative de l'environnement du développement durable;
- financer les études stratégiques dans le domaine de l'environnement.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

Au vu des nombreuses atteintes à l'environnement et en application des textes réglementaires en vigueur y afférents, les recettes actuelles du FNEDD proviennent en détail :

- des produits des amendes et des transactions prévues par la Loi N°96/12 du 05 Août 1996 portant Loi-cadre relative à la Gestion de l'Environnement et ses textes d'applications.
- des frais d'examen des TDR et des rapports relatifs aux Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) et Audits Environnementaux (AE) crée par décret N° 2013/0171/PM du 14 février 2013 fixant les modalités de réalisation des Etudes d'Impact Environnemental et Social en son article 17 alinéa (01)
- des frais de visas techniques; institués par arrêté conjoint N°005/MINEPDED/MINCOMMERCE du 24 octobre 2012 fixant les conditions spécifiques de gestion des équipements électriques et électroniques ainsi que l'élimination des déchets issus de ces équipements article 4 alinéa (2)
- des frais de délivrance des manifestes de traçabilité institués par la Loi cadre art 12 (1); l'arrêté N°002/MINEPDED du 15 octobre 2012 fixant les conditions spécifiques de gestion des déchets industriels (toxiques et/ou dangereux)
- des frais d'examen des demandes de permis environnemental institués par l'Article 12 (1) de la Loi N°96/12 du 05 Août 2012 portant Loi-cadre relative à la Gestion de l'Environnement; Décret 2012/2809/PM du 26 septembre 2012 (Articles 9, 14, 27 et 30), Arrêté N°001/MINEPDED du 15 octobre 2012 (Articles 5, 8, 11, 12 et 17)
- des frais d'agrément des cabinets institués par Arrêté N°00004/MINEP du 03 juillet 2007 fixant les conditions d'agrément des bureaux d'études à la réalisation des études et audits environnementaux ;
- les recettes liées à l'accès aux ressources génétiques instituées par Loi N°2021/014 DU 09 JUILLET 2021 régissant l'accès aux ressources génétiques, à leurs dérivées, aux connaissances associées et le partage juste et équitable des avantages issues de leur utilisation

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Le tableau ci-après présente les recettes collectées par type et par année (entre 2017 et 2020) et les éléments essentiels à l'évaluation du potentiel actuel en termes de recettes du FNEDD. La majorité des recettes prévues ont été recouvrées à l'exception des sommes recouvrées aux fins de remise en l'état des sites et des Dons et legs, subventions et aides diverses.

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2018	2019	2020	2021
Produit des amendes de transaction telle que prévue par la loi cadre relative à la gestion de l'environnement	118 750 000	54 470 000	66 450 000	22 000 000
Frais d'examen des termes de références relatifs aux Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	479 500 000	248 700 000	313 500 000	230 500 000
Frais d'examen des rapports d'Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	561 000 000	372 000 000	541 000 000	327 000 000
Frais d'examen des dossiers d'agrément des bureaux d'Etudes aux Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	0	0	4 200 000	1 550 000
Frais de Visas techniques	3 250 000	10 000 000	37 653 000	4 050 000
Frais de délivrance des manifestes de traçabilité des déchets	46 910 200	17 225 000	46 910 200	17 860 000
Frais d'examen des dossiers de permis environnemental	23 205 000	24 500 000	120 475 000	19 250 000
Reports (solde à reporter)	0	0	0	541 497 372
TOTAL	1 232 615 200	726 895 000	1 130 188 200	1 163 707 372

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La mobilisation desdites recettes se heurte aux difficultés suivantes :

§ Le taux de recouvrement des amendes environnementales est évalué à environ 10% des pénalités dues. Les contrevenants qui sont dans ce cas les entreprises privées refusent de payer leurs amendes. Le MINEPDED ne dispose d'aucun de moyen de contrainte efficace sur lesdits contrevenants.

§ Le recouvrement des frais de visas techniques pour les équipements importés est confronté à : la non exhaustivité de la liste des produits assujettis auxdits visas, l'insuffisance du contrôle physique dans les ports par les agents ; absence des bureaux du MINEPDED au niveau des portes d'entrée (aéroports, ports et frontières terrestres), la non sécurisation des documents, l'absence des matériels et d'appareils de contrôle.

§ La collecte des frais de délivrance des manifestes de traçabilité est confrontée à l'absence des postes de contrôle aux frontières et à l'intérieur du pays, l'absence des moyens nécessaires au suivi de la traçabilité des déchets, l'absence de sécurisation des manifestes de traçabilité et des recettes générées.

§ Le potentiel des frais d'examen des dossiers de permis environnemental n'est pas atteint à cause de l'insuffisance de contrôle des mouvements des déchets.

§ Le non reversement d'une quote-part des taxes environnementales telles que les droits d'assise sur les emballages non biodégradables, la taxe à la pollution au FNEDD.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

L'exécution des recettes du Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable (FNEDD) pour l'exercice 2021, s'est effectuée dans un contexte marqué par le ralentissement de l'activité économique, en raison de la crise sanitaire mondiale due au COVID-19.

Les recettes du FNEDD en début du mois d'octobre 2021 s'élèvent à la **somme de 1 164 157 372 (un milliard cent soixante-quatre millions trois cent soixante-douze)** de francs CFA, **soit un taux de réalisation de 97 %**. Le niveau de recettes est inférieur au niveau des prévisions de la Loi de Finances 2020.

La majorité des recettes prévues ont été recouvrées à l'exception des sommes recouvrées aux fins de remise en l'état des sites que le MINEPDED n'arrive pas à recouvrer jusqu'à présent.

En termes de recettes le potentiel du FNEDD est estimé à **1 500 000 000 (un milliard cinq cent millions)** Francs CFA pour l'exercice 2022. Le CAS MINEPDED n'a reçu aucun don et aucune subvention.

Pour 2022 le MINEPDED a sollicité du MINFI un appui pour le recouvrement des restes à apurer des amendes environnementales les avis de mise en recouvrement sont déjà sur le terrain. Au vu des prévisions d'augmentation des recettes pour les trois prochaines années, on pourrait estimer les recettes du FNEDD à environ 1 500 000 000 (**un milliard cinq cent millions**) de FCFA pour l'exercice 2022. Ceci ne sera possible que si les mesures suivantes sont mises en place. Il s'agit :

- d'intensifier les missions de recouvrement des recettes;
- poursuivre le recouvrement forcé des amendes environnementales avec l'appui du MINFI;
- d'intensifier les missions d'inspections environnementales;
- de sécuriser les documents de traçabilité des déchets et les recettes y relatives ;
- de sécuriser le document de visa technique afférentes;
- motiver les inspecteurs, contrôleurs de l'environnement et personnel associé en rendant opérationnel le versement de la quote-part de 25% des amendes environnementales telle que prévu par le texte instituant les modalités de fonctionnement du FNEDD.

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2022	2023	2024
Produit des amendes de transaction telle que prévue par la loi cadre relative à la gestion de l'environnement	318 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
Frais d'examen des termes de références relatifs aux Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	400 000 000	350 000 000	465 000 000
Frais d'examen des rapports d'Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	500 000 000	555 000 000	555 000 000
Frais d'examen des dossiers d'agrément des bureaux d'Etudes aux Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Frais de Visas techniques	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Frais de délivrance des manifestes de traçabilité des déchets	50 000 000	50 000 000	50 000 000

Frais d'examen des dossiers de permis environnemental	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Reports (solde à reporter)	120 000 000	100 000 000	100 000 000
Frais d'accès aux ressources génétiques	10 000 000	110 000 000	110 000 000
TOTAL	1 500 000 000	2 267 000 000	2 382 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

L'évaluation des charges du Compte d'Affectation du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable pour les exercices budgétaires futurs se fera suivant trois axes.

Dans un premier temps, il sera question de présenter l'encrage stratégique du CAS, dans un second temps de présenter le bilan de l'exécution technique et financière des activités du CAS et, dans un troisième temps, d'identifier les Activités/Projets par programme et action à financer dans le cadre du budget en cours d'élaboration.

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

L'objectif poursuivi par le MINEPDED est de prévenir et protéger l'environnement contre toutes formes de dégradation. Dans cet esprit, il s'inscrit dans les objectifs poursuivis par le DSCE et relevant du sous-secteur environnement, à savoir :

- Assurer un environnement durable en réduisant de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès à l'eau potable (OMD N° 7) ;
- Améliorer sensiblement l'habitat en intégrant les principes de développement durable dans les politiques nationales ;
- inverser les tendances actuelles de la déperdition des ressources naturelles ;
- organiser et encourager les initiatives des particuliers, des associations, des partenaires de la société civile en faveur d'un développement durable et rationnel de l'environnement.

Par ailleurs, il convient de rappeler qu'au sommet des Nations Unies sur le développement durable le 25 Septembre 2015, les États membres de l'ONU ont adopté un nouveau programme de développement durable, qui comprend un ensemble de 17 objectifs mondiaux pour mettre fin à la pauvreté, la lutte contre les inégalités et l'injustice, et faire face au changement climatique d'ici à 2030. Dans cet agenda mondial, le MINEPDED trouve son ancrage entre autres sur les ODD suivants :

- Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable (ODD 2)
- Garantir l'accès de tous à l'eau, l'assainissement et assurer une gestion durable ressources en eau (ODD 6)
- Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes et abordables (ODD 7)
- Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et répercussions (ODD 13)
- Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources (ODD 14)
- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable (ODD 15)

L'objectif stratégique du MINEPDED est de prévenir et protéger l'environnement contre toutes

formes de dégradation. Sur la base de la corrélation entre l'objectif ministériel et les objectifs visant notre contribution dans la mise en œuvre de la stratégie décennale nationale de développement, cinq (5) programmes dont quatre (4) programmes opérationnels et un (01) programme support ont été extraits du Cadre Stratégique des Programmes et du Cadre de Dépenses à Moyen Terme pour la période 2022 - 2024 :

Programme 002 : CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DESERTIFICATION ET SECHERESSE ;

Programme 069 : BIODIVERSITE ;

Programme 091 : DEVELOPPEMENT DURABLE ;

Programme 093 : POLLUTIONS, NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES ;

Programme 094 (Support) : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT PROTECTION DE LA NATURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Compte-tenu de missions assignées au CAS du MINEPDED, l'ancrage stratégique du CAS MINEPDED est le **Programme 002 : CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DESERTIFICATION ET SECHERESSE** et le **Programme 091 : DEVELOPPEMENT DURABLE**. Le FNEDD viendra renforcer les actions menées dans les Programmes opérationnels 002 et 091.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

Le CAS MINEPDED a permis de réaliser certaines activités dont les résultats sont les suivants :

§ Dans le cadre de la restauration des zones à écologie fragiles :

- 03 sites reboisés ;
- 750 ha de terre restauré ;
- 75 000 plants acquis et mis à terre ;
- 500 emplois créés

§ Dans le cadre des évaluations environnementales :

- 90 TDR et 81 rapports d'étude d'impact environnemental et social et d'audit environnemental et social ont été examinés ;
- 09 sessions de Comité Interministériel tenues ;
- 75 certificats de conformité environnementale ont été délivrés.

§ 01 plateforme de gestion de déchets a été mise en ligne;

§ 87 permis environnementaux ont été délivrés.

§ Les activités réalisées en 2021 se trouvent dans le tableau ci-après :

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Le CAS MINEPDED a permis de réaliser certaines activités dont les résultats sont les suivants :

§ Dans le cadre de la restauration des zones à écologie fragiles :

- 03 sites reboisés ;
- 750 ha de terre restauré ;
- 75 000 plants acquis et mis à terre ;

- 500 emplois créés

§ Dans le cadre des évaluations environnementales :

- 90 TDR et 81 rapports d'étude d'impact environnemental et social et d'audit environnemental et social ont été examinés ;

- 09 sessions de Comité Interministériel tenues ;

- 75 certificats de conformité environnementale ont été délivrés.

§ 01 plateforme de gestion de déchets a été mise en ligne;

§ 87 permis environnementaux ont été délivrés.

§ Les activités réalisées en 2021 se trouvent dans le tableau ci-après :

§ Les activités réalisées en 2021 se trouvent dans le tableau ci-après :

Activités	Date début		Date fin		Résultats		Ecart	Justification des écarts	Activités à reprogrammer/ Action à entreprendre
	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée	Prévus	Réalisés			
Examen des rapports et TDRs EIEs, Aes	1/1202 1	1/1202 1	31/12/202 1	31/12/202 1	100 CCE délivrés	81 rapports 90 TDRs 09 sessions de CIE 75 CCE	25		
Appui à la célébration des journées dédiées à l'environnement (JME, JMM, JMLCD)	1/1202 1	1/1202 1	31/12/202 1	31/12/202 1	Sensibilisation de 1000 pers sur les grands problèmes et défis environnementaux	1000 pers sensibilisées sur les grands problèmes et défis environnementaux			
Suivi du contentieux environnemental	1/1202 1	1/1202 1	31/12/202 1	31/12/202 1	20 dossiers en justice	22 de dossiers en justice			
Examen des demandes de Permis Environnemental	1/1202 1	1/1202 1	31/12/202 1	31/12/202 1	80 permis environnementaux délivrés	87 permis environnementaux délivrés			
Appui à la CCCA pour APA	1/1202 1	1/1202 1	31/12/202 1	31/12/202 1	3 CCCA				
Sensibilisation des Elus locaux et responsables communaux en charge de l'environnement sur les compétences transférées aux communes	1/1202 1	1/1202 1	31/12/202 1	31/12/202 1	30 de personnes Sensibilisés sur les compétences transférées				

Valorisation de la biomasse à partir d'une pyrolyse	1/1202 1	1/1202 1	31/12/202 1	31/12/202 1	01 pyrolyse				
Etude de la qualité de l'air dans les villes de Douala et Yaoundé	1/1202 1	1/1202 1	31/12/202 1	31/12/202 1	01 rapport de l'étude dispo				
Mise en œuvre de la Stratégie Nationale du Développement Durable	1/1202 1	1/1202 1	31/12/202 1	31/12/202 1	CNCEDD opérationnelle				
Suivi évaluation de la gestion des manifestes de traçabilité des déchets	1/1202 1	1/1202 1	31/12/202 1	31/12/202 1	01 rapport de mission				
Opérationnalisation de la bourse Nationale des Déchets	1/1202 1	1/1202 1	31/12/202 1	31/12/202 1	01 mise en ligne de la plateforme de gestion des déchets opérationnelle				
Production des Carnets de Manifestes de traçabilité des déchets	1/1202 1	1/1202 1	31/12/202 1	31/12/202 1	Carnets dispo	200			
Appui aux postes de contrôles environnementaux	1/1202 1	1/1202 1	31/12/202 1	31/12/202 1	Matériel dispo				
Appui au suivi du recouvrement des recettes environnementales	1/1202 1	1/1202 1	31/12/202 1	31/12/202 1	% Recettes environnementales	Augmentation des reccettes			
appui au fonctionnement du CAS	1/1202 1	1/1202 1	31/12/202 1	31/12/202 1	matériel				
Contribution au Comité des programmes (02)	1/1202 1	1/1202 1	31/12/202 1	31/12/202 1	fournitures				
Production de l'annuaire statistique du MINEPDED	1/1202 1	1/1202 1	31/12/202 1	31/12/202 1	Docs dispo				

Projet de restauration des terres et paysages dans les plaines et pédiplaines	1/1202 1	1/1202 1	31/12/202 1	31/12/202 1	03 sites restaurés 750 ha de terres restauré	3 sites 750 ha de terre restaurés 75 0000 plants mis en terre 500 emplois[D1]			
Projet une école 1 hectare de forêt	1/1202 1	1/1202 1	31/12/202 1	31/12/202 1	Nbre de plants				

[D1]

■ III.2.b. BILAN FINANCIER

Malgré la pandémie du COVID 19, le CAS du MINEPDED a permis de mettre en œuvre plusieurs activités au cours de l'exercice budgétaire 2021. Ces activités ont été pour la plupart des activités de fonctionnement. Le tableau ci-après présente les différentes dépenses effectuées au cours de l'exercice 2020.

TABLEAU Bilan Financier 2021 - Budget de Fonctionnement et d'investissement

COMPTE	LIBELLE	Exécution en FCFA	prévisions en FCFA	Taux d'exécution %
6101	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	15 000 000	39 900 000	38
6102	Achats du matériel courant, informatique et bureautique	20 000 000	46 000 000	44
6103	Achat de mobilier de bureau		20 000 000	
6104	Achat d'autres fournitures courantes de service		18 500 000	
6111	Fourniture et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents		9 500 000	
6118	achat des matières, intrants agricoles		1 750 000	
6119	Achats de petits matériels, outillages et fournitures techniques spécifiques à la fonction	5 000 000	5 000 000	100
6121	Achat de Carburant et lubrifiant	8 000 000	27 600 000	29
6131	frais de transport des agents en mission à l'intérieur		2 000 000	

6171	Indemnités de missions à l'intérieur	2 284 000	28 000 000	9
6175	cérémonie et fêtes officielles	37 500 000	100 000 000	37,5
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité		5 000 000	
6186	honoraires et frais annexes	4 060 000	90 000 000	5
6187	frais de formation, stages, organisation de séminaires	379 760 000	414 000 000	92
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 600 000	1 600 000	100
6189	Autres rémunérations des prestations extérieures	25 000 000	187 000 000	13,5
6197	Entretien des installations hydrauliques		10 750 000	
6410	frais bancaires		2 000 000	
2020	Etude générales		150 000 000	
2201	Dépenses pour acquisition de biens et services pour la viabilisation des terrains	62 500 000	62 500 000	100
2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité		32 000 000	568
TOTAL DEPENSES DU CAS		587 260 769	1 200 000 000	49

■ III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

Le CAS MINEPDED va baser ses activités sur le reboisement des terres dégradées, la restauration des cours d'eaux par l'acquisition des bateaux collecteurs de jacinthe d'eau, la mise en ligne de la bourse nationale des déchets et la lutte contre la pollution par les plastiques.

III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2022	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2022		
Programme : 002 - CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DESERTIFICATION ET SECHERESSE							
Action : 02 - Renforcement de la résilience des populations et des systèmes de production pour l'adaptation au changement climatique						01 centre pilote d'EE et 01 circuit pédagogique écologique mise en place	2022
Mise en place d'un centre pilote d'éducation à l'environnement (classe verte) couple a un circuit pédagogique écologique en forêt dans la commune de Dzeng	20 000 000						
Total Action	20 000 000						
Action : 06 - Restauration des terres et des paysages dégradés						04 bateaux collecteurs	2022
Acquisition de 04 bateaux collecteurs de la jacinthe d'eau et autres plantes aquatiques envahissantes	110 000 000						
Reboisement de 1000 Ha des paysages déboisés et déforestés dans les zones septentrionale et côtière	205 000 000						
Projet de Protection de berge et de promotion de l'écotourisme autour du Lac Municipal d'Ebolowa	20 000 000						
Total Action	335 000 000						
Action : 09 - PILOTAGE DU PROGRAMME						Documents budgétaires	2022
Elaboration du CDMT et du PPA du FNEDD	45 000 000						
Appui au fonctionnement du CAS	32 000 000						
Elaboration de la stratégie genre du MINEPDED	21 000 000						
Total Action	98 000 000						
Total Programme	453 000 000						
Programme : 091 - DEVELOPPEMENT DURABLE							
Action : 01 - Renforcement des Évaluations Environnementales						Protection de l'environnement	2022
Examen des rapports et TDR des EIEs et AE par le CIE	480 000 000						
Révision des textes du sous secteur environnement	65 000 000						

Total Action		545 000 000							
Action : 03 - Intensification de la Sensibilisation et de l'éducation environnementales							assainissement de l'environnement	2022	
Action jeune sur l'environnement et le développement durable en milieu rural et urbain	35 000 000								
Total Action		35 000 000							
Action : 05 - Promotion de l'économie environnementale							assainissement de l'environnement	2022	
Missions de Contrôle de conformité des emballages plastiques, lutte contre la pollution et nuisance et de suivi des manifestes de traçabilité des déchets, suivi du contentieux environnemental	30 000 000								
Acquisition de 40 machines pour la destruction des emballages plastiques saisis dans le cadre du contrôle de conformité	40 000 000								
Poduction des carnets de manifestes de traçabilité des déchets	10 000 000								
Acquisition de matériel et interconnexion des sites abritant de la bourse nationale des déchets	110 000 000								
Examen des dossiers de permis environnemental	12 000 000								
Etude de la qualité de l'air dans les villes de Douala et Yaoundé	150 000 000								
Elaboration de la stratégie nationale de lutte contre la pollution par les plastiques	20 000 000								
Total Action		372 000 000							
Action : 07 - Pilotage du programme promotion du développement durable							Amélioration de la protection de l'environnement	2022	
Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluati on des Effets		
Libellé	Coût 2022	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2022				
Appui au suivi des recettes environnementales	32 000 000								
Appui au	63 000 000								

fonctionnement du CAS					
Total Action	95 000 000				
Total Programme	1 047 000 000				
TOTAL GENERAL	1 500 000 000				

■ III.3.b. MOYENS DU CAS

■ III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

■ **Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique**

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		1 055 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	24 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	20 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	58 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	19 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	20 000 000
361301	Honoraires et frais annexes	34 000 000
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	170 000 000
361312	Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs	50 000 000
361316	Etudes agricoles, forestières, halieutiques et sur l'élevage	30 000 000
361420	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes et plomberies	2 500 000
361430	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	2 500 000
361720	Fêtes officielles et cérémonies	15 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	610 000 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		445 000 000
522114	Terrains pour espaces verts et jardins	135 000 000
523314	Bâtiments destinés à l'enseignement et à l'éducation	20 000 000
524211	Matériels informatiques des services	100 000 000
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	140 000 000
524419	Autres matériels et outillages techniques	50 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.A.S		1 500 000 000

III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 002 - CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DESERTIFICATION ET SECHERESSE		
Action : 02 - Renforcement de la résilience des populations et des systèmes de production pour l'adaptation au changement climatique		
Activité : Mise en place d'un centre pilote d'éducation à l'environnement (classe verte) couple a un circuit pédagogique en forêt dans la commune de Dzeng		
523314	Bâtiments destinés à l'enseignement et à l'éducation	20 000 000
Total Activité		20 000 000
Total Action		20 000 000
Action : 06 - Restauration des terres et des paysages dégradés		
Activité : Acquisition de 04 bateaux collecteurs de la jacinthe d'eau et autres plantes aquatiques envahissantes		
361301	Honoraires et frais annexes	10 000 000
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	100 000 000
Total Activité		110 000 000
Activité : Reboisement de 1000 Ha des paysages déboisés et déforestés dans les zones septentrionale et côtière		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	1 000 000
361316	Etudes agricoles, forestières, halieutiques et sur l'élevage	30 000 000
522114	Terrains pour espaces verts et jardins	115 000 000
524419	Autres matériels et outillages techniques	50 000 000
Total Activité		205 000 000
Activité : Projet de Protection de berge et de promotion de l'écotourisme autour du Lac Municipal d'Ebolowa		
522114	Terrains pour espaces verts et jardins	20 000 000
Total Activité		20 000 000
Total Action		335 000 000
Action : 09 - PILOTAGE DU PROGRAMME		
Activité : Elaboration du CDMT et du PPA du FNEED		
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	45 000 000
Total Activité		45 000 000
Activité : Appui au fonctionnement du CAS		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	10 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	2 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	10 000 000
Total Activité		32 000 000
Activité : Elaboration de la stratégie genre du MINEPDED		
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	4 000 000
361301	Honoraires et frais annexes	4 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	13 000 000
Total Activité		21 000 000
Total Action		98 000 000

		Total Programme	453 000 000
Programme : 091 - DEVELOPPEMENT DURABLE			
Action : 01 - Renforcement des Évaluations Environnementales			
Activité : Examen des rapports et TDR des EIEs et AE par le CIE			
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		30 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences		450 000 000
Total Activité			480 000 000
Activité : Révision des textes du sous secteur environnement			
361301	Honoraires et frais annexes		5 000 000
361312	Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs		50 000 000
COMPTE			
		LIBELLE	MONTANT
361820		Organisation de séminaires, colloques et conférences	10 000 000
Total Activité			65 000 000
Total Action			545 000 000
Action : 03 - Intensification de la Sensibilisation et de l'éducation environnementales			
Activité : Action jeune sur l'environnement et le développement durable en milieux rural et urbain			
361820		Organisation de séminaires, colloques et conférences	35 000 000
Total Activité			35 000 000
Total Action			35 000 000
Action : 05 - Promotion de l'économie environnementale			
Activité : Missions de Contrôle de conformité des emballages plastiques, lutte contre la pollution et nuisance et de suivi des manifestes de traçabilité des déchets, suivi du contentieux environnemental			
361160		Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	15 000 000
361301		Honoraires et frais annexes	15 000 000
Total Activité			30 000 000
Activité : Acquisition de 40 machines pour la destruction des emballages plastiques saisis dans le cadre du contrôle de conformité			
524418		Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	40 000 000
Total Activité			40 000 000
Activité : Production des carnets de manifestes de traçabilité des déchets			
360610		Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000 000
Total Activité			10 000 000
Activité : Acquisition de matériel et interconnexion des sites abritant de la bourse nationale des déchets			
361820		Organisation de séminaires, colloques et conférences	10 000 000
524211		Matériels informatiques des services	100 000 000
Total Activité			110 000 000
Activité : Examen des dossiers de permis environnemental			
360140		Achats de fournitures et petit entretien de bureau	1 000 000
360560		Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000 000
361820		Organisation de séminaires, colloques et	7 000 000

	conférences	
Total Activité		12 000 000
Activité : Etude de la qualité de l'air dans les villes de Douala et Yaoundé		
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	150 000 000
Total Activité		150 000 000
Activité : Elaboration de la stratégie nationale de lutte contre la pollution par les plastiques		
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	20 000 000
Total Activité		20 000 000
Total Action		372 000 000
Action : 07 - Pilotage du programme promotion du développement durable		
Activité : Appui au suivi des recettes environnementales		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	4 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	10 000 000
Total Activité		32 000 000
Activité : Appui au fonctionnement du CAS		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	8 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	10 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
361420	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes et plomberies	2 500 000
361430	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	2 500 000
COMPTE		
	LIBELLE	MONTANT
361720	Fêtes officielles et cérémonies	15 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques et conférences	20 000 000
Total Activité		63 000 000
Total Action		95 000 000
Total Programme		1 047 000 000
TOTAL GENERAL		1 500 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

**PRODUCTION DES DOCUMENTS
SECURISES DE TRANSPORT**

■ VERSION FRANÇAISE ■

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	6
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	6
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	7
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	8
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	9
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	9
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	11
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	12
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	13
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	13
III.2.b. BILAN FINANCIER	14
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	14
III.3.b. MOYENS DU CAS	16
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	16
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	17
ANNEXE	19

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU
COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE**

La présente rubrique porte sur le fondement juridique du compte pour la production des titres de transport sécurisés. Ce volet juridique s'articule autour des sources de recettes destinées à provisionner le CAS-MINT, les missions assigner au CAS-MINT ainsi que les dépenses éligibles.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Les ressources du Compte d'affectation spéciale sont essentiellement constituées par les frais de délivrance des documents sécurisés de transport maritime d'une part et transport routier d'autre part. Conformément à l'article 5 du décret N°2020/2233/PM du 01 juin 2020 portant réorganisation et fonctionnement du CAS-MINT. Il s'agit de:

(1) Dans le domaine maritime,

- v Les certificats de jauge ;
- v Les rôles d'équipage ;
- v Les actes de camerounisation ;
- v Les permis de navigation ;
- v Les cartes de circulation ;
- v Les certificats de radiation ;
- v Les visites de sécurité ;
- v Les certificats de capacité ;
- v Les livrets professionnels maritimes ;
- v Les cartes d'identité des marins ;
- v Les autorisations provisoires ;
- v Les inscriptions provisoires ;
- v Les agréments aux professions de transporteurs maritime et para-maritime ;
- v Le certificat de capacité des pirogues motorisées ;
- v Le certificat des capacités des remorqueurs ;
- v Les certificats d'immatriculation ;
- v Les permis de conduire des bateaux de plaisance.

(2) Dans le domaine routier,

- v Les certificats de capacité ;
- v Permis de conduire national et international ;
- v Certificat d'immatriculation des véhicules (cartes grises) ;
- v Cartes de transport public routier (carte bleue) ;
- v Licence de transport ;
- v Les agrémentsaux professions de transporteur routier et d'auxiliaire des transports routiers ;
- v Les agréments de gestionnaire de terminal de transport routier interurbain ;
- v Les agréments de gestionnaire de voyage dans un terminal de transports routier interurbain ;
- v Les agréments de groupeur et de dégroupéur de marchandise ;

v Les agréments des établissements de formation à la conduite automobile.

■ 1.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Le CAS MINT est créé par les dispositions de l'article 13 de la loi n°2009/018 du 15 décembre 2009 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2010. La principale mission du compte est la gestion de toutes les opérations liées à la production des titres de transport sécurisés. De manière plus spécifique et conformément au décret No2020/2233/PM du 01 juin 2020 portant réorganisation et fonctionnement du CAS-MINT, la cellule de gestion du CAS-MINT est chargée de:

- v Mettre en place et suivre les mécanismes permettant le recouvrement optimal des ressources du compte ;
- v Evaluer les ressources affectées au compte et de veiller à leur saine gestion ;
- v Commettre un audit annuel indépendant des activités du compte ;
- v Elaborer et soumettre au Ministres chargés des finances et des transports un rapport annuel sur la gestion des ressources et sur les conclusions de l'audit ;
- v Elaborer et de proposer le budget du fonctionnement de la cellule ;
- v Proposer les avantages de l'ensemble des membres de la cellule, ainsi que les primes de rendement aux personnels concourant à la collecte des recettes et à la production des titres de transport sécurisés.

■ 1.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les ressources du CAS-MINT sont destinées à des charges et prestations encadrées par l'article 6 du décret No2020/2233/PM du 01 juin 2020 portant réorganisation et fonctionnement du CAS-MINT. Selon ledit article, ces ressources sont destinées au paiement de toutes les prestations liées à la production des documents de transports sécurisés. Entre autres prestations et charges, nous pouvons citer:

- v Les prestations des opérateurs concessionnaires agréés ;
- v Les prestations relatives à la maîtrise d'œuvre pour la production des documents sécurisés ;
- v Les audits indépendants des opérations effectuées dans le cadre de la production des documents de transport sécurisés ;
- v Le fonctionnement de la cellule de gestion du compte.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

La présente rubrique mis en évidence l'évaluation des recettes du CAS/MINT. Ladite rubrique s'articule autour du bilan de l'exécution des recettes des trois dernières années et estimation pour l'année en cours, des difficultés rencontrées ainsi que les prévisions des recettes des trois prochaines années.

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'exécution des recettes sur la période 2018-2020 ainsi qu'a mis parcours 2021. Le niveau d'exécution s'est élevé à **86,44%** en 2018, **89,30%** en 2019, **60%** en 2020 et **85,51%** en juillet 2021. Les estimations en fin d'année 2021 sont de **132,34%**. Il est toutefois utile de signaler que pour l'année 2021, le niveau d'exécution présenté ici est celle issues des données réelles de la production de la maîtrise d'œuvre. Cette statistique diffère du taux d'exécution a mis parcours de PROBMIS qui est de **42%**.

■ Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2018	2019	2020	2021
Permis de conduire national et international	587 215 000	632 560 000	468 120 000	900 000 000
Certificats d'immatriculation des véhicules (cartes grises)	2 112 571 500	2 096 535 000	1 383 000 000	4 000 000 000
Cartes de transport public routier (cartes bleues)	409 227 000	482 117 000	307 200 000	600 000 000
Licences de transport	46 350 500	48 827 000	35 400 000	70 000 000
Agréments aux professions de transporteur routier et d'auxiliaire des transports routiers	0	0	4 980 000	39 000 000
Certificats de jauge	3 983 000	43 940 000	1 200 000	0
Rôles d'équipage	0	0	5 100 000	0
Actes de « camerounisation »	0	0	6 000 000	0
Permis de navigation	0	0	8 400 000	0
Cartes de circulation	0	0	9 600 000	0
Certificats de radiation	0	0	3 600 000	0
Visites de sécurité	0	0	28 800 000	0
Certificats de capacité	0	0	10 200 000	3 000 000
Livrets professionnels maritimes	0	0	1 920 000	40 000
Cartes d'identité des marins	0	0	10 920 000	3 000 000
Autorisations provisoires	0	0	2 400 000	0
Agréments aux professions de transporteurs maritime et para-maritime	0	0	19 200 000	0
Certificats de capacité	0	0	93 960 000	250 000
Reports (solde à reporter)	0	0	0	976 475 955
TOTAL	3 159 347 000	3 303 979 000	2 400 000 000	6 591 765 955

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Le CAS/MINT, depuis sa création, est plombé par un certain nombre de difficultés, empêchant ainsi l'atteinte de ses objectifs. Il s'agit entre autres de:

- L'enveloppe budgétaire allouée au CAS, qui est encore sous-évaluée par rapport aux charges;
- Le déséquilibre du CAS/MINT qui est déficitaire d'année en année, entraîne l'amoncellement des dettes des prestataires vis-à-vis de l'Etat ;
- L'évasion des recettes dans le processus de collecte et de recouvrement, du fait de l'encaissement direct, et de la multitude de personnes qui interviennent dans cette chaîne, impliquant ainsi des écarts considérables entre ce qui est réellement collecté et ce qui est reversé dans le compte « 470571 » ;
- Les agents intermédiaires de recettes qui encaissent pour le CAS ne rendent pas compte à l'agent comptable ;
- Le coût de la subvention des titres qui reste assez élevé favorise par ailleurs le déficit de ce compte.

A ces difficultés historiques, nous rajoutons pour 2021 les lenteurs dans l'exécution due au nouveau dispositif «**PROBMIS-CAS**». En effet, ledit dispositif est en phase pilote et contient d'énormes procédures. La prise en main effective par les acteurs de la chaîne devra être progressive.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Le tableau ci-dessous ressort une estimation faite en termes de recettes à collecter pour l'année budgétaire en cours (2021), et une projection sur les trois prochaines années (2022, 2023, 2024) en prenant progressivement en compte la dématérialisation des procédures de collecte, la baisse de coût des titres, l'élargissement du panel des ressources du compte. Cette estimation s'élève à **6 616 765 955 FCFA** pour 2021, **6 000 000 000 FCFA (Plancher MINFI)** pour 2022, **8 444 180 745 FCFA** pour 2023 et **8 826 092 625 FCFA** pour 2024. Cette projection qui semble ambitieuse repose le texte de sécurisation et de dématérialisation du processus de collecte des recettes en cours de signature au SPM.

■ Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2022	2023	2024
Certificats de capacité	30 000 000	31 500 000	33 075 000
Permis de conduire national et international	1 200 000 000	1 260 000 000	1 323 000 000
Certificats d'immatriculation des véhicules (cartes grises)	3 000 000 000	5 334 004 200	5 600 704 410
Cartes de transport public routier (cartes bleues)	650 000 000	682 500 000	716 625 000
Licences de transport	75 000 000	78 750 000	82 687 500
Agréments aux professions de transporteur routier et d'auxiliaire des transports routiers	51 500 000	54 075 000	56 778 750
Certificats de capacité	3 500 000	3 675 000	3 858 750

Livrets professionnels maritimes	550 000	577 500	606 375
Cartes d'identité des marins	3 500 000	3 675 000	3 858 750
Reports (solde à reporter)	985 950 000	995 424 045	1 004 898 090
TOTAL	6 000 000 000	8 444 180 745	8 826 092 625

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

La présente rubrique ressort l'évaluation des charges du CAS/MINT. Ladite rubrique s'articule autour de l'encrage stratégique du CAS, du bilan d'exécution technique et financier des activités du CAS et enfin l'identification des activités/projets par programme et action à financer dans le cadre du budget en cours d'élaboration.

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Avec l'achèvement de la mise en œuvre (2010-2020) du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), le Cameroun a élaboré une Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) qui s'appuie sur les leçons de la mise en œuvre du DSCE dont elle prend le relais jusqu'en 2030. La SND30 est ainsi le nouveau cadre de référence de l'action du gouvernement en matière de politique publique.

Le sous-secteur des transports, malgré la récession dû aux effets de la COVID-19, emboîte le pas de cette nouvelle donne dans l'optique de contribuer à faire du Cameroun **le carrefour des échanges en Afrique Centrale** et participent de la volonté du Chef de l'État de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035.

C'est dans cette optique que le Ministère des transports a entrepris, avec l'accompagnement du MINEPAT et du MINFI, de refondre son cadre stratégique de performance afin de l'arrimer à la SND30. Le MINT est ainsi passé d'une cartographie à **04 programmes** à une cartographie à **06 programmes**. A titre de rappel, l'ancienne cartographie se présentait comme suit:

- **Programme 607: Développement et réhabilitation des infrastructures de transport;**
- **Programme 602: Amélioration du système de sûreté et de sécurité des différents modes de transport ;**
- **Programme 604: Développement et réhabilitation du réseau météorologique national;**
- **Programme 603: Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur des transports.**

Pour les prochaines années, la nouvelle cartographie se décline ainsi que suit:

- **Programme 153: Développement des transports routiers, de l'intermodalité et de la sécurité routière ;**
- **Programme 154: Développement du transport aérien et régulation de l'aviation civile ;**
- **Programme 155: Développement du transport maritime, fluvial, lacustre et des activités portuaires ;**
- **Programme 156: Développement du transport ferroviaire ;**
- **Programme 157: Développement et modernisation des systèmes de collecte, de production et de vulgarisation des informations météorologiques ;**
- **Programme 158: Gouvernance et appui institutionnel au sous-secteur des transports.**

Les activités liées à la production des titres de transport sécurisés trouvent leur encre au sein des programmes **153** et **155** ci-dessus.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Le **Tableau** ci-dessus résume l'exécution technique des 04 activités programmées pour le compte de l'année 2021. Ces activités regroupent **10 tâches/projets** qui matérialisent l'opérationnalisation desdites activités. A date, le niveau de mise en œuvre reste acceptable et pourrait être globalement estimé à **65%** malgré les retards de prise en charge financière dû au non versement des ressources à la trésorerie.

ACTIVITE	JANVIER 2021		DECEMBRE 2021 (PREVISIONNEL)		RESULTATS (PREVISIONNEL)		ECART	JUSTIFICATION ECART	ACTIVITE A PROGRAMMER / ACTION A ENTREPRENDRE
	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée			
Suivi et contrôle du processus de production des documents de transport sécurisés	mobiliser les experts pour: -Maîtrise d'œuvre de système de production; -Audit indépendant du système de production	Mobilisation des experts qualifiés	-Rapport d'audit et de maîtrise d'œuvre	02 rapports disponibles	01 rapport d'audit et 01 rapport de maîtrise d'œuvre	01 rapport d'audit et 01 rapport de maîtrise d'œuvre	Pas d'écart	RAS	suivi et contrôle du processus de production des documents de transport sécurisés
Production et sécurisation des titres maritimes	lancement de la sécurisation des titres maritimes	lancement effectif	satisfaction complète de la demande en sécurisation des titres maritimes	toutes les demandes satisfaites	satisfaire toute la demande en sécurisation des titres maritimes	toutes les demandes satisfaites	Pas d'écart	RAS	production et sécurisation des titres maritimes
Coordination et suivi des activités du CAS-MINT	tenu de la première session	session tenue	tenu de toutes les sessions ordinaires	sessions tenues	tenu de toutes les sessions ordinaires	sessions tenues	Pas d'écart	RAS	coordination et suivi des activités du CAS-MINT

Production et sécurisation des titres de transports terrestres	lancement de la sécurisation des titres terrestres	lancement effectif	satisfaction complète de la demande en sécurisation des titres terrestres	toutes les demandes satisfaites	satisfaire toute la demande en sécurisation des titres terrestres	toutes les demandes satisfaites	Pas d'écart	RAS	production et sécurisation des titres de transports terrestres
--	--	--------------------	---	---------------------------------	---	---------------------------------	-------------	-----	--

Source: CAS/MINT

■ III.2.b. BILAN FINANCIER

La disponibilité dans la plateforme PROBMIS-CAS qui s'élève à 2 986 475 955 FCFA. Ces ressources ont permis à date de couvrir des dépenses à hauteur de 1 189 692 000 FCFA. Pour un taux d'exécution financier de **40%**. Le tableau ci-dessous présente la situation de l'exécution et budget CAS/MINT en dépense par type de procédures.

PROCEDURE	MONTANT ORDONNANCE
Bon de Commande	8 578 000
Marché	1 176 989 000
MISSION INTERIEUR	4 125 000
TOTAL	1 189 692 000

Source: CAS/MINT

■ III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

■ III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

Le présent tableau présente l'encrage des activités du CAS-MINT avec le cadre stratégique de performance du ministère ainsi que les différents résultats attendus de la mise en œuvre des dites activités. Pour le déploiement de ses missions en 2022, le CAS compte mettre en œuvre 5 grandes activités déclinées en 10 tâches.

PROGRAMME	ACTION	ACTIVITE	TACHE	OBJECTIF	EXTRANT(S) ATTENDUS
PROGRAMME 153: Développement des transports routiers, de l'intermodalité et de la sécurité routière	Action 1 : Production et sécurisation des documents de transport	production et sécurisation des titres de transports terrestres	Prestations de sécurisations liées à PRESPRINT	sécuriser les titres de transport Routier	100% de la demande de sécurisation satisfaite

		coordination et suivi des activités du CAS-MINT	Gestion courante du secrétariat technique	veiller au bon fonctionnement de la cellule de gestion	Rapport d'initiatives
			tenue des sessions de la cellule de gestion		rappports de sessions
	Action 6 : Coordination du programme 153	suivi et contrôle du processus de production des documents de transport sécurisés	réalisation d'un audit indépendant des opérations effectuées dans le cadre de la production des documents de transport sécurisés	veiller à une saine gestion	un rapport d'audit disponible
			Réalisation d'une maîtrise d'œuvre pour la production des documents de transport sécurisés	veiller au respect du cahier de charge des concessionnaires agréés	un rapport de maîtrise d'œuvre disponible
PROGRAMME 155: Développement du transport maritime, fluvial, lacustre et des activités portuaires	Action 3: Renforcement de la Sûreté et de la sécurité et de la protection de l'environnement du secteur maritime, fluvial et lacustre	production et sécurisation des titres maritimes	Prestations de sécurisations liées à HTT	sécuriser les titres de transport maritime	100% de la demande de sécurisation satisfaite
		Planification et gestion financière des CAS-MINT	production d'un guide d'exécution budgétaire CAS version PROBMIS	Garantir la prise en main rapide du nouvel outil et la continuité du service	un guide produit
			renforcement de capacité des acteurs de la cellule de gestion à l'optimisation des recettes et aux procédures d'exécutions	doter les acteurs du CAS-MINT de meilleurs outils de pilotage	un rapport de formation produit
			Elaboration des documents de préparation du budget (RAP, PPA etc.)	Faire un bilan d'exécution et planifier la performance du CAS pour les prochains exercices budgétaires	100% de la demande de sécurisation satisfaite
			Etude d'optimisation du potentiel de sécurisation des titres maritimes	Faire ressortir quantitativement le potentiel du domaine maritime et les mesure d'optimisation des titres sécurisés	Rapport d'étude

Source: CAS/MINT

■ **Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :**

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2022	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2022		
Programme : 153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE							
Action : 01 - PRODUCTION ET SECURISATION DES DOCUMENTS DE TRANSPORT						optimisation des recettes non fiscales et bonne gouvernance du CAS mint	decembre 2022
Production et sécurisation des titres de transports terrestres	2 202 500 000						
coordination et suivi des activités du CAS-MINT	39 996 000						
Total Action	2 242 496 000						
Action : 06 - COORDINATION DU PROGRAMME						respect du cahier de charge des OCA et de la déontologie de gestion comptbla et financier du CAS	decembre 2022
suivi et contrôle du processus de production des documents de transport sécurisés	80 004 000						
Total Action	80 004 000						
Total Programme	2 322 500 000						
Programme : 155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES							
Action : 03 - RENFORCEMENT DE LA SURETE ET DE LA SECURITE DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL ET LACUSTRE.						ppa et rap disponibles et bien élaborés	decembre 2022
production et sécurisation des titres maritimes	3 500 000 000						
Planification et gestion financière des CAS-MINT	177 500 000						
Total Action	3 677 500 000						
Total Programme	3 677 500 000						
TOTAL GENERAL	6 000 000 000						

■ **III.3.b. MOYENS DU CAS**

■ **III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE**

■ **Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique**

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		6 000 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	19 500 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	14 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	22 496 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	5 702 500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	26 000 000
361301	Honoraires et frais annexes	187 504 000
361710	Frais de réception	3 000 000
361810	Frais de formation et de stages	25 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.AS		6 000 000 000

■ **III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS**

■ **Tableau 7 : Détails des dépenses par activités**

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE		
Action : 01 - PRODUCTION ET SECURISATION DES DOCUMENTS DE TRANSPORT		
Activité : Production et sécurisation des titres de transports terrestres		
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	2 202 500 000
Total Activité		2 202 500 000
Activité : coordination et suivi des activités du CAS-MINT		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	9 500 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 496 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	11 000 000
361710	Frais de réception	3 000 000
Total Activité		39 996 000
Total Action		2 242 496 000
Action : 06 - COORDINATION DU PROGRAMME		
Activité : suivi et contrôle du processus de production des documents de transport sécurisés		
361301	Honoraires et frais annexes	80 004 000
Total Activité		80 004 000
Total Action		80 004 000
Total Programme		2 322 500 000
Programme : 155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES		
Action : 03 - RENFORCEMENT DE LA SURETE ET DE LA SECURITE DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL ET LACUSTRE.		
Activité : production et sécurisation des titres maritimes		
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	3 500 000 000
Total Activité		3 500 000 000

Activité : Planification et gestion financière des CAS-MINT		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	10 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	15 000 000
361301	Honoraires et frais annexes	107 500 000
361810	Frais de formation et de stages	25 000 000
	Total Activité	177 500 000
	Total Action	3 677 500 000
	Total Programme	3 677 500 000
	TOTAL GENERAL	6 000 000 000

ANNEXE

ANNEXE 1: Situation consolidée de l'exécution et projection

SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET DU CAS EN RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE 2022								
Nature de la recette	Situation des recettes (Ordonnateur et Agent Comptable)				Prévision 2022	Prévision 2023	Prévision 2024	Prévision 2025
	Montant prévu dans la loi de finances 2021	Montant recouvré à date	Estimation fin 2021	Difficultés rencontrées et perspectives				
Certificat de capacité	39 250 000	11 780 000	25 000 000	remonté des ressources	30 000 000	33 900 000	35 595 000	37 374 750
Permis de conduire national et international	837 725 000	673 525 000	900 000 000	remonté des ressources	1 200 000 000	1 356 000 000	1 423 800 000	1 494 990 000
Certificat d'immatriculation des véhicules (cartes grises)	3 222 881 000	2 163 771 000	4 000 000 000	remonté des ressources	3 000 000 000	3 390 000 000	3 559 500 000	3 737 475 000
Cartes de transport public routier (carte bleue)	576 000 000	378 828 000	600 000 000	remonté des ressources	650 000 000	734 500 000	771 225 000	809 786 250
Licence de transport	66 375 000	44 647 500	70 000 000	remonté des ressources	75 000 000	84 750 000	88 987 500	93 436 875
Agrément aux professions de transporteurs routiers et d'auxiliaire des transports routiers	7 087 500	5 300 000	10 000 000	remonté des ressources	15 000 000	16 950 000	17 797 500	18 687 375
Agrément de gestionnaire de terminal de transport routier interurbain		4 100 000	7 000 000	remonté des ressources	8 000 000	9 040 000	9 492 000	9 966 600
Agrément de gestionnaire de voyage dans un terminal de transports routier interurbain		3 050 000	5 000 000	remonté des ressources	6 000 000	6 780 000	7 119 000	7 474 950

Agrément de groupeur et de dégroupéur de marchandise		100 000	2 000 000	remonté des ressourc es	2 500 000	2 825 000	2 966 250	3 114 563
Agrément des établissements de formation à la conduite automobile		11 000 000	15 000 000	remonté des ressourc es	20 000 000	22 600 000	23 730 000	24 916 500
Certificat de jauge	2 250 000			remonté des ressourc es		0	0	0
Rôle d'équipage	12 562 500			remonté des ressourc es		0	0	0
Actes de camerounisation	21 250 000			remonté des ressourc es		0	0	0
Permis de navigation	15 750 000			remonté des ressourc es		0	0	0
Cartes de circulation	18 000 000			remonté des ressourc es		0	0	0
Certificats de radiation	6 750 000			remonté des ressourc es		0	0	0
Visites de sécurité	66 000 000			remonté des ressourc es		0	0	0
Certificats de capacité	19 125 000	1 120 000	3 000 000	remonté des ressourc es	3 500 000	3 955 000	4 152 750	4 360 388
Livrets professionnels maritimes	3 768 750	20 000	40 000	remonté des ressourc es	150 000	169 500	177 975	186 874
Cartes d'identité des marins	30 475 000	1 695 000	3 000 000	remonté des ressourc es	3 500 000	3 955 000	4 152 750	4 360 388

Autorisations provisoires	4 500 000			remonté des ressourc es		0	0	0
Inscriptions provisoires	4 250 000			remonté des ressourc es		0	0	0
Agréments aux professions maritimes et para maritimes	46 000 000			remonté des ressourc es		0	0	0
Certificats des capacités des pirogues motorisées				remonté des ressourc es		0	0	0
Certificats des capacités des remorqueurs				remonté des ressourc es		0	0	0
Certificats d'immatriculation				remonté des ressourc es		0	0	0
Permis de conduire des bateaux de plaisance				remonté des ressourc es		0	0	0
Livret maritime temporaire		120 000	250 000	remonté des ressourc es	400 000	452 000	474 600	498 330
subvention de l'etat	0			remonté des ressourc es		0	0	0
Reports(solde à reporter)	0	976 475 955	976 475 955	remonté des ressourc es	985 950 000	1 114 123 500	1 169 829 675	1 228 321 159
TOTAL	4 999 999 750	4 275 532 455	6 616 765 955	0	6 000 000 000	6 780 000 000	7 119 000 000	7 474 950 000

ANNEXE 2: DIFFICULTES ET PERSPECTIVES DU CAS/MINT

1: Difficultés

Le CAS/MINT, depuis sa création, est plombé par un certain nombre de difficultés, empêchant ainsi l'atteinte de ses objectifs. Il s'agit entre autres de:

- L'enveloppe budgétaire allouée au CAS, qui est encore sous-évaluée par rapport aux charges;
- Le déséquilibre du CAS/MINT qui est déficitaire d'année en année, entraîne l'amoncellement des dettes des prestataires vis-à-vis de l'Etat ;
- Les lenteurs dans l'exécution due au nouveau dispositif « **PROBMIS-CAS** » qui contient d'énormes procédures ;
- L'évasion des recettes dans le processus de collecte et de recouvrement, du fait de l'encaissement direct, et de la multitude de personnes qui interviennent dans cette chaîne, impliquant ainsi des écarts considérables entre ce qui est réellement collecté et ce qui est reversé dans le compte « 470571 »;
- Les agents intermédiaires de recettes qui encaissent pour le CAS ne rendent pas compte à l'agent comptable ;
- Le coût de la subvention des titres qui reste assez élevé favorise par ailleurs le déficit de ce compte.

2: Perspectives

Afin de pallier aux nombreuses difficultés rencontrées au sein du CAS, de permettre au CAS de booster sa capacité d'autofinancement, de dégager un excédent, et de sécuriser les recettes, un certain nombre de perspectives sont entrevues au sein de la Cellule de Gestion chargée de la coordination des activités du CAS. Il s'agit notamment :

- L'effectivité de la dématérialisation dont les projets de textes sont envoyés au SPM depuis début 2021;
- Poursuite de la révision des coûts de facturation des titres sécurisés à la suite de celle du 2 mars 2020 ;
- La simplification des procédures d'exécution dans le nouveau dispositif PROBMIS ;
- Dans l'attente de la mise en œuvre effective de la dématérialisation, trouver un processus de remontée exhaustive et à date des recettes ;
- L'élaboration d'une étude d'impact de la mise en œuvre de la dématérialisation et l'estimation de son potentiel de recouvrement en recette.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

**SOUTIEN ET DEVELOPPEMENT DES
ACTIVITES DE TOURISME ET DE
LOISIRS**

■ VERSION FRANÇAISE ■

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	5
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	5
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	6
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	10
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	10
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	10
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	12
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	15
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	15
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	15
III.2.b. BILAN FINANCIER	16
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	16
III.3.b. MOYENS DU CAS	18
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	18
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	18
ANNEXE	21

NOTE EXPLICATIVE

Le Compte d'Affectation Spéciale du MINTOUL est créé en application des dispositions de l'article 27 de la Loi N°98/006 du 14 avril 1998 relative à l'activité touristique. Il est créé par décret N°99/111 du 27 mai 1999 et a pour objectif de garantir le développement et le soutien de l'activité touristique. A cet effet, il assure la promotion avec le concours des promoteurs privés de la destination Cameroun et des attractions et potentialités touristiques.

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU
COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE**

A la faveur du décret portant réorganisation du gouvernement de 2011, le volet loisirs a été confié au MINTOUL ce qui a augmenté le portefeuille des activités financées dans ce CAS par les activités de loisirs. Ainsi le nouveau Compte d'Affectation Spéciale qui sera créé pourrait assurer le soutien et le développement des activités de tourisme et de loisirs.

- I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS
- I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS
- I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

Les recettes destinées à alimenter le CAS du MINTOUL telle que définies dans ce décret proviennent essentiellement des produits de :

- La location des établissements hôteliers construits sur capitaux publics et donné en gérance libre à des personnes physiques ou morales nationales ou étrangères ;
- Quote-part de la taxe de séjour ;
- De la concession à des personnes physiques ou morales des sites touristiques classés ;
- Des quittances de paiement des frais de dossiers en vue de l'obtention des concessions touristiques ;
- De la redevance perçue lors de la délivrance des autorisations de construction et d'ouverture d'établissement hôteliers ;
- De la redevance liée au panonceau ;
- Des dons et legs de toute origine ;
- Des amendes et transactions ;
- De la quote-part des recettes provenant des droits d'accès dans les parcs nationaux et les réserves de faune.

Tableau 1 : Evolution des recettes des CAS de ces trois dernières années

Depuis 2020, le MINETAT a engagé des actions visant à relever substantiellement les recettes propres du CAS-MINTOUL dont les montant dérisoires avaient été fixés depuis 1995. un accent a été mis sur les contrôles des établissements hôteliers avec la reprise des activités dans ce secteur durement touché par la pandémie COVID-19 et en plus la signature de la décision N°00417D/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SSRT du 07 avril 2021 qui revisait à la hausse des loyers du parc hôtelier de l'Etat.

Les recettes collectées dans le CAS du MINTOUL durant ces trois dernières années sont :

COMPTE	Libellé	Réalizations		
		2019	2020	2021
710021	Redevance perçue Ets de tourisme (Panonceaux)	6 002 000	5 695 000	4 468 500
710022	Quotte part des droits d'accès aux parcs nationaux	0	0	0

710040	Redevance perçue lors de la délivrance des autorisations de construction et d'ouverture d'établissement hôteliers (Droits de licence)	5 255 000	4 635 000	3 440 000
720000	Location des établissements hôteliers construits sur capital public et confié en gérance libre	18 000 000	86 380 000	153 420 000
720001	Location immeuble bâtis ou non	0	0	0
720030	Concession à des Personnes physiques ou morales des sites touristiques	1 407 500	0	0
750000	Subvention de fonctionnement (Quote-part de la taxe de séjour)	0	0	0
770400	Autres transferts/ Dons et Legs	0	0	0
770401	Pénalités	614 000	628 000	34 459 000
770402	Amendes	42 215 000	17 210 000	
TOTAL		73 493 500	114 548 000	195 787 500

Dans ce registre nous avons proposé au MINFI à travers la DGI que la quote-part de la taxe de séjour à reverser au MINTOUL soit réhabilitée et passée de 35 à 50%.

Les prévisions en termes de recettes du CAS pour les trois prochaines années se déclinent comme ci-dessous:

Prévisions		2022	2023	2024
COMPTE	Libellé			
710021	Redevance perçue Ets de tourisme (Panonceaux)	20 000 000	50 000 000	150 000 000
710022	Quotte part des droits d'accès aux parcs nationaux	0	5 000 000	5 000 000

710040	Redevance perçue lors de la délivrance des autorisations de construction et d'ouverture des Établissements hôteliers (Droits de licence)	15 000 000	50 000 000	50 000 000
720000	Location des établissements hôteliers construits sur capital public et confié en gérance libre	350 000 000	356 000 000	356 000 000
720001	Location immeuble bâtis ou non	0	0	0
720030	Concession à des Personnes physiques ou morales des sites touristiques	0	5 000 000	5 000 000
750000	Quote part du produit de la taxe de séjour	500 000 000	500 000 000	500 000 000
770400	Autres transferts/ Dons et Legs	0	0	0
770402	Amendes et transactions	100 000 000	80 000 000	80 000 000
	Subvention	0	0	0
	Report	15 000 000	10 000 000	10 000 000
TOTAL		1 000 000 000	1 061 000 000	1 166 000 000

En vue de l'amélioration desdites recettes, la Loi N°2016/006 du 18 avril 2016 régissant l'activité touristique et des loisirs au Cameroun a été signée intégrant des questions relatives aux activités de loisirs et de sites touristiques.

En plus, un dispositif a été mis en place à l'effet de redynamiser le recouvrement des recettes touristiques notamment à travers la reprise des missions d'inspection et de contrôle des établissements touristiques et de loisirs et les objectifs de recettes assignés à la Brigade Centrale de Contrôle du MINTOUL.

Dans le même ordre d'idées, des textes annexes portant révision des montant des taux et droits de redevance sur panonceau ont également été élaborés en collaboration avec les syndicats du secteur touristique et des loisirs en ce qui concerne l'arrimage à la législation des agences de voyage, des établissements de formation en tourisme et hôtellerie, des appartements meublés, des sites touristiques et autres entreprises touristiques.

L'entrée en vigueur desdits textes reste attendue et conditionnée par la signature du projet de

décret d'application de la nouvelle loi sur l'activité touristique de 2016 encore en instance au niveau des services du Premier Ministre Chef du Gouvernement.

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2018	2019	2020	2021
Quote-part du produit de la taxe de séjour	0	0	0	0
Location des établissements hôteliers construits sur capitaux publics et donnés en gérance libre à des personnes physiques ou morales nationales ou étrangères	3 000 000	18 000 000	86 380 000	153 420 000
Concession à des personnes physiques ou morales des sites touristiques classés	0	0	0	0
Frais de dossiers en vue de l'obtention des concessions touristiques	0	0	0	0
Redevance perçue lors de la délivrance des autorisations de construction et d'ouverture d'établissement hôteliers	3 970 000	5 255 000	4 635 000	3 215 000
Amendes et transactions	31 489 000	42 829 000	17 838 000	30 434 000
Quote-part des recettes provenant des droits d'accès dans les parcs nationaux et les réserves de faunes	0	0	0	0
Redevance liée aux panonceaux	4 495 000	6 002 000	5 695 000	4 420 000
TOTAL	42 954 000	72 086 000	114 548 000	191 489 000

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2022	2023	2024
Quote-part du produit de la taxe de séjour	500 000 000	500 000 000	500 000 000
Location des établissements hôteliers construits sur capitaux publics et donnés en gérance libre à des personnes physiques ou morales nationales ou étrangères	350 000 000	356 000 000	356 000 000
Concession à des personnes physiques ou morales des sites touristiques classés	0	5 000 000	5 000 000
Frais de dossiers en vue de l'obtention des concessions touristiques	0	5 000 000	10 000 000
Redevance perçue lors de la délivrance des autorisations de construction et d'ouverture d'établissement hôteliers	15 000 000	50 000 000	50 000 000
Amendes et transactions	100 000 000	80 000 000	80 000 000
Quote-part des recettes provenant des droits d'accès dans les parcs nationaux et les réserves de faunes	0	5 000 000	5 000 000
Redevance liée aux panonceaux	20 000 000	50 000 000	150 000 000
Subvention de l'Etat	0	0	0

Reports (solde à reporter)	15 000 000	10 000 000	10 000 000
TOTAL	1 000 000 000	1 061 000 000	1 166 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

Le Compte d'Affectation Spéciale du MINTOUL est chargé d'assurer la promotion du tourisme et des loisirs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Pour cela, il assure la participation adéquate du Cameroun aux foires, salons et festivals touristiques à l'étranger ; Il permet de mobiliser les tours opérateurs et communicateurs spécialisés. Cette mobilisation d'acteurs nécessite une prise en charge de dépenses y relatives. Il appuie les initiatives privées à caractères touristiques ; la production de supports promotionnelles multilingues ; les insertions publicitaires dans les magazines et médias internationaux ; l'organisation de salons de tourisme et d'éductour ; le fonctionnement des commissions techniques nationales et de classement des établissements de tourisme et de loisirs, la tenue des sessions du Conseil National du Tourisme, l'organisation et l'encadrement technique des colonies de vacances pilotes et classes promenades, l'organisation des activités de loisirs pour enfants, jeunes et personnes vulnérables etc.

III.1 Encrage stratégique du CAS

L'objectif stratégique du MINTOUL est d'accueillir au moins 6 000 000 de touristes internes et 3 000 000 de touristes internationaux par an à l'horizon 2022. Le CAS du MINTOUL est logé dans le **programme 014** « promotion du tourisme et des loisirs ».

III.2 Bilan de l'exécution technique et financière des activités du CAS

A. Bilan technique : les principaux extraits obtenus sont ci-dessous

Activités	Date début		Date fin		Résultats		Justification des écarts	Activités à reprogrammer/ Action à entreprendre
	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée	Prévus	Réalisés		
Organisation de la Journée Mondiale du Tourisme	27/09/2021	Oui	27/09/2021	Oui	- lecture du message du SG de l'OMT - Election Miss Tourisme	-Message du SG de l'OMT aux promoteurs	Rareté de ressources	oui
Assainissement du secteur du tourisme	01/01/2021	Oui	31/12/2021	- En cours	Amélioration des prestations touristiques	En cours	-	- Poursuite des activités de sensibilisation des Ets de tourisme

Organisation et participation à des manifestations touristiques nationales	01/01/2021	Oui	31/12/2021	- En cours	Promotion du tourisme interne	En cours	-	- Accompagnement des CTD à la mise en oeuvre des activités de tourisme
Lutte contre la clandestinité des établissements de tourisme	01/01/2021	Oui	31/12/2021	En cours	Assainissement du secteur tourisme	En cours	-	- Contrôle des Ets de tourisme - Inspection des Ets de tourisme
Renforcement des capacités, mise en oeuvre des plates formes et poursuite des partenariats	01/01/2021	Oui	31/12/2021	En cours	Arrimage aux standards internationaux	En cours	-	- Mise en oeuvre des plateformes de collaboration
Participation aux foires et salons de tourisme internationaux	01/01/2021	Oui	31/12/2021	En cours	Promotion du tourisme à l'extérieur	En cours	-	- Insertion publicitaire pour la visibilité du Cameroun à l'extérieur
Fonctionnement des stands aux aéroports, gares voyageurs	01/01/2021	Oui	31/12/2021	En cours	Mettre à la disposition du tourisme la bonne information	En cours	-	- Accueil des touristes - Production des dépliant
Participation aux conférences sur le tourisme et assises de l'OMT	01/01/2021	Non	31/12/2021	Non	Assurer la représentativité du Cameroun dans l'OMT	Non	Crise sanitaire et rareté de ressources	- Frais de participation
Participation aux autres manifestations touristiques	01/01/2021	Oui	31/12/2021	En cours	Promotion du tourisme	En cours	-	- Frais de participation
Communication électronique et Production de la documentation touristique promotionnelle	01/01/2021	Oui	31/12/2021	En cours	Visibilité du Cameroun/Promotion du tourisme	En cours	-	- Marketing et communication dans les médias et Sites Web
Organisation foire des jeux, colonies et loisirs traditionnelles	01/01/2021	Oui	31/12/2021	En cours	Promotion de la culture des loisirs	En cours	-	- Formation des moniteurs de vacances - Poursuite de colonie de vacances pilote

B. Bilan financier : présentation et commentaire du taux d'exécution financière global du plafond des dépenses autorisées par la dernière loi de finances.

ACTIVITE	Montant voté budgétisé	Montant engagé	Taux d'exécution
Organisation Journée Mondiale du Tourisme	15 000 000	2 200 000	14,67%
Renforcement des capacités des acteurs du secteur touristique	140 000 000	70 589 000	50,42 %
Lutte contre la clandestinité	110 000 000	28 368 000	25,79 %
Appui technique de participation à des foires nationales	130 000 000	55 783 000	42,91 %
Communication institutionnelle dans le sous-secteur tourisme et loisirs tourisme et loisirs	165 000 000	54 105 000	32,79 %
Exécution des travaux spéciaux	80 000 000	16 684 000	20,85 %
Participation aux foires internationales	190 000 000	16 291 000	08,57 %
Organisation foire des jeux et loisirs traditionnelles	120 000 000	21 575 000	17,98%
Organisation des Colonies des vacances	50 000 000	30 055 000	60,11%
Total	1 000 000 000	295 650 000	29,56%

Suite au non débloqué des cinq cent millions (500 000 000) de la quote part de la taxe de séjour par le MINFI, le MINTOUL a réalisé un budget de recettes de deux cent quatre vingt-quinze millions six cent cinquante mille francs CFA pour un taux de 29,56% de son plafonnement

- III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS
- III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS
- III.2.a. BILAN TECHNIQUE

■ III.2.b. BILAN FINANCIER

■ III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

■ III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

■ **Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :**

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Évaluation des Effets
Libellé	Coût 2022	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2022		
Programme : 014 - Promotion du tourisme et des loisirs							
Action : 01 - Promotion du tourisme interne						Inciter les camerounais à découvrir les charmes de leur pays	Horizon 2022
Organisation Journée Mondiale du Tourisme	20 000 000						
Renforcement des capacités des acteurs du secteur touristique	145 000 000						
Lutte contre la clandestinité	120 000 000						
Appui technique de participation aux foires nationales	135 000 000						
Communication institutionnelle dans le sous-secteur tourisme et loisirs	135 000 000						
Exécution des travaux spéciaux	40 000 000						
Promotion du bilinguisme et du multiculturalisme	10 000 000						
Concours meilleur vidéogramme pour la destination Cameroun	10 000 000						
Prise en charge des arriérés	50 000 000						
Reprise en main et renforcement du suivi des opérateurs du secteur du tourisme et des loisirs	10 000 000						
Poursuite de mise en exploitation de dix sites touristiques	20 000 000						
Accompagnement à la création des Offices du Tourisme par le COMECEC	10 000 000						
Organisation et Célébration de la Journée Mondiale du	10 000 000						

Tourisme Responsable et Respectueuse (JMTRR)							
Fonctionnement des plateformes de collaborations: MINTOUL-MINAC; MINTOUL-MINFOF; MINTOUL-INC	10 000 000						
Organisation et tenue des sessions du classement ddes Sites Touristiques	15 000 000						
Question pour un touriste	5 000 000						
Total Action	745 000 000						
Action : 02 - Promotion du tourisme récepteur						Avoir au moins 3,5 millions de touristes internationaux	Horizon 2022
Participation aux foires internationales	90 000 000						
Activation de l'Ecotourisme au Cameroun avec l'observation des oiseaux	50 000 000						
Total Action	140 000 000						
Action : 03 - Promotion des loisirs						Offrir des loisirs sains et éducatifs, Amener les jeunes enfants du Cameroun à consommer les produits de loisirs, Favoriser l'émulsion des cultures et des peuples	Horizon 2022
Organisation foire des jeux et loisirs traditionnelles	55 000 000						
Atelier de vulgarisation et d'implémentation du transfert de compétence des CTD en matière de Loisirs	10 000 000						
Total Action	65 000 000						
Action : 04 - Education des populations à la culture touristique et des loisirs						Emulsion des cultures et des peuples	2022
Organisation des colonies de vacances	50 000 000						
Total Action	50 000 000						
Total Programme	1 000 000 000						
TOTAL GENERAL	1 000 000 000						

■ III.3.b. MOYENS DU CAS

■ III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

■ **Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique**

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		1 000 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	90 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	25 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	35 000 000
360640	Fournitures pédagogiques et scolaires ou paquets minima des écoles	10 000 000
360650	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction (centres sociaux, prisons, cantines, manœuvres militaires)	50 000 000
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	45 000 000
361120	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	10 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	20 000 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	10 000 000
361710	Frais de réception	360 000 000
361720	Fêtes officielles et cérémonies	75 000 000
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	100 000 000
361750	Sites web, abonnements et consommations internet	50 000 000
361810	Frais de formation et de stages	10 000 000
361890	Autres frais de formation du personnel	10 000 000
463910	Subventions aux ONG	15 000 000
463990	Subventions aux autres associations	15 000 000
464190	Autres rémunérations de prestations extérieures	50 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.A.S		1 000 000 000

■ III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

■ **Tableau 7 : Détails des dépenses par activités**

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 014 - Promotion du tourisme et des loisirs		
Action : 01 - Promotion du tourisme interne		
Activité : Organisation Journée Mondiale du Tourisme		
361710	Frais de réception	10 000 000
361720	Fêtes officielles et cérémonies	10 000 000
Total Activité		20 000 000
Activité : Renforcement des capacités des acteurs du secteur touristique		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	90 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	25 000 000
361710	Frais de réception	30 000 000
Total Activité		145 000 000

Activité : Lutte contre la clandestinité		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000 000
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	35 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	20 000 000
361710	Frais de réception	45 000 000
Total Activité		120 000 000
Activité : Appui technique de participation aux foires nationales		
361710	Frais de réception	45 000 000
361720	Fêtes officielles et cérémonies	30 000 000
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	30 000 000
463910	Subventions aux ONG	15 000 000
463990	Subventions aux autres associations	15 000 000
Total Activité		135 000 000
Activité : Communication institutionnelle dans le sous-secteur tourisme et loisirs		
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	15 000 000
361710	Frais de réception	70 000 000
361750	Sites web, abonnements et consommations internet	50 000 000
Total Activité		135 000 000
Activité : Exécution des travaux spéciaux		
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	20 000 000
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	10 000 000
361710	Frais de réception	10 000 000
Total Activité		40 000 000
Activité : Promotion du bilinguisme et du multiculturalisme		
360640	Fournitures pédagogiques et scolaires ou paquets minima des écoles	10 000 000
Total Activité		10 000 000
Activité : Concours meilleur vidéogramme pour la destination Cameroun		
361710	Frais de réception	10 000 000
Total Activité		10 000 000
Activité : Prise en charge des arriérés		
464190	Autres rémunérations de prestations extérieures	50 000 000
Total Activité		50 000 000
Activité : Reprise en main et renforcement du suivi des opérateurs du secteur du tourisme et des loisirs		
361710	Frais de réception	10 000 000
Total Activité		10 000 000
Activité : Poursuite de mise en exploitation de dix sites touristiques		
361710	Frais de réception	20 000 000
Total Activité		20 000 000
Activité : Accompagnement à la création des Offices du Tourisme par le COMECEC		
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
361710	Frais de réception	10 000 000
Total Activité		10 000 000
Activité : Organisation et Célébration de la Journée Mondiale du Tourisme Responsable et Respectueuse (JMTRR)		
361720	Fêtes officielles et cérémonies	10 000 000

Total Activité		10 000 000
Activité : Fonctionnement des plateformes de collaborations: MINTOUL-MINAC; MINTOUL-MINFOF; MINTOUL-INC		
361710	Frais de réception	10 000 000
Total Activité		10 000 000
Activité : Organisation et tenue des sessions du classement ddes Sites Touristiques		
361710	Frais de réception	15 000 000
Total Activité		15 000 000
Activité : Question pour un touriste		
361710	Frais de réception	5 000 000
Total Activité		5 000 000
Total Action		745 000 000
Action : 02 - Promotion du tourisme récepteur		
Activité : Participation aux foires internationales		
361120	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	10 000 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	10 000 000
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	70 000 000
Total Activité		90 000 000
Activité : Activation de l'Ecotourisme au Cameroun avec l'observation des oiseaux		
360650	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction (centres sociaux, prisons, cantines, manœuvres militaires)	50 000 000
Total Activité		50 000 000
Total Action		140 000 000
Action : 03 - Promotion des loisirs		
Activité : Organisation foire des jeux et loisirs traditionnelles		
361710	Frais de réception	10 000 000
361720	Fêtes officielles et cérémonies	25 000 000
361810	Frais de formation et de stages	10 000 000
361890	Autres frais de formation du personnel	10 000 000
Total Activité		55 000 000
Activité : Atelier de vulgarisation et d'implémentation du transfert de compétence des CTD en matière de Loisirs		
361710	Frais de réception	10 000 000
Total Activité		10 000 000
Total Action		65 000 000
Action : 04 - Education des populations à la culture touristique et des loisirs		
Activité : Organisation des colonies de vacances		
361710	Frais de réception	50 000 000
Total Activité		50 000 000
Total Action		50 000 000
Total Programme		1 000 000 000
TOTAL GENERAL		1 000 000 000

